

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 10 NOVEMBRE 1961 PRIX: 10c

Les 80 ans du Pape

Les valeurs de l'esprit, seul fondement d'une paix durable

CITE DU VATICAN — "Plaise à Dieu que les hommes et les nations, dominant les questions d'intérêt matériel qui les divisent, sachent s'élever de plus en plus vers les suprêmes valeurs de l'esprit qui les rapprochent et qui, seules, peuvent les acheminer vers une paix solide et durable."

C'est en ces termes que le pape Jean XXIII s'est adressé en français aux membres des quelque 70 missions spéciales venues du monde entier représenter leurs gouvernements aux manifestations de son 80e anniversaire et du troisième anniversaire de son couronnement.

Après avoir souligné que cette rencontre toute pacifique était dictée uniquement par les sentiments les plus hauts et les plus nobles: l'estime, le respect, le désir de compréhension réciproque, de franche et cordiale collaboration, le pape a affirmé que "c'est seulement en se basant sur les valeurs de l'esprit que les nations pourront bâtir une paix durable". "C'est à cette paix, dit-il, qu'aspirent les peuples que vous représentez ici. Ces peuples sont inquiets des menaces qui pèsent sur eux et demandent avec insistance à être épargnés."

"Nous nous unissons d'un coeur de père à cet appel angoissé et nous supplions le Très-Haut avec ferveur d'éclairer les esprits, de protéger vos nations et tout le genre humain, en l'unissant toujours plus dans la concorde et dans la paix."

Cérémonie grandiose

Le monde entier était représenté par 49 cardinaux et près de 70 missions spéciales venues même des pays qui n'ont pas de rapports avec le Saint-Siège, tels que, notamment, les Etats-Unis, l'Irak, la Corée, le Congo et Madagascar.

La basilique de Saint-Pierre était puissamment illuminée par un nouveau système d'éclairage et remplie d'une foule considérable qui se pressait dans la nef centrale et dans les tribunes entourant l'autel de la Confession. Le pape, coiffé de la tiare et revêtu de la chape, a fait son entrée solennelle dans la basilique, porté sur la sedia. Des vagues d'acclamations dans la foule ont salué l'arrivée du Souverain Pontife. L'Office divin a été célébré par le cardinal Giovanni Battista Montini, archevêque de Milan, premier en date des cardinaux créés par Jean XXIII.

Nouvelle encyclique

Après avoir évoqué la figure de saint Léon le Grand, le pape a annoncé qu'il publiera, le 11 novembre, une encyclique pour commémorer le 1,500e anniversaire de la mort de son saint prédécesseur. Dans l'allocution qu'il a prononcée au cours de la messe célébrée à St-Pierre, Jean XXIII a précisé que l'encyclique traitera des mérites de saint Léon dans l'histoire de l'Eglise.

Le concile oecuménique

Le pape parla du prochain concile oecuménique comme d'un "événement prodigieux". Le concile débutera probablement en fin d'année prochaine. Les préparatifs en sont du reste en cours depuis deux ans. Des cardinaux, archevêques et évêques du monde entier ont commencé d'affluer dans la cité vaticane pour participer aux réunions préparatoires.

On se souvient que le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, quittait la métropole dernièrement pour se rendre au Vatican.

L'Osservatore Romano

Le centenaire de l'Osservatore Romano a été célébré le soir au cours d'une cérémonie solennelle à laquelle assistaient 20 cardinaux, une trentaine d'archevêques et évêques, plusieurs ministres italiens et la plupart des missions venues assister aux manifestations marquant le 80e anniversaire de Jean XXIII.

M. Raimondo Manzini, directeur de l'Osservatore Romano, a rendu hommage à son prédécesseur, le comte Giuseppe Dalla Torre, qui a exercé ses fonctions pendant plus de 40 ans. La cérémonie s'est achevée par la remise au comte Dalla Torre d'une plume en or, présent de l'Union internationale de la presse catholique.

Hommages au Pape Jean XXIII en la basilique de St-Boniface

"En présence du lieutenant-gouverneur et d'un ministre du gouvernement, de députés, du maire de la ville et de son conseil, des consuls de dix pays et des fidèles remplissant la cathédrale basilique, mère des églises de l'Ouest canadien, nous célébrons une messe pontificale en hommage et prière pour Votre Sainteté, dont nous implorons la bénédiction apostolique."

Tel est le texte du cablogramme envoyé à Rome dimanche dernier par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, à l'occasion de la messe pontificale qui clôturait à St-Boniface les grandes fêtes en l'honneur du 80e anniversaire de naissance de Sa Sainteté Jean XXIII et du 3e anniversaire de son couronnement. Son Excellence lut ce texte, en français et en anglais, à la fin de son double sermon dans ces deux langues.

La cathédrale basilique était alors remplie de dignitaires et de fidèles. La messe pontificale revêtit toute la splendeur liturgique. Les grands séminaristes et des prêtres remplissaient le choeur. Scouts et Guides firent la garde d'honneur lors de l'entrée solennelle de Son Excellence et du clergé. Toute la foule fit retentir sous les voûtes les notes graves du chant grégorien, en réponse aux chorales de la paroisse et du grand séminaire. Puis, après le chant du saint évangile, Son Excellence, assis au faldistoire devant l'autel, commenta l'épître (en français) et l'évangile (en anglais) de la messe, montrant ensuite par des considérations pratiques que cet enseignement est aujourd'hui repris par S. S. Jean XXIII et adapté aux graves problèmes de notre temps.

Car les lignes maitresses de cet enseignement divin sont aussi les lignes maitresses, par delà dix-neuf siècles, de l'enseignement que le Pape dispense sans trève au monde dans ses Lettres encycliques et apostoliques, dans ses radio-messages (en particulier ceux de Noël et de Pâques) et dans ses allocutions, soit de circonstance (qu'il prononce en recevant un roi ou une reine, des présidents et autres chefs d'état, des ministres plénipotentaires accrédités par leurs pays auprès du Saint-Siège: ils se chiffrent à une cinquantaine aujourd'hui), soit plus familières, au cours d'audiences ordinaires qu'il accorde chaque jour et plusieurs fois par jour.

Partout, ajouta Son Excellence, c'est le message de Dieu, identique quand au fond, multiforme quant aux applications à des situations temporelles ou spirituelles, insoupçonnées autrefois, grosses aujourd'hui de problèmes apparemment insolubles que "Celui qui a les paroles de la vie éternelle" peut seul démêler et en proposer la solution, dont il propose de fait, par son Vicaire ici-bas, la solution qui respecte parfaitement la liberté humaine et les droits de tous. Mgr Baudoux mentionna comme exemples de cette vérité l'encyclique inaugurale "Ad Petri Cathédram" et l'encyclique plus récente "Mater et Magistra", première et dernière de Jean XXIII.

Son Excellence conclut, en répétant avec saint Pierre: "Béni soit Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ" de nous avoir accordé un tel pontife en des heures si graves pour l'humanité qu'il nous semble jamais y en avoir eu d'aussi effrayantes! En répétant cette louange, prions Dieu de continuer à regarder avec bienveillance notre bien-aimé Pape Jean et de faire que sa parole et son exemple soient suivis de tous pour leur salut.

Après la messe, un grand nombre d'invités se rendirent à l'archevêché pour un vin d'honneur.

ROME — Le Saint-Siège a reconnu le nouveau gouvernement syrien "de facto" et de "jure". Cette reconnaissance s'est faite télégraphiquement, du fait qu'aucun représentant du Saint-Siège ne séjourne actuellement à Damas. Auparavant, Mgr Oddi, internonce apostolique au Caire, représentait les intérêts du Saint-Siège en Syrie.

NOTES DE LA SEMAINE

Fierté légitime de Radio-Canada

Pour marquer son jubilé d'argent, la société nationale de diffusion a présenté la semaine dernière un programme bilingue de haute envergure sur les deux réseaux, anglais et français. Diffusé de Montréal, le concert mettait en vedette plusieurs artistes qui doivent leur succès en partie aux encouragements du service national, MM. Fred Davis et René LeCavalier alternaient comme annonceurs, avec une facilité agréable. On peut croire sans chauvinisme que le quatuor de Rigoletto et le monologue de Gélinas ont été bien réussis.

Mercredi soir de cette semaine, un autre programme magistral, celui qui marquait l'ouverture du poste de télévision CBX à Edmonton, rappelait aux auditeurs de tout le réseau que le français a sa place, même en Alberta, où autrefois le gouvernement s'opposait à l'existence d'un poste de radio de langue française. M. Alphonse Ouimet y est allé franchement, faisant allusion aux mérites des courageux postes de langue française et le choeur a exécuté, avec orchestre, plusieurs chants du bon vieux temps. On annonçait en même temps que CBX transmettrait des émissions de choix en français, les samedis et dimanches. On commence là-bas à un point qui a été atteint à Winnipeg plus lentement.

La Société se montre aussi compréhensive à l'égard des réclamations des groupes de langue française ailleurs et fait voir que les lenteurs découlent de causes qui affectent toutes ses opérations aussi bien en anglais qu'en français. Il n'en a pas été toujours ainsi et l'exemple que donne ce service national aujourd'hui encourage ceux qui croient que le progrès est possible.

Nouvelles du Quebec

Trois périodiques de la province de Québec viennent d'exprimer des inquiétudes au sujet des tendances journalistiques de leurs confrères de la métropole. "La Voix Nationale" (que rédige M. Rodolphe Laplante, ancien rédacteur de "La Survivance") du mois d'octobre dit carrément: "Actuellement, la grande presse de chez nous, sauf quelques vaillantes exceptions, travaille à désagréger les esprits. Elle n'est plus libre: elle est engagée dans l'équivoque". "Relations", revue des Pères Jésuites, y va du même ton en parlant d'exagération des faits et d'outrance de langage, "d'un certain journalisme". Enfin, dans "L'Action Nationale", M. François-Albert Angers montre concrètement comment on a faussé le sens d'une déclaration de M. Lesage avec le résultat qu'il semblait en contradiction avec le Cardinal Léger sur la question des écoles neutres. Plaintes du même genre par M. Léo-Paul Desrosiers dans "Notre Temps" et par M. Louis-Philippe Roy dans "L'Action Catholique".

Sans entrer pour le moment dans une étude détaillée de cette situation ("La Presse" vient de payer une amende de $1,000 pour libelle), soulignons que la lutte à mort entre "La Presse" et "Le Nouveau Journal", une lutte de dollars et non pas de doctrine, pousse ces géants à la sensation, une voie que "Le Devoir" n'a pas toujours évitée dans le temps de la transition. Il en résulte qu'il est difficile de peser l'importance réelle des mouvements de laïcisation, de dénigrement d'institutions religieuses, de séparatisme en se basant sur les manchettes et l'espace qu'ils occupent dans ces journaux.

Disons pour le moment que le journalisme auquel sont abonnés ces confrères laïques n'encourage pas ceux qui aimeraient donner plus de place aux laïcs dans d'autres domaines.



Son Exc. Mgr L. Morin



M. J.-L. Descôteaux



Commission d'étude

Instituteurs et jeunes à Prince-Albert

Instituteurs et jeunes se sont rencontrés lors du congrès conjoint à Prince-Albert samedi et dimanche, dans le but d'étudier la participation de la jeunesse à l'oeuvre de la survivance et du rayonnement du français.

En haut, l'on voit Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, qui donna de précieux conseils. Au centre, M. J.-L. Descôteaux, secrétaire de l'ACFC, fait son rapport. En bas, une commission d'étude particulière. L'on reconnait au fond M. A. de Margerie, ancien secrétaire émérite de l'ACFC.

Il fut grandement question de "La Relève" au cours des délibérations mettant à profit l'expérience des représentants du Manitoba et de l'Alberta.

On trouvera, en douzième page, deux rapports sur ces assises, d'une grande utilité aux instituteurs et aux jeunes des trois provinces des Prairies.

Plan d'ensemble pour restaurer l'économie du Canada français

MONTREAL — Les délégués officiels d'une cinquantaine d'associations canadiennes-françaises, réunies à Montréal sous l'égide du Conseil d'expansion économique, ont adopté une résolution demandant que les Canadiens français reconnaissent, en principe, la Société générale de financement annoncée par le gouvernement du Québec, comme un instrument nécessaire et approprié pour favoriser l'économie du Québec.

Les délégués qui discutaient cette résolution après avoir entendu Me René Paré, président du Conseil d'orientation économique de la province leur expliquer l'orientation que prendra la dite société, ont aussi demandé que les Canadiens français utilisent tous les moyens à leur portée pour inciter nos institutions et nos individus à y participer activement.

Toutefois, ils réclament que les structures de cet organisme protègent les éléments majoritaires de la population du Québec et qu'à cette fin des mesures législatives adéquates assurent aux Canadiens français la permanence de son contrôle.

Un vaste mouvement d'unité

Selon Me F.-Eugène Therrien, C.R., président du Conseil d'expansion économique, une initiative de la SSJB, qui a organisé cette rencontre, on ne retrouve aucun exemple dans notre histoire d'un tel désir d'action conjointe.

"Les Canadiens français, a-t-il dit, secouant leur apathie et leur indifférence, peuvent accroitre leur participation à l'économie canadienne et obtenir, individuellement et collectivement, la juste part qui leur est dévolue. A cette fin, nous devons tendre à créer un vouloir collectif, une solidarité de pensée et d'action, sans quoi le succès restera hors de notre portée."

La simple coexistence n'est plus possible

QUEBEC (La Presse) — Le chef national du parti libéral, M. Lester B. Pearson, a déclaré lundi que la simple coexistence entre les deux principaux groupes ethniques du pays n'est plus possible et que nous devons refaire l'unité nationale sur la base d'un véritable respect mutuel de nos aspirations les plus nobles.

Devant la convention pour le choix d'un candidat libéral pour le comté de Québec-Est, le leader libéral a soutenu qu'au fond, "nous souffrons du même mal à des degrés différents, et pour y apporter un remède efficace, nous avons besoin les uns des autres. En ce sens, tout au moins, nous sommes inséparables".

A la période difficile que traverse présentement l'unité canadienne, M. Pearson a donné comme cause que les Canadiens anglais prennent conscience plus que jamais de l'envahissement culturel américain et qu'ils sentent leur échapper graduellement le contrôle de leur économie. D'autre part, les Canadiens français en plus de ressentir ce même envahissement américain, ont conscience d'être envahis par leurs compatriotes anglo-saxons.

"L'invasion dont souffre le Canada français, a précisé le chef libéral, est sans doute plus menaçante que celle dont souffre le Canada anglais, mais ses moyens de défense sont aussi plus forts, à cause de sa langue et sa culture". . .

A l'A.E.C.F.M.

Club des 200

PREMIERE LISTE

La publication de la première tranche de la première liste du Club des 200, la semaine dernière, a provoqué des questions de la part de jeunes qui ne connaissent pas les origines de ce groupe. Il s'agit tout simplement d'une initiative du journal qui, en 1954, invita les amis de l'AECFM à contribuer $25.00 ou plus à la cause française. On publia la liste des membres d'une semaine à d'autre et graduellement le Secrétariat se chargea du recrutement. Quasi-autonome, le Club choisit ses officiers, à part le président qui est nommé par l'AECFM. Voici la deuxième tranche de la première liste de l'année courante:

Docteur R.-L. Gendreau, Ste-Rose-du-Lac
Docteur Georges Sabourin, Précieux-Sang
Docteur F.-A. Champagne, St-Claude
Docteur Georges Mabon, Somerset
Docteur Henri Guyot, St-Boniface
Docteur Paul-Emile LaFlèche, Sacré-Coeur
Docteur F. P. Doyle, Ste-Annes-des-Chênes
Docteur André Molgat, Précieux-Sang
Docteur William Singer, St-Pierre-Jolys
Un médecin de la paroisse Ste-Famille
Assemblée Taché, 4e degré des Chevaliers de Colomb
Les Chevaliers de Colomb de St-Lazare
Le Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb, Sacré-Coeur
Les Dames Auxiliaires de St-Lazare
Fouillard Implement Exchange, St-Lazare
La Caisse Populaire de St-Boniface
St. Boniface Hardware
LaBossière Service, St-Boniface
Le Cercle Ouvrier, St-Boniface
M. Henri Bergeron, Montréal
M. H.-J. Bergevin, Sacré-Coeur
M. L.-P. Bibaud, Sacré-Coeur
Mlle Priscille Cormier, La Salle
M. Roland Couture, St-Boniface
M. Lucien Daoust, St-Boniface
M. Arthur d'Eschambault, St-Emile
M. J.-A. Dansereau, St-Boniface
M. Wilfrid Decosse, Somerset
M. Jos. DeGagné, St-Boniface
M. Odilon Désaulniers, St-Jean-Baptiste
M. Josaphat Doyon, Bruxelles
Mme Rose Duquette, Sacré-Coeur
M. E.-A. Fourneaux, St-Boniface
M. Alphonse Grégoire, Lorette
M. Georges Hébert, St-Boniface
M. J. Jamault, St-Boniface
Mlle Gertrude Joyal, Ste-Agathe
M. Clément-P. Lafrenière, St-Boniface
M. Claude Létienne, St-Boniface
M. Léo Loiselle, St-Boniface
M. Louis-J. Marcoux, Lorette
M. J.-E. Mireault, Sacré-Coeur
M. Céleste Muller, St-Boniface
Mme Emma Perreault, Somerset
M. Philippe Perron, St-Norbert
Mlle Thérèse Ramaekers, St-Boniface
M. Frédéric St-Germain, St-Boniface
M. Joseph St-Hilaire, St-Boniface
M. Marcien Trudeau, St-Jean-Baptiste
M. Roland Trudeau, St-Boniface
M. Albert Turenne, St-Pierre-Jolys
M. Antonio Vielfaure, St-Boniface
M. Fernand Vrignon, Woodridge

TOTAL DE MEMBRES: 92

Rapport préliminaire sur l'enquête scolaire dans la Saskatchewan

OTTAWA (Communiqué) — Les écoles françaises et catholiques de la province de la Saskatchewan sont dans une impasse du fait du régime des grandes unités scolaires. C'est ce qu'établit une enquête de l'Association des Commissaires d'Ecole Catholiques de Langue Française du Canada dont le bureau de direction vient d'étudier le rapport préliminaire.

Cette enquête qui a duré une semaine a été conduite en septembre dernier par MM. Léopold Allard, d'Ottawa, secrétaire de l'Association Culturelle Canadienne, Noël Bazinet, secrétaire de l'Association des Commissaires, et Gaston Dugas, journaliste au journal "La Presse" de Montréal.

Les trois représentants de l'Association ont visité plusieurs centres; ils ont eu une entrevue avec le premier ministre Douglas et le ministre de l'Education, M. A. E. Blakeney, et ils ont rencontré les chefs de file de la minorité française.

Conclusions préliminaires

Il ressort de l'enquête: 1) que la déclaration de M. Pinsonneault est conforme aux faits et qu'effectivement les grandes unités scolaires jouent contre les intérêts de la minorité française; 2) que MM. Douglas et Blakeney ont manifesté une attitude conciliante tout en soutenant, cependant, que la centralisation a été un bienfait pour l'éducation en général à travers la province et ils ont promis d'étudier soigneusement les problèmes déjà soumis à leur attention et de considérer avec bienveillance certaines suggestions des enquêteurs.

En vertu de la loi des grandes unités scolaires, les commissaires locaux ont perdu tout pouvoir et leur rôle est réduit à celui de conseillers auprès des administrateurs des grandes unités. Certains districts scolaires où les Canadiens français étaient en majorité sont maintenant noyés dans une grande unité neutre. Il arrive même, que l'administration des grandes unités scolaires décrète la fermeture d'écoles locales fréquentées par des élèves de langue française pour les diriger vers des institutions centrales où l'on n'enseigne pas le français.

Bonne volonté

Connaissant maintenant la bonne volonté des deux partis en cause, l'Association invite les commissaires de langue française de cette province à continuer l'étude du problème et à faire à nouveau, les revendications qui s'imposent.

L'Association, de plus, invite le gouvernement Douglas à faire preuve de justice et d'équité en faveur des 52,000 Franco-Canadiens de cette province. Leader d'un parti politique national, M. Douglas prouverait ainsi à tout le Canada qu'il respecte le caractère bi-culturel du pacte confédératif.

N.D.L.R. — Nous publions présentement le texte des articles de M. Dugas, de "La Presse", L'A.C.F.C. en fera le commentaire final. M. Raymond Denis nous a fait parvenir aussi un commentaire qui paraîtra en temps opportun. Il se peut que le texte définitif des enquêteurs soit publié à la suite.)



L'hon. Thomas Douglas, premier ministre de la Saskatchewan depuis 17 ans, vient de démissionner, comme chef du parti CCF de cette province et comme député de Weyburn, afin de donner tout son temps à ses fonctions de chef fédéral du Nouveau Parti Démocratique. Pendant son règne, le parti CCF a évolué vers un système d'économie mixte, de planification mitigée et de services gouvernementaux de bien-être et de santé. M. Woodrow S. Lloyd, ancien ministre de l'Instruction publique et récemment trésorier provincial, le remplace comme premier ministre, tandis que M. A. E. Blakeney, ministre de l'Instruction, devient trésorier. M. Ole Turnbull, de Kindersley, ministre des Coopératives, devient, en même temps, ministre de l'Instruction publique. Ces changements arrivent à un moment important dans le champ de l'éducation de la province, car MM. Douglas et Blakeney viennent de conférer avec un comité d'enquête du Québec au sujet du sort des Canadiens d'expression française de la Saskatchewan.

Les Franco-Albertains veulent distinguer nettement "culture française" et religion

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Dans sa trente-sixième année d'activité, l'Association canadienne-française de l'Alberta vient de tenir un congrès qui marquera le point de départ d'une nouvelle et vigoureuse orientation. Deux journées d'études ont en effet conduit près d'une centaine de délégués à des prises de positions qui tranchent avec la tradition sur certains points et qui promettent une renaissance de vie canadienne-française dans la province.

Distinction

La commission "culture" et "religion" a conclu ses délibérations par une résolution frappante en quatre points, à savoir: reconnaissance de la distinction essentielle qui existe entre "religion" et "culture française"; adaptation graduelle de la constitution de l'ACFA dans ce sens, "en tenant compte de l'apport de la religion dans la vie de ses membres"; préférence aux laïcs dans les postes clés; admission de concitoyens d'autres langues et d'autres religions comme membres par le Conseil général, pourvu qu'ils connaissent ou aiment la culture française.

Secrétariat

Le congrès a approuvé une réorganisation de l'exécutif dans le but de garantir la participation régionale. Il fut décidé de fonder un club de 200 donateurs de $50 dans le but de financer un secrétariat permanent, en plus de la participation de membres réguliers au plan de financement de l'Assurance-Vie Desjardins. Enfin, on a défini les rapports entre l'AFCA et l'AEBA (l'Association des éducateurs bilingues de l'Alberta) et entre l'AFCA et "La Relève". Ce dernier mouvement sera réorganisé, attaché au secrétariat, doté d'un aviseur moral et d'un responsable provincial.

Anti-séparatiste

Le congrès que "La Survivance" appelle le plus dynamique de son histoire, a aussi fortement déploré les agissements des séparatistes du Canada. Voici le texte de cette résolution: "Les Canadiens d'expression française en Alberta expriment leur confiance dans la Confédération canadienne. Ils espèrent que les problèmes qui peuvent exister au Canada dans le domaine culturel seront enrayés par leur participation plus complète à la vie nationale et par une plus grande compréhension de la part des Canadiens d'expression anglaise. Ils déplorent les agissements des séparatistes au Canada".

Radio et télévision

Dans d'autres prises de positions, l'Association a exprimé sa reconnaissance à la Société Radio-Canada, qui alimente le poste CHFA de programmes et de subsides, qui étudie le problème de la radio française dans l'Ouest et qui, en la personne de M. Léo Rémillard, apporte une collaboration dans ce sens. Elle constate avec plaisir, surtout, que le poste CBXT d'Edmonton offrira dorénavant les samedis et dimanches 5 heures de télévision française.

Dans le domaine plus spécifique de la formation de la jeunesse, l'Association invite les compatriotes de l'Ouest a appuyé l'initiative de l'Université Laval qui a fondé un Collège pédagogique "intra muros" embryonnaire à Edmonton; elle insiste auprès des parents en faveur de la prolongation des études jusqu'au niveau universitaire par les jeunes de talent et elle met l'accent sur les professions techniques et scientifiques.

Discussion et discours

Le congrès, qui avait été préparé par une année d'enquêtes, se passa surtout en discussions de groupe, mais on écouta aussi les orateurs suivants: M. Paul Delion, consul de France, M. Léo Rémillard, représentant de la Société Radio-Canada et de l'Association soeur du Manitoba, M. Raymond Marcotte, délégué de la Saskatchewan, M. Joseph Pollard, de la Colombie-Britannique, M. Alfred Rouleau, de l'Assurance-Vie Desjardins, M. Rodolphe Laplante, premier rédacteur de "La Survivance" et représentant du Conseil de la Vie française, orateur principal, Son Exc. Mgr H. Routhier, O.M.I., etc. (On a lu un message de Son Exc. Mgr L. Lussier, en deuil de son père.) M. le docteur L.-O. Beauchemin demeure président honoraire. On a élu un Conseil général de 43 membres (dont 15 ex officio) qui choisira un exécutif central de neuf membres et les officiers habituels.

L'ÉCOLE FRANÇAISE EN SASKATCHEWAN

par Gaston Dugas

M. Gaston Dugas, expert de "La Presse" de Montréal pour les questions scolaires, faisait partie d'un groupe de trois qui a étudié pendant une semaine la situation scolaire des Canadiens français de la Saskatchewan. L'enquête eut lieu à la suite d'un échange d'opinions sur le plan national entre MM. Douglas, Desrochers, etc.

M. Dugas a publié ses observations assez pessimistes en cinq articles et il nous a accordé la permission de les reproduire dans notre journal. Nous faisons paraître ces articles textuellement avec les manchettes de "La Presse", en y ajoutant des sous-titres. Il est entendu que "La Presse" garde tous ses droits sur ces articles.

A la fin de cette série, nous publierons un commentaire, préparé par le secrétariat de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.

LA REDACTION.

☆ ☆ ☆

Troisième d'une série de cinq articles

LES GRANDS PROBLÈMES DE LA MINORITÉ

(Suite à la troisième page)

La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 2-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $3.00; 1 an et demi, $4.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adressez vos abonnements à:

LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée de la semaine

Les courtoisies ordinaires rendent la vie agréable; les grandes courtoisies l'anoblissent.

Bovee.

La nouvelle école

Les travaux se continuent et les progrès sont visibles. On nous assure que les travaux seront terminés pour le 15 mars, la date prévue.

Club 500

Tout laisse croire que le lancement du Club 500 a été un succès. Il reste maintenant à continuer l'élan donné à la réunion d'ouverture. Comme vous l'avez lu dans **La Liberté et le Patriote** ainsi que dans le bulletin paroissial, Son Exc. Mgr Flahiff n'a pas passé par quatre chemins pour déclarer que la paroisse du Sacré-Coeur est la paroisse de tous les citoyens d'expression française de la ville de Winnipeg. En ceci, Son Excellence a daigné répéter la parole de tous ses prédécesseurs et ainsi confirmer un fait reconnu depuis longtemps.

Les Jeannettes

Ceux qui ont assisté à la cérémonie des Promesses des Jeannettes, à la salle Guertin, ont tous été émus. En effet, les douze fillettes de la paroisse qui ont participé à cette initiation ont montré que l'initiative de quelques dames de la paroisse méritait certes l'effort qu'elles ont fourni. Sous la direction de M. l'abbé Fernand Desjardins et de la commissaire diocésaine du diocèse de St-Boniface, Mme Henriette Morin, nos fillettes ont traversé la première étape dans la marche vers le stage de Guide. La cheftaine Lucienne Beaudry avec ses Jeannettes de la ronde Maria Goretti et de la ronde Bernadette Soubirous de St-Boniface, a tracé le chemin pour les nouvelles arrivées de la ronde Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus de la paroisse du Sacré-Coeur. Nos fillettes ont répété avec entrain les cinq promesses des Jeannettes, à savoir: 1) d'être toujours propre; 2) d'être toujours gaie; 3) d'être toujours active; 4) de dire toujours vrai; et 5) de penser d'abord aux autres.

Les douze aspirantes, dirigées par la cheftaine Mme Yvonne Nickel, et l'assistante-cheftaine, Anne-Marie Courchaine, étaient les suivantes: Jeannette Nickel, Myrna Brazeau, Danielle Sala, Denise Boisonneault, Nora Nolette, Gail Beaudin, Diane Desjardins, Claudette Pelland, Jacqueline Smith, Gisèle Desautels, Marguerite Landino et Adèle Rondeau. Elles ont reçu le béret et l'insigne des mains de la commissaire, Mme Morin. La réunion s'est clôturée par un mot de félicitations du R. P. Cléophas Lafrenière, O.M.I., curé, qui, en même temps a encouragé les jeunes mamans à intéresser d'autres mères dans le mouvement du guidisme.

Les Louveteaux

On espère que prochainement on organisera les Louveteaux à l'école du Sacré-Coeur. M. Roger Dupas serait prêt à promouvoir cette organisation.

Le Club du Sacré-Coeur

Le déjeuner-communion organisé par les membres du Club a été des plus réussi. Une cinquantaine de membres, à partir des octogénaires jusqu'aux adolescents, ont rempli la salle. Une causerie a été donnée par M. J.-R. Doiron. Le mot de la fin a été donné par l'aumônier, le R. P. Denis Ruest, O.M.I., qui a encouragé les membres du Club a continuer à se rassasier ensemble du Pain Eucharistique pour ensuite jouir ensemble du pain de la table.

Les Cinq Quilles

Les Creux	81 points
Les Scrubs	72
Smith	69
Les Revenants	65
Courchaine	58
Gamache	53
Brazeau	52
Catins	48

Le plus haut score individuel pour une partie: Louis Gareau, 289.

Le plus haut score individuel pour trois parties: Louis Gareau, 747.

Le plus haut score par équipe pour une partie: Les Scrubs, 1,116.

Le plus haut score par équipe pour trois parties: Les Revenants, 3,110.

O. ZECOUTES.

Au poste CBWFT

SAMEDI 11 NOVEMBRE

2.00—Fon Fon
3.00—Cou Cou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns, les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
6.45—Comment dites-vous?
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les Apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Long Métrage "Jeunesse éprouvée"
10.00—Le Club des autographes
11.15—Long Métrage: "Hôpital d'urgence"

DIMANCHE 12 NOVEMBRE

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres Vivantes
3.30—Long Métrage "Le corbeau se venge"
5.00—La Bonne Nouvelle
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.00—Le choeur de l'Armée rouge
9.30—Sherlock Holmes
10.30—L'Evénement
11.00—Présence de l'art
11.30—Conférence

LUNDI 13 NOVEMBRE

4.00—Revue de la maison
4.30—Une étoile m'a dit
5.00—CF-RCK
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Les Affaires de l'Etat
8.00—Les Belles histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc Enquête
9.30—Echos du cinéma
10.00—Un, deux, trois . . . rideau!
10.30—Long Métrage: "Fatalité"

MARDI 14 NOVEMBRE

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La Marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '61
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Théâtre O'Henry
9.30—Mesures d'urgence
10.00—Premier plan
10.30—Sous le signe du lion
11.00—Journées médicales
11.30—Les couche-tard

MERCREDI 15 NOVEMBRE

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—A communiquer
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Hon. Monsieur Sans-Gêne"

JEUDI 16 NOVEMBRE

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—L'Heure du Concert
10.00—Inspecteur Blaise
10.30—Long Métrage: "Tanger"

VENDREDI 17 NOVEMBRE

4.00—Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'écran des jeunes
5.30—La Boite à surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec . . .
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "La belle de Rome"
10.30—Cinéma: "Agence matrimoniale"

Tableau d'honneur

Tableau d'honneur pour les mois de septembre et octobre

Grade XI: Excellence, Huguette Desrosiers; Catéchisme, Huguette Desrosiers; Français, Lynda Desjarlais.

Grade X: Exc., Denise Desautels; Cat., Denise Desautels, Fr., Emma Bérard.

Grade IX: Exc., Donna Iafolla; Cat., Ronald Carrière; Fr., Anne-Marie Courchaine.

Grade VIII: Exc., Eliette Labossière; Cat., Claudette Berger; Fr., Marguerite Doiron.

Grade VII: Exc., Judith Pazdor; Cat., Louise Bazinet; Fr., Judith Pazdor.

Grade VI: Exc. Antoine Landino; Cat., Yolande Metzger; Fr., Diane Berger.

Grade V: Exc., Evelyne Roy et Rose-Marie Courchaine; Cat., Denis Tellier; Fr., Charles Pazdor.

Grade IV: Exc. Claudette Havens; Cat., Marie-Jeanne Villeneuve; Fr., Denise Boissonneault.

Grade III: Exc., Paulette Lepage; Cat., Richard Chlopeckl; Fr., Roland Patenaude.

Grade II: Exc., Yvonne Monette; Cat., Danielle Sala; Fr., Richard Boittiaux.

Grade I: Exc. Nicolette LaClare; Cat., Alice Woodall; Fr., Julien Ricard.

L'émetteur "La voix de l'Evangile"

ADDIS ABEBA — L'émetteur radiophonique le plus puissant d'Afrique est un poste chrétien, dont l'activité a débuté récemment; il sera complètement achevé au cours de l'année prochaine. Il s'agit d'une station émettrice de 100 kilowatts qui a été édifié par la Fédération luthérienne mondiale avec l'autorisation de l'empereur Haile Sélassié et est situé près d'Addis Abeba. L'émetteur s'appelle "La voix de l'Evangile" et est interconfessionnel; il sera donc également ouvert aux catholiques.

L'émetteur d'Addis Abeba diffusera des programmes dans la plupart des langues africaines. Il possèdera des centres régionaux à Beyrouth, en Jordanie (Jérusalem), au Caire, à Téhéran et à Bahrein; ces centres prépareront des programmes, les enregistreront et les feront parvenir à Addis Abeba.



Il y a deux ans . . . de fait ces trois personnages n'ont pas à faire leur réputation dans "Le Médecin malgré lui", car la même troupe du Cercle Molière jouera la même pièce qu'en 1959, avec pratiquement la même distribution. Venez voir en foule les 20, 22 et 24 novembre au Manitoba Theatre Centre.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Emissions religieuses

Le samedi 11 novembre, à 5 h. 30, l'émission "Les uns les autres" consacrera quelques commentaires au 80e anniversaire de naissance et au 3e anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Jean XXIII. Entre autres points saillants de cette émission: interview par le R. P. Julien Laperrière, S.J., de Son Exc. Mgr Sebastiano Baggio.

Le dimanche 12 novembre, à 3 h., "Pierres vivantes" consacrera une émission à Athanase et le concile de Nicée. Le Père Ambroise Lafortune étudiera la vie de cette grande figure de l'Eglise d'Orient et son influence sur la pensée de l'Eglise en l'an 300.

Le même jour à 5 h., "La bonne nouvelle" portera sur l'éducation des garçons en Afrique.

Les animateurs, le R. P. Louis-Marie Régis, O.P., et Jean Pellerin, présenteront des documentaires visuels et des témoignages qu'ils ont recueillis dans divers pays d'Afrique.

Vous, familles

Etudier la situation de la famille canadienne d'aujourd'hui et se pencher sur ses problèmes d'ordre social, physique ou humain, voilà le but que se propose la nouvelle série d'émissions, "Vous, familles" qui prendra l'affiche du réseau français de télévision de Radio-Canada, le dimanche 12 novembre, à 11 h. du soir.

Qu'est-ce que la famille?

Cette question, dont la réponse semble peut-être évidente pour certains, on la posera aux passants, lors de la première émission, le 1er novembre. Jean Pellerin apportera ensuite ses commentaires et définira la famille. Puis, il entrainera les téléspectateurs chez un anthropologue qui fera un exposé de l'origine de la famille, sa raison d'être, sa nécessité.

Bien mal acquis

CF-RCK, titre d'une série de passionnants épisodes pour les jeunes, télévisés le lundi à 5 h., sert aussi de lettres d'appel à un petit hydravion très en demande, dans le nord du Québec. Lorsqu'il s'agit de secourir un blessé, de transporter un prisonnier ou encore de mener des gens à une partie de chasse, on fait appel au propriétaire de l'appareil, Louis Corbin, habile pilote qui, accompagné de son fidèle ami Victor Gendron, est toujours prêt à rendre service et ne craint jamais le risque.

Le prochain épisode de "CF-RCK", intitulé "Bien mal acquis", passera au réseau français de télévision de Radio-Canada, le lundi 13 novembre, à 5 h. p.m.

Musique du Moyen Age et de la Renaissance

A l'Heure du Concert du 16 novembre, le réseau français de télévision présentera l'ensemble Pro Musica Antiqua de Bruxelles dans un concert d'oeuvres vocales et instrumentales des XIIIe, XVe et XVIe siècles, donné sous la direction de son chef fondateur Safford Cape.

Ce concert fut entregistré par Pierre Mercure dans les studios de télévision de Radio-Canada lors du passage de cet ensemble à Montréal à l'occasion des festivals de l'été dernier. On sait que ce groupe, dont chaque membre est un artiste accompli, se spécialise dans le répertoire de musique ancienne restituée dans toute son authenticité. Safford Cape a consacré toute sa vie à l'étude et à l'interprétation de ces trésors dont on n'a pas fini de découvrir la richesse et l'importance dans les nombreux manuscrits que recèlent la Bibliothèque nationale de Paris, le Musée Condé de Chantilly, le British Museum de Londres et tant d'autres lieux d'archives européens.

Safford Cape dirige un ensemble de dix musiciens — dont cinq chanteurs: soprano, contralto, deux ténors, basse, et cinq instrumentistes: viéle de déchant, deux viéles ténors, luth, flûte à bec.

Le mors aux dents

L'auteur du téléroman "Beau temps, mauvais temps" se penche de nouveau, cette année, sur les problèmes de l'adolescence de condition modeste. Dans son nouveau roman, qu'elle a intitulé "Le mors aux dents", Lise Lavallée racontera l'histoire de jeunes adolescents de familles ouvrières où abondent les difficultés: revenus insuffisants, chômage périodique, peu ou pas d'instruction, incapacité latente à joindre les deux bouts.

A ces problèmes financiers s'ajouteront des problèmes d'ordre psychologique. Chez les Giroux, par exemple, la cohabitation avec une belle-mère et ses deux enfants ne sera pas sans heurt pour Bruno, fils du premier mariage de Clément Giroux. Chez les Robitaille, nombre de conflits sont à prévoir aussi, dans cette famille où il y a des jeunes qui travaillent et d'autres qui étudient.

"Le mors aux dents", émission pour les adolescents et leurs parents, sera réalisé par André Bousquet, à compter du vendredi 17 novembre, à 8 h. du soir, sur les ondes du réseau français de télévision de Radio-Canada.

Des émissions rouges pour l'Afrique

KAMPALA — La propagande communiste, en provenance d'Union soviétique et de Chine, a augmenté ses émissions radiophoniques destinées à l'Afrique au cours de ces douze derniers mois.

L'Union soviétique diffuse, chaque semaine, 19 émissions d'un quart d'heure en anglais et en français, trois émissions d'une demi-heure en kishwahill et sept heures d'émissions en portugais à destination de l'Afrique noire. Il y a, en outre, chaque semaine, environ 50 heures d'émissions en langue arabe.

Il y a actuellement plus d'émissions en langue anglaise en provenance de la Chine que de Russie soviétique, en ce qui concerne les émissions destinées à l'Afrique occidentale et centrale.

En résumé, au cours de ces douze derniers mois, les émissions communistes destinées à l'Afrique ont doublé.

L'Osservatore Romano et la bombe de M. Khrouchtchev

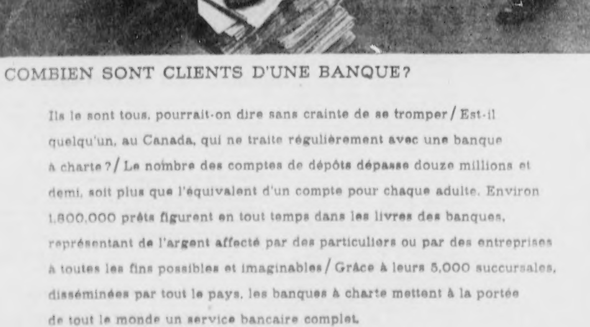
ROME — Commentant l'annonce faite par M. Khrouchtchev de la prochaine explosion d'une super-bombe atomique de cinquante mégatonnes, "L'Osservatore Romano" écrit: "Ou bien la menace sera dissipée de façon stable et anéantie ou bien tout effort en vue du progrès n'aura plus aucun sens."

"Tous frères dans le Christ"

Ce qui crée la saturation rapide de nos facultés de connaissance, c'est que nous allons vers les choses pour les prendre, au lieu d'attendre qu'elles viennent à nous pour se donner. Nos capacités de conquête ont des limites, nos capacités d'accueil n'en ont pas.

Gustave THIBON.





Editorial

"Culture française et religion"

Le lien entre la culture française et la religion a souvent suscité des discussions au Canada français.

Pendant longtemps, le mot d'ordre "La langue, gardienne de la foi" résumait bien l'attitude générale, car l'Anglais s'identifiait avec le protestantisme, et l'on constatait, en pratique, que les Canadiens français qui, à force d'être exposés à un milieu anglais, perdaient leur langue maternelle, cessaient en grand nombre la pratique de leur religion.

Plusieurs facteurs ont modifié cette situation, parmi lesquels le bilinguisme généralisé chez les Canadiens français, l'épanouissement d'une élite intellectuelle laïque, moins dépendante du clergé, la croissance de mouvements strictement apostoliques, la possibilité d'une vie française moins orientée vers la survivance et plus libre de se perfectionner comme culture. La recherche d'une distinction plus prononcée entre foi et langue a été accélérée aussi par le développement de groupes français non-catholiques et par le besoin de communication avec les Anglo-Canadiens de plus en plus avides d'être francophones. Les remous dans la province de Québec autour de la structure du système scolaire et la modification du caractère confessionnel des syndicats ouvriers québécois manifestent aussi cette évolution.

Dans l'Ouest canadien

Dans l'Ouest canadien, la paroisse, l'association confessionnelle et autant que possible l'école (sans oublier les évêques de langue française) ont toujours été les instruments de la survivance française. Au point de vue pratique, dans les rapports avec les autorités civiles, on s'est contenté parfois de mettre en avant les prérogatives de la langue officielle du pays, car les textes et les traditions par rapport à la confessionnalité des écoles remontent toujours aux origines de l'entente entre un peuple catholique et français et un autre peuple anglais et protestant. D'ailleurs, l'opinion majoritaire dans les provinces des Prairies semble tenir davantage à la neutralité religieuse des écoles gouvernementales qu'à l'exclusivité de la langue anglaise.

En dépit de ces considérations pratiques, c'est avec étonnement que l'on voit une des associations provinciales de langue française se lancer officiellement du côté interconfessionnel, comme cela s'est fait au récent congrès des Franco-Albertains. D'autant plus que, sous prétexte d'une libération du laïcat et d'une définition plus précise du champ d'action de cette association, c'est plutôt l'Eglise qui semble vouloir expulser ce mouvement de son sein, comme quelque chose d'étranger aux mouvements strictement apostoliques.

Cette "séparation" est probablement justifiable en philosophie par le truchement du fameux objet formel "quo". Mais dans la réalité de la vie, il y a un groupe respectable de personnes qui, comme catholiques de langue française, ont une manière de vivre qui peut aspirer à la dignité d'une culture bien caractérisée et qui ont par le fait même le droit de s'associer, pour exprimer de cette façon concrète leur vertu de patriotisme, pour défendre les valeurs qui leur sont chères, pour en assurer la continuité par des écoles et des églises, pour en approfondir les richesses humaines et chrétiennes.

Comment poser le problème

Il y a autant de raisons à transformer une association catholique de langue française en Alberta et dans les autres provinces et dans le pays tout entier, en association interconfessionnelle de langue française, qu'il y aurait à urger les personnes catholiques de langue française à se marier avec d'autres personnes d'autres religions, pourvu que l'on parle le français au foyer.

L'idée d'un catholicisme distinct de la vie commune et quotidienne de ses fidèles dans les circonstances concrètes de langue, de coutumes, de chants, de cuisine, de fêtes, de parenté, est une idée américaine et jusqu'à un certain point une idée catholique anglaise canadienne, et c'est une idée qui exprime l'unité de l'Eglise, mais ce n'est pas l'idée juste de l'Eglise une et universelle. L'universalité concrète de l'Eglise consiste à s'incarner dans la vie humaine individuelle et sociale sans en supprimer aucune richesse, mais au contraire en épouser et élever tout ce qui s'y trouve de vrai et de beau. "Culture" et "religion", passe, car MM. Maritain et Dawson s'en occuperont. Mais nos amis albertains auraient dû poser leur sujet d'étude concrètement, ainsi: "Catholicisme" et "Canadiens français", et ils auraient vu le non-sens de leur conclusion.

Qu'il y ait des gens qui aiment le français et qui ne sont pas catholiques ou catholiques pratiquants, c'est malheureusement vrai. Mais cela n'est pas une raison qui empêche les catholiques de langue française de se grouper ensemble dans une association, conforme à leur foi et à leur langue, conforme à leurs traditions familiales et sociales, et apte à exprimer une vie française et catholique. Que cette association se groupe avec d'autres organisations afin de promouvoir les intérêts de la langue française, cela peut être nécessaire et avantageux, mais un tel groupement ne répond pas aux exigences de la culture canadienne-française traditionnelle et vivante, qui est en même temps une forme légitime du catholicisme, au pays.

Pas de séparation

Pour saisir ce point, rien de plus facile que d'établir qu'une culture s'exprime pratiquement à l'école, que l'école idéale des Canadiens français des Prairies est l'école décrite dans l'encyclique "Divini Illius Magistri", et que cet enseignement pontifical rejette catégoriquement toute tendance à séparer religion et culture.

Dans un monde qu'on appelle "pluraliste", où l'effort commun et paisible se bute de plus en plus à des tendances nationalistes, racistes, laïcistes outrées, le souci de la simple survivance physique et le souci du progrès dans la paix imposent à tous une attitude de conciliation, de dialogue, de coopération pratique. Nos associations, comme l'Eglise elle-même, ne peuvent pas se dissocier de ces anxiétés humaines, pas plus que le Fils de Dieu, une fois incarné, ne peut cesser d'être Homme. C'est la leçon majeure de la récente encyclique "Mater et Magistra". Il faut trouver les moyens de pénétration, de collaboration, de transformation. Mais il faut se garder en tout temps un chez soi, personnel, familial et social, au risque de devenir des hommes confus, des hommes amoindris, des hommes vides. C'est le rôle de nos associations catholiques et françaises pour nos gens catholiques et français de faire ce chez soi en groupe. Ne trompons pas ce peuple.

Les communistes inventent des "sacrements" sans Dieu

RIGA — Non satisfaites de la propagande antireligieuse, les autorités des pays baltes s'efforcent de plus en plus de substituer des rites et cérémonies laïques aux cérémonies religieuses et aux sacrements. A ce sujet, M. Bastine, vice-ministre de la culture de Lettonie, a déclaré que pour neutraliser avec succès l'influence négative de la religion chrétienne, il fallait opposer des cérémonies nouvelles aux traditions anciennes.

Pour concurrencer la première communion, on a institué la "fête de la majorité". A Planinaska, par exemple, cette "fête de la majorité" a eu lieu le jour même où la cérémonie de communion solennelle se déroulait à l'église. De nombreux jeunes gens et jeunes filles, âgés de 18 ans, y ont participé. Les jeunes filles en robes blanches et les jeunes gens en costumes sombres avaient les bras chargés de fleurs. Un cortège de voitures richement décorées de fleurs les a conduits à la Maison communale, où un orchestre jouait des airs populaires lettons.

La liste des nouvelles fêtes "socialistes" est très longue. Le baptême est remplacé par l'acte d'enregistrement du nouveau-né. Les cérémonies de mariages et celles organisées à la mémoire des morts ont chacune leur caractère laïc. L'hommage aux morts est une manifestation de deuil et de souvenir envers les disparus.

Mais c'est justement cette cérémonie funèbre "laïque" qui rencontre le moins de succès. Les enterrements ont toujours été et continuent à être un monopole intangible de l'Eglise. Les persécuteurs communistes de la foi chrétienne s'efforcent d'anéantir également ce lieu qui unit par la prière les vivants et les défunts.

Billet du vendredi

Le parfait humaniste que fut Pierre de Nolhac

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Une note aux **Nouvelles littéraires** de Paris, en date du 27 avril 1961, se lisait comme suit: "Versailles n'a pas voulu laisser s'éloigner l'anniversaire de la naissance de Pierre de Nolhac, sans que soit célébrée la mémoire de l'illustre conservateur du palais". Au vrai, l'anniversaire commençait de s'éloigner, puisque le parfait humaniste que fut Nolhac naquit en Auvergne, à Ambert, le 15 décembre 1859. On était en retard d'une quinzaine de mois, et ceux qui ne savent pas se demandent pourquoi.

On aura remarqué aussi que la cérémonie en l'honneur de l'écrivain se déroula dans l'ancien hôtel de Madame du Barry, non au somptueux palais qu'il entoura de ses soins pendant 27 ans, auquel il consacra une douzaine d'ouvrages, rappelant la création et l'histoire du palais lui-même, présentant dans son cadre Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, leur cour et les principaux personnages, hommes et femmes, princes et princesses, ministres et fonctionnaires, courtisans, hommes de guerre, artiste et écrivains, favorites, même serviteurs, qui y évoluèrent jusqu'à la chute de la monarchie.

Nolhac à Versailles, mais hors du palais devenu l'héritage de l'univers, est une sorte de sacrilège. A souligner que Pierre de Nolhac fut l'un de ces écrivains qui s'employèrent, leur vie durant, à réhabiliter ces rois de France que les histoires issus de la révolution montraient sous les couleurs de despotes et de viveurs, de débauchés ou d'incapables, d'exploiteurs du peuple. Peut-être que ceci explique cela, comme disait Hugo.

* * *

Il y a en l'écrivain trois hommes: celui de Versailles, le mieux connu, le poète et le romain, spécialiste de l'humanisme italien. Le dernier précéda les deux autres, puisque c'est dans sa jeunesse que Nolhac s'initia aux choses du passé romain, comme élève à l'Ecole française de Rome. Il y passa près de trois ans, d'octobre 1882 à juillet 1885, alors qu'il rentra en France, pour devenir l'année suivante maître de conférences à l'Ecole des Hautes Etudes, puis directeur des études pour l'histoire de la philologie classique.

A Rome, il passa son temps dans les plus célèbres bibliothèques, la Vaticane surtout, et il s'y passionna pour Pétraque d'abord, Erasme ensuite, mettant à profit les importantes découvertes de manuscrits inédits, ou à moitié déchiffrés, qu'il fit avec les spécialistes italiens de l'époque. Il poussa assez loin ses recherches pour donner ces deux livres: **Pétraque et l'humanisme, Erasme en Italie.** De la Ville-Eternelle, où se condensent trente siècles d'histoire, il essaya de tout voir et de tout connaître, ce qui veut dire qu'il n'effleura que le dessus du panier, pour employer une expression populaire. C'était déjà beaucoup, car l'on peut passer sa vie à Rome, comme à Paris, et y faire chaque jour des découvertes. Rome le conduisit au dehors, mais c'était encore la ville unique qu'il retrouvait à Ostie, à Pompéi, à Tivoli avec la Villa d'Este, à Naples ou dans les Abruzzes, dont l'histoire est dans Tite-Live.

Les Abruzzes, dit-il, c'est le sol des Marses, des Pelignes, des Samnites, de ces peuples héroïques qui ont si longtemps fait échec à la force naissante de Rome.

* * *

Pierre de Nolhac rappelle tout cela dans ses **Souvenirs d'un vieux Romain**, qu'il ne publia qu'en 1930, à l'âge de 71 ans. Le livre se compose de pages remontant à différentes époques, dont une inspiration commune fait la seule unité, dit-il lui-même. Il ajoute: "Presque toutes ont été écrites dans ce siècle-ci; mais la plupart évoquent une Rome déjà lointaine et dont les dernières grâces achèvent de disparaître sous nos yeux". Comme poète, l'auteur donna deux recueils, **Poèmes de France et d'Italie**, et surtout ce **Rameau d'or** qui s'ouvre par des vers aussi classiques, aussi français, aussi chrétiens que ceux-ci:

Je ne quitterai pas ce monde, où j'ai laissé
S'enchanter mon esprit aux songes du passé
Sans avoir rendu grâce à la Cause première
Par qui j'ai pu goûter les sons et la lumière,
Et sans me réjouir qu'il m'ait été donné
De connaître l'honneur du sang dont je suis né.

Chaque page y est de la même veine, du **Testament d'un latin à Méditerranée**, des **Stances romaines** aux **Cités latines** et aux **Images françaises**. Que nous sommes loin du verbiage à la moderne, sans ossature et sans formes, sans prosodie, sans rimes, sans rythme, hors ceux qu'on propose comme des devinettes et qui le demeurent. Le **Testament** se termine sur une prière à Dieu, après cette autre à la Rome millénaire:

Oppose les progrès des beaux âges chrétiens
Aux nôtres qui ne sont que matière, et maintiens
Au-dessus des bourbiers de ce monde superbe
La primauté de l'âme et la splendeur du verbe!

Pierre de Nolhac fut élu à l'Académie française en 1922, au fauteuil d'Emile Boutroux.

L'ILLETTRE.



Cet humble édifice à deux étages, au centre du "long" village de Caraquet, loge plusieurs des organisations qui assurent déjà le relèvement économique de l'Acadie et lui promettent, grâce à des chefs compétents et à des capitaux toujours plus énormes, un avenir encore plus prometteur. On y trouve en effet le bureau social de la Fédération des Caisses Populaires, de la Caisse Centrale, de la Société d'Assurance des Caisses Populaires, de l'Union Coopérative et de la Société d'Assurance Générale. Parmi les autres organismes qui trouvent aussi place dans cet édifice, mentionnons le secrétariat de l'Association Acadienne d'Education et la Caisse Populaire de Caraquet.

Au pays de l'Evangéline moderne

Multimillionnaires ... coopérativement

— III —

par Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote

L'autre jour, je rencontrais un des Franco-Manitobains qui, lors du congrès du Conseil Canadien de la Coopération en 1960, visita plusieurs des centres acadiens mentionnés dans ces articles. Il me parla avec enthousiasme de tout ce dont il fut alors témoin: grandes réunions publiques se terminant par l'émouvant Ave Maris Stella, brillantes réceptions dans des salles décorées du drapeau acadien, éloquents discours des bâtisseurs de l'Acadie moderne. J'avoue humblement qu'à l'exception de deux joyeux banquets "Richelieu" (à Moncton et à Edmunston) et de deux congrès très importants (des Associations Foyer-Ecole à Bathurst et de l'Association Acadienne d'Education à Campbellton) je n'ai joui d'aucune réunion brillante ou enthousiaste. J'ai vu plutôt l'Acadie de tous les jours, j'ai fréquenté les Acadiens qui travaillent quotidiennement sur tous les fronts pour gagner une victoire totale . . . pour Dieu et la culture française.

Epargnes acadiennes

Et d'abord, comme les deux articles précédents l'ont montré, j'ai rencontré des pêcheurs énergiques qui, par leur goût au travail, leur adaptation aux conditions scientifiques de la pêche commerciale, leur esprit d'initiative et d'organisation ont commencé à améliorer leur situation économique. Ils savent aussi **épargner** en vue d'un avenir encore plus prometteur. Voilà pourquoi le visiteur trouve toujours une Caisse Populaire près des quais prospères, des chantiers de construction de bateaux, des usines de transformation du poisson.

Je ne pouvais sagement terminer mon séjour dans le nord-est du Nouveau-Brunswick sans visiter l'endroit même où affluent ces épargnes acadiennes. Je quittai donc Shippegan et Lamèque pour revenir une dernière fois à Caraquet, à l'heure même où un grand nombre d'automobiles étaient stationnées devant l'édifice de la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes. C'est que cet humble bâtiment à deux étages attire sans cesse des membres des cinq organisations acadiennes "multimillionnaires" qui y logent: la Fédération elle-même, la Caisse Centrale, la Société d'Assurance des Caisses Populaires Acadiennes, la Société d'Assurance Générale Acadienne et l'Union Coopérative Acadienne. On y trouve aussi le secrétariat de l'Association d'Education qui maintient, en plus, un excellent service d'imprimerie et un service de librairie, des bureaux loués de façon permanente par le ministère des pêcheries, des douanes, par des professionnels, et enfin la Caisse Populaire locale de Caraquet. Cet édifice est une vraie ruche bouillonnante d'activité, où le verbe français est constamment à l'honneur.

En parcourant les divers départements, je rencontrai partout des gens aimables et compétents qui me fournirent une multitude de renseignements. Ils ne cessaient de me citer des chiffres énormes, comme si les millions de dollars étaient devenus leur nourriture naturelle. Je me permets de transmettre ici quelques-uns de ces renseignements.

65,000 épargnants

C'est en 1936 que 25 Acadiens de Petit Rocher fondaient la première Caisse Populaire Acadienne, avec un actif total de $125.09. Aujourd'hui, 91 paroisses acadiennes du Nouveau-Brunswick possèdent leur Caisse Populaire, avec un actif total de $12,523,124.20 et 64,981 sociétaires. Ces nombreuses Caisses possèdent leur propre Caisse Centrale où elles placent leurs dépôts ordinaires et leurs fonds de garantie: l'actif de la Caisse Centrale est de deux millions et demi de dollars, et on y transige des affaires pour plus de cinq millions par année. En plus d'améliorer sans cesse leurs fonds de réserve et d'éducation, chaque Caisse individuelle et la Caisse Centrale achètent des valeurs provenant des institutions catholiques et françaises de l'Acadie, et multiplient sagement les prêts hypothécaires et les prêts aux divers secteurs de la Coopération (Caisses Populaires moins favorisées, Pêcheurs-Unis des Maritimes, magasins coopératifs, etc.). L'épargne de chacun sert donc au bénéfice de tous.

Tous ces Acadiens qui accumulent les épargnes et qui les mettent au service de leurs propres organisations nationales ou autres n'ont jamais voulu devenir des Séparatistes, même sur le plan économique. Ils entendent bien jouer un rôle au sein des autres organisations provinciales, particulièrement dans le champ des Credit Unions. Mais sagement, comme d'autres groupes minoritaires du pays, ils décidaient en 1945 de s'organiser en Fédération autonome, de mentalité catholique et française, et de laisser aux responsables de cette Fédération la responsabilité des relations avec les organismes d'esprit ou de mentalité différente. En d'autres mots, les Acadiens veulent contrôler eux-mêmes leurs biens, mais entrer en relation "par la tête" avec les autres.

Influence multiple

Cette Fédération des Caisses Populaires Acadiennes est aujourd'hui l'une des plus puissantes organisations de l'Acadie, avec son actif qui monte d'au moins un million chaque année. Tout de même on vise à des résultats encore plus marquants. C'est pourquoi on a organisé toute la province en divers Chapitres des Caisses Populaires, ce qui permet aux responsables de mieux suivre les progrès ou reculs de chaque Caisse particulière; on lance continuellement des concours d'épargne régulière et systématique, afin que les sociétaires ne retirent pas trop tôt ce qu'ils ont déposé (actuellement on calcule que les membres déposent trois millions par année et en retirent deux millions, signe que plusieurs n'ont pas encore saisi parfaitement le vrai sens de l'épargne); on facilite au comité d'Orientation ses rencontres régulières avec les divers secteurs coopératifs d'épargne, de consommation et de production; on fait naître des caisses scolaires dans les écoles régionales, adoptant toujours la formule qui oblige les élèves à faire eux-mêmes la plus grande partie du travail et qui, du coup, leur donne une formation à l'épargne et à l'administration.

Tout ce travail porte des fruits . . . en dollars. Voilà pourquoi on a pu mettre sur pied d'autres organismes et envahir de nouveaux domaines économiques. Par exemple, il y a six ans, on pouvait créer l'Union Coopérative Acadienne qui donne des cours de coopération (l'hiver) à des jeunes coopérateurs à Bouctouche et à Caraquet, groupe ensemble les Magasins coopératifs, les Organisations de pêcheurs, les Coopératives agricoles, etc., et enfin offre à ses membres, au nom de la Co-op Fire and Casualty Co., les services d'assurance automobiles et incendie.

Sociétés d'assurance

Dans ce domaine de l'assurance, ajoutons que les Acadiens possèdent aussi leurs propres compagnies: la SAGA ou Société d'Assurance Générale Acadienne qui, en opération depuis quatre ans, offre déjà à ses clients l'assurance garantie de fidélité, l'assurance cambriolage, l'assurance vol à main armée et, depuis quelques mois seulement, l'assurance incendie pour maisons privées, propriétés des cultivateurs et . . . entreprises commerciales; la Société d'Assurance des Caisses Populaires Acadiennes, fondée en 1948, qui avait 15 millions d'assurance en vigueur l'an dernier, offre quatre formes d'assurance: prêts et parts des Caisses Populaires, achats et parts des Coopératives.

Tout cela me rappelle à la mémoire une phrase que M. Martin Légère aimait redire ici dans l'Ouest canadien, lors de congrès du CCC: "En Acadie nous ne sommes pas pauvres individuellement, mais nous sommes multimillionnaires coopérativement". Déjà à Caraquet j'avais la preuve de la véracité de cet énoncé. En d'autres endroits je pourrais en vérifier par la suite tout le sens. Mais il me faut aborder pour le moment un autre domaine, celui de l'éducation.

Parlons de l'éducation

Car c'est à Caraquet même que je reçus ma première initiation au problème de l'éducation en Acadie. En effet, quittant l'édifice de la Fédération des Caisses Populaires, je me rendis fidèlement à un nouveau rendez-vous . . . à l'école régionale où m'attendait le R. P. Marcel Poirier, C.J.M., principal depuis trois ans. A remarquer que le Père Poirier est le premier prêtre à occuper le poste de principal dans une école publique du Nouveau-Brunswick. Il me fit visiter son école consolidée où 402 élèves des grades 7 à 12 remplissaient à capacité chacune des salles de classe. La majorité de ces élèves viennent de Caraquet, mais parmi eux on en trouve quelques-uns de Maisonnette, de Pokemouche, etc. Dans Caraquet même, en plus de cette école régionale, il y a sept écoles élémentaires pour les élèves des grades 1 à 6. Au cours de ma visite, je remarquai que la majorité des manuels en usage étaient des livres français, que ce soit pour les cours académiques proprement dits, ou ceux d'arts domestiques et d'arts et métiers. Première constatation.

Alors que nous nous dirigions ensuite vers l'Université du Sacré-Coeur à Bathurst, le Père Poirier me donna quelques explications à ce sujet. Notre loi scolaire de 1871, me dit-il, affirme à l'article 110: "All schools conducted under this Act shall be non-sectarian", c'est-à-dire, en pratique, qu'on rejetait hors de l'école la religion catholique et la langue française. Les réactions vives de la population acadienne, du Québec, et des interventions auprès du Fédéral et même du Conseil Privé firent naître le compromis de 1874: on acceptait l'enseignement du catéchisme en dehors des heures de classe, on dispensait les religieuses d'un stage à l'école normale en leur accordant le privilège de passer les examens dans leur couvent, on permettait le port du costume religieux à l'école; puis on concédait aux écoles acadiennes, de la 5e à la 8e année, l'usage de la grammaire française, de quatre livres de lecture et de l'histoire du Canada en français, mais sans fixer de programme officiel.

Programme français

Peu à peu, au cours des décennies suivantes, on sut gagner du terrain en faveur de l'enseignement du français. Ce n'est toutefois que bien récemment que fut organisé le "Curriculum Committee" au ministère de l'Education: il compte une douzaine de membres de langue française sur 30. Ce comité se divise en sous-comités: d'anglais, d'histoire et de géographie, de mathématiques, de sciences et de français. Ce dernier sous-comité se compose du président, de quatre représentants du ministère (dont M. Gérard de Grace, adjoint au sous-ministre de l'Education du Nouveau-Brunswick) et de quatre Acadiens, dont le Père Poirier lui-même. C'est à ce sous-comité que les Associations des Instituteurs et des Commissaires acadiens envoient leurs suggestions, afin que bientôt l'on reconnaisse officiellement des programmes français dans les écoles acadiennes. Pour le moment on peut dire que théoriquement il y a des cours de français et en français du grade 1 à 12. Par exemple, l'histoire générale, la géographie et l'histoire du Canada, en principe, s'enseignent en français du grade 1 à 12. Les mathématiques s'enseignent en anglais. Les examens reconnus de fait sont: French 1 et 2 pour les élèves de langue française, et 3 (facultatif) pour ceux d'expression anglaise; English 1 et 2 pour les élèves de langue anglaise, et 3 (obligatoire) pour ceux de langue française. A remarquer que les petits Acadiens commencent en 3e année le programme d'anglais de 1ère année pour les autres. Ils sont ainsi en retard de deux ans jusqu'à la 9e année, en anglais, par rapport aux petits anglophones. En 9e année ils doivent cependant étudier dans les mêmes manuels que les autres. Comme les parents veulent que leurs enfants apprennent parfaitement l'anglais, ils demandent qu'on corrige cette anomalie.

Ces quelques détails et bien d'autres excitaient déjà ma curiosité, mais je dus remettre à plus tard les questions qui se pressaient sur mes lèvres. Car nous entrions dans Bathurst.

(à suivre)

Renseigner, distraire et enrichir: voilà le but de l'Almanach Eclair 1962!

C'est cette semaine que cette publication fait son apparition à travers le Canada et aux Etats-Unis, et plus que jamais il s'agit de "la petite encyclopédie canadienne des gens et des choses".

Rien de mieux que **l'Almanach Eclair 1962** pour distraire en même temps que renseigner, non seulement l'homme d'affaires, mais aussi le travailleur, l'étudiant, la femme . . . Outre ses rubriques habituelles, constamment renouvelées et enrichies, il contient cette année une double section de renseignements qui rendront de grands services.

Cette brochure de 512 pages devient de plus en plus le livre préféré de la famille canadienne. Tout en y conservant l'essentiel de ce qui forme l'almanach traditionnel, **l'Almanach Eclair 1962** est adapté à l'ère moderne et ses besoins nouveaux.

Outre ses sections sur les divers gouvernements: fédéral, provinciaux et municipaux; les Arts et les Lettres, il comporte des chapitres soignés sur la santé, les autorités ecclésiastiques, l'éducation, l'agriculture, et une remarquable section sur le monde des sports, par l'expert Maurice Desjardins. Le tout abondamment illustré.

L'école française en Saskatchewan

LES GRANDS PROBLÈMES DE LA MINORITÉ

par Gaston DUGAS

Troisième d'une série de cinq articles

En Saskatchewan, on apprête les problèmes scolaires locaux à toutes les sauces.

Et pour rendre le tout un peu plus piquant, il est question d'apporter des modifications au système municipal de la province de façon, peut-être, à englober dans un même territoire et sous une même administration les choses scolaire et municipale.

Allez à Laflèche, Spirit Wood, Debden, Meadow Lake, Gravelbourg, Bellegarde, etc., et vous trouverez sans doute que la façon dont les "grands commissaires" (et parfois même le gouvernement en de rares occasions) épicent les problèmes, est assez indigeste.

Fondamentalement, il y a trois genres de difficultés auxquelles les Canadiens français de la Saskatchewan doivent faire face quotidiennement depuis des années: 1—leurs paroisses sont parfois divisées entre les territoires de plusieurs grandes unités scolaires, avec le résultat que les enfants sont souvent transportés dans des écoles centrales, en dehors des paroisses, là où il n'y a ni enseignement du français ni enseignement de la religion; 2—les écoles séparées ont l'obligation morale d'accepter des enfants venus d'en dehors de leur district, mais elles ne reçoivent aucune subvention pour ces écoliers, de la part du gouvernement ou de la grande unité; 3—les écoles séparées ou publiques catholiques reçoivent un nombre plus grand d'élèves de langue anglaise à la suite de la centralisation.

La peur d'avoir peur

Pour être honnête, il faut aussi signaler le cas de deux "qui ont peur d'avoir peur". Il s'agit de bons commissaires d'écoles catholiques qui voient venir la centralisation dans leur district et qui n'ont malheureusement pas la formation nécessaire pour faire face à la musique.

Dans un ordre d'idée plus général, on peut ainsi définir le problème causé par les écoles centrales. Dans les écoles publiques où les Canadiens français étaient en majorité, l'enseignement du français et de la religion se faisait normalement, en vertu des articles 203 et 204 de la loi scolaire et des articles 52 et 50 de la loi constituant les grandes unités scolaires.

A la suite de la centralisation, la grande unité, forte de l'autorité qui lui est conférée par le paragraphe 8 de l'article 51 (qui lui donne le droit d'envoyer les enfants à l'école qu'elle choisit elle-même), a fermé les écoles des districts scolaires environnants et a transporté les enfants à une école publique où la majorité était catholique. Ces districts environnants étant à majorité ou en partie non-catholiques ou non-français, l'école publique a perdu ou perdra vite son droit légal à l'enseignement du français et de la religion, droit conféré par les articles cités plus haut. Même quand l'enseignement de ces deux matières reste possible, il devient tout de même très difficile.

Un cas typique

Le cas de Bellegarde est typique du problème numéro 1, dont nous parlons plus haut. Une paroisse française est divisée par deux grandes unités. A Bellegarde, il existe une école où le français et la religion sont enseignés et où, de tout temps, les parents franco-catholiques de Redvers faisant partie d'une unité voisine ont inscrit leurs enfants.

Mais les responsables des grandes unités, tant à Bellegarde qu'à Redvers, sont à cheval sur leurs principes. Redvers refuse de verser à l'école de Bellegarde les subventions équivalentes au nombre de leurs élèves qui fréquentent cette dernière école. Redvers déclare même qu'il y a tout ce qu'il faut dans son école pour tous les enfants de son district: le français et la religion n'y sont cependant pas enseignés, mais c'est peu important!

Bellegarde, cette année, fait des siennes. L'école refuse, sous les directives des commissaires, dont un bon Canadien français, de recevoir les enfants de Redvers s'ils ne paient pas des frais de scolarité de plus de $100. Comme la commission de Redvers ne veut pas payer, la demande est alors adressée aux parents qui, eux, ne veulent pas non plus payer. On met donc les enfants de langue française à la porte de l'école française et on menace de faire venir la police pour calmer l'enthousiasme de ceux qui ne veulent pas se soumettre à un règlement jugé inique. Si les deux grandes unités pouvaient mettre un peu d'eau dans leur vin, il pourrait y avoir échange d'élèves et de subventions, et le problème serait réglé.

Et un autre cas typique

Meadow Lake est un autre cas typique. Il s'agit d'une école séparée, au nord-ouest de la province, établie en 1960. Elle est plongée dans des difficultés financières jusqu'au cou.

Cette école dispense l'enseignement à des enfants d'en dehors de son district (enfants transportés par la Grande unité qui ont le choix entre l'école publique et l'école séparée, mais qui optent pour la dernière parce qu'on y enseigne la religion). L'école ne perçoit pas les taxes des contribuables des districts centralisés, taxes des contribuables des districts centralisés, taxes versées à la grande unité, qui refuse de payer pour les enfants sous sa juridiction qui préfèrent l'école séparée.

Une école séparée peut tenir le coup, dans la plupart des cas, à cause des religieuses qui se contentent de 50 pour cent seulement du salaire versé normalement à des laïques. Mais dans d'autres cas, les religieuses ne sont pas disponibles et parfois, l'école séparée doit fermer ses portes. Ce fut le cas de Courval.

La question des subventions est une autre épine dans le talon des écoles séparées. Meadow Lake, encore ici, est un bon exemple. L'an dernier, les subventions de construction, pour l'école séparée, ne se sont élevées qu'à 55 pour cent de ce qu'a reçu la grande unité, et les subventions pour les dépenses courantes à 43 pour cent.

Les problèmes demeurent

La chose s'explique très bien théoriquement, mais dans la pratique, l'école séparée reste avec ses problèmes.

Les subventions sont basées sur la capacité de payer des contribuables. Les terres de la grande unité de Meadow Lake sont pauvres et les subventions sont donc élevées. Dans le district même de Meadow Lake, l'évaluation est plus forte et l'école séparée, qui théoriquement ne reçoit que les élèves de ce district, reçoit donc des subventions moins élevées. Le gouvernement oublie cependant 1—que les gens de Meadow Lake, même s'ils vivent sur des terres plus riches que dans les autres districts, sont tout de même aussi pauvres **et ne paient pas** leurs taxes; et 2—que l'école séparée reçoit des élèves d'autres districts scolaires pour lesquels elle ne reçoit aucune subvention.

Il serait injuste de dire que le gouvernement oublie complètement le problème. Une certaine somme d'argent a été avancée dernièrement à l'école séparée de Meadow Lake, somme qui assurera le financement de l'école au moins jusqu'à Noël. Et le ministre de l'Education, M. Blakeney, a reconnu devant nous qu'il faudra faire davantage.

Le gouvernement a aussi reconnu qu'il existe une différence entre les subventions pour fins de constructions entre écoles publiques et écoles séparées. Mais il n'a pas su expliquer exactement pourquoi . . .

Avec ça que l'enseignement du français est de plus en plus difficile, dans la grande majorité des écoles séparées, paraît-il.

La difficulté provient de l'encombrement des classes — conséquences de la centralisation ou du manque de ressources — et du petit nombre d'élèves de langue française. Le manque de collaboration ou la mauvaise volonté, tantôt des commissions scolaires, tantôt du personnel enseignant et de certains membres du clergé anglophone, serait malheureusement souvent en cause.

Le français est actuellement enseigné dans quelque 300 classes, en Saskatchewan, mais le fait que des élèves de langue anglaise les fréquentent de plus en plus n'améliore pas la situation, au contraire. Les élèves français perdent, ainsi, souvent leur temps.

A ces 300 classes, il faut ajouter environ 225 locaux où la religion est enseignée.

(à suivre)

Les suggestions d'un évêque

Son Exc. Mgr Laurent Morin, ancien auxiliaire de Montréal et maintenant évêque de Prince-Albert, Saskatchewan, a publié une lettre pastorale sur les réformes scolaires, en février dernier.

Mgr Morin s'inquiète non seulement de la foi de ses fidèles mais aussi de leur langue. Il écrit notamment:

"Si le projet des modifications municipales allait se réaliser et que, de ce fait, s'opérait par exemple la fusion juridique des municipalités et des unités scolaires, nous sollicitons instamment, et avec un ferme espoir dans l'esprit de justice de nos gouvernants, la reconnaissance des droits suivants:

"1—le rappel de la loi créant les commissions des écoles secondaires; ou bien

"2—l'agencement d'une nouvelle loi qui accorde aux parents la reconnaissance de leurs droits inaliénables quant à l'éducation de leurs enfants;

"3—la création, à côté d'un County Public School Board, qui dirige et administre les écoles publiques, d'un County Separate School Board, qui dirige et administre les écoles séparées depuis la 1ere jusqu'à la 12e année inclusivement.

"Ces droits fondamentaux et essentiels, nous ne cesserons de les réclamer, et par tous les moyens. Nous demandons, non pas des privilèges, mais simplement la reconnaissance des droits naturels des parents."

La vie politique au Manitoba

Nominations ministérielles

Notre chroniqueur, Jacques, a noté fidèlement la semaine dernière la nomination de deux nouveaux ministres au cabinet Roblin. Evénement sur lequel il convient de revenir, car ces décisions représentent plusieurs heures de réflexion, qui portent moins sur le choix de personnes que sur une appréciation de la situation politique du parti.

Il faut souligner en premier lieu que ces nominations ont été préparées par la création d'un nouveau ministère à la dernière session régulière, celui du bien-être social. Ce geste seul faisait ressortir combien l'Etat s'occupe de plus en plus du bien-être, au point qu'il faut le séparer nettement du champ de la santé, qui lui aussi est en plein épanouissement. Indice que le gouvernement songe sérieusement à la possibilité d'un plan d'assurance-santé, qui engloberait les frais des soins médicaux et qui, ajouté au plan d'assurance-hospitalisation, donnerait amplement du travail à un ministre.

Tout de même, la séparation, qui est maintenant consacrée par la nomination de M. John Christiansen comme ministre du bien-être, enlève un peu de prestige à l'hon. Dr George Johnson. Ce n'est pas une conséquence négligeable, car ce dernier, malgré ses manières très agréables, semble porter à exagérer l'autorité de l'Etat dans les champs où celui-ci collabore avec les agences volontaires. Pour cette même raison, il fût sage de lui laisser le portefeuille "santé" au lieu de celui de "bien-être".

Les récentes mutations du cabinet laissent MM. Roblin, Evans et Lyons avec des doubles portefeuilles, mais la possibilité d'autres nominations est minime. M. Roblin tient, au poste de trésorier, le portefeuille qui contrôle en dernière analyse les autres portefeuilles. Le secrétariat provincial et les affaires municipales ne justifieraient pas un douzième membre du cabinet, pour le moment, d'autant plus que l'opinion publique trouve le chiffre "onze" un peu élevé.

Il s'ensuit que les aspirants aux portefeuilles qui n'ont pas réussi à décrocher le prix doivent attendre dans la certitude que leur propre réélection est moins assurée qu'autrefois. D'autre part, les membres dont la réélection est assez certaine et qui se tenaient tranquilles par diplomatie, échapperont davantage dorénavant à la direction de M. Roblin. Ce dernier n'a pas réussi non plus à trouver un conseiller ministériel des groupes mennonite, français et ukrainien.

Enfin, la distribution des ministres au point de vue géographique peut susciter des considérations très intéressantes. Portage et Minnedosa, les comtés des deux nouveaux ministres, ont passé du camp libéral au camp conservateur aux dernières élections seulement. M. Roblin espère bien, comme dans le cas de Rockwood et Le Pas, confirmé ce choix par l'octroi d'un portefeuille. Il en résulte cependant que les comtés le long de la frontière américaine n'ont généralement plus de ministre. L'orateur de la Chambre, M. A. W. Harrison, assure la fidélité de Rock Lake, probablement, mais le député d'Arthur a gagné par un cheveu, Turtle Mountain, ancien fief de l'hon. Errick Willis, a été perdu, les Créditistes ont emporté Rhineland et l'avenir de Pembina, temporairement assuré par la veuve de M. Morrison, est incertain. La vision conservatrice au Manitoba est-elle conditionnée par le mouvement nord et ouest de la population? Et les vieilles parties agricoles ont-elles perdu leur poids auprès du parti? La composition actuelle du cabinet donne lieu aux questions du genre et semble indiquer de nouvelles orientations politiques importantes.

GAMIN D'OR.

* * *

Le parti est mort, vive le parti

Sans tambour ni trompette le parti social démocratique s'est éteint et a fait place au Nouveau Parti Démocratique. Ce Nouveau Parti a reçu beaucoup de publicité depuis sa fondation à l'échelle nationale au mois d'août dernier. Mais que nous offre-t-il vraiment de nouveau?

Santé

Le Nouveau Parti Démocratique est formé de la majorité des CCfistes, des membres de syndicats et de plusieurs intellectuels. Lors du congrès de fondation du nouveau parti à l'échelle manitobaine, le programme de ce corps politique a été dévoilé. Au point de vue santé, le parti propose un plan d'assurance-santé incluant, pour débuter, les soins médicaux et la chirurgie et, progressivement, les services pharmaceutiques et autres services semblables nécessaires au maintien d'une société en bonne forme. Cependant, on n'indique pas comment les autorités du parti y parviendront.

Education pour les années '60

Le but du nouveau parti pour les neuf années à venir est la gratuité scolaire à tous les niveaux. Afin d'y parvenir, les autorités propose l'expansion de notre système d'octrois pour les écoles et les universités ainsi qu'un programme de bourses d'études, de prêts sans intérêt et l'expansion des services d'éducation des adultes.

Liberté, dignité et agriculture

Afin d'établir une société où tous les travailleurs jouiront de la sécurité de leur emploi avec liberté et dignité, et afin que tous jouissent des profits de l'économie industrielle, le nouveau parti suggère l'établissement d'un ministère du travail et le maintien des taux de salaire minimum en relation avec le coût de la vie. Le nouveau parti désire aussi encourager les fermes familiales et les mouvements coopératifs.

Affaires municipales et bien-être

Le NPD suggère la participation des municipalités aux conférences fiscales fédérales-provinciales. Au point de vue bien-être, ce groupe suggère une étude des services actuels, une amélioration de ces services et un programme d'aide aux Indiens et Métis.

Revenus

Il se propose d'obtenir ses revenus par une augmentation de la taxe des corporations, par la réduction des allocations pour la dépréciation et l'élimination des moyens de filouterie; en obtenant une meilleure portion des revenus des corporations exploitant nos ressources naturelles, et par l'imposition d'un nouveau système de taxation de l'industrie du transport.

Quant à la réalisation

Tous les partis politiques au Canada comme au Manitoba possèdent des programmes qui semblent très idéalistes et des mesures qui semblent très justifiables. Mais les partis qui ont suivi leur programme original sont peu nombreux. Le nouveau parti échappera-t-il à la règle générale? On ne peut le dire. C'est triste de devoir l'admettre, mais l'idéaliste aujourd'hui semble n'exister que sur papier. Il n'y a aucune garantie que l'idéalisme du nouveau parti survivra avec les années. Mais aussi, est-ce que la politique de ce nouveau parti est meilleure pour la société en général? Il est impossible de satisfaire tout le monde, et le malheur des uns fait le bonheur des autres. Est-ce que le nouveau parti désire vraiment établir l'équilibre dans notre société moderne, ou, est-ce qu'on ne désire vraiment que changer le mal de place?

J. B.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

C'était le lundi 6 septembre qu'avait lieu la réunion régulière des Comités permanents de la ville de St-Boniface.

Coût du pavage

M. André Janssens, de la rue Plinquet, se présentait au nom de plusieurs résidants de cette rue pour demander encore une fois d'être exempté de payer le coût du pavage de cette rue. Les résidants n'avaient pas demandé de faire paver leur rue et ce n'est que pour le bénéfice des grosses entreprises qui utilisent cette rue comme faisant partie du réseau routier, Provencher-Archibald-Dawson, que la ville a procédé à un pavage de huit pouces d'épaisseur sur une largeur de 32 pieds.

L'échevin Turner fait remarquer à la délégation que le coût qu'ils ont à payer est pour un pavage de six pouces sur une largeur de 24 pieds. M. Janssens demande pourquoi les résidants de la rue Plinquet ne jouiraient pas des mêmes avantages que ceux des rues Provencher, Archibald et Dawson qui n'ont rien à payer parce que la province a défrayé le coût du pavage. Cette rue, dit-il, a été pavée quatre fois, pourquoi est-ce que les résidants de cette rue seraien tenus de payer pour jouir du privilège de faire secouer leurs maisons par les vibrations causées par les énormes camions qui empruntent cette route?

Les échevins recommandent de remettre le dossier de cette affaire à l'avocat de la ville et qu'un comité formé des échevins McCall et Warman, de l'avocat de la ville et du trésorier rencontre un représentant du Département de l'évaluation afin de discuter cette question.

Dommages causés

Les Soeurs de la Présentation de Marie, de 718, avenue Taché, réitèrent leur demande pour se faire indemniser pour des dommages causés à leur couvent lors du pavage de la rue Taché en 1960; les entrepreneurs de ce travail prétendent que les dommages n'ont pas été causés par leur travail et le comité réfère le problème à l'avocat de la ville.

L'ingénieur de la ville rapporte qu'il reçoit des plaintes des résidants du Parc Windsor au sujet du fait que l'approche de la rue Bétournay au chemin no 59 n'est pas encore pavée; comme ceci est du ressort de Ladco, la ville demandera à cette compagnie de voir à ce que le travail soit fait, et si Ladco n'accède pas à cette requête, la ville demandera à la province de faire les travaux de pavage requis et le coût sera mis au compte de Ladco.

Système d'aqueduc

Plusieurs compagnies d'ingénieurs-conseil ont soumis des propositions relativement à une étude de notre système d'aqueduc en rapport avec les plans du gouvernement métropolitain; d'ici quelques années il faudra se raccorder à une nouvelle conduite d'eau, ce qui nécessitera plusieurs changements dans le système actuel; le Comité des travaux publics étudiera cette question plus longuement.

M. Bockstael, ingénieur de la ville, propose toute une liste de projets comme programme de travaux d'hiver. Comme les gouvernements fédéral et provincial retournent à la ville à peu près 75 pour cent du coût de la main d'oeuvre pour ces travaux, l'ingénieur propose de raccorder des conduites d'eau dans le système d'aqueduc pour un montant de $21,625, dont $8,250 seraient remis à la ville; le remplacement de l'égout Provencher-Des Meurons qui déverse dans la rivière Seine et qui serait raccordé à la rue De La Morénie au coût de $60,000 ($16,500); un pont pour piétons, rue Tremblay, $4,500 ($1,875); nettoyage et réparation de l'égout chemin Dawson, $30,000 ($18,750); renouveler les conduites d'eau de quatre pouces à plusieurs endroits, $75,000 ($22,500); travaux de pavage aux intersections, trottoirs et réparations de boulevards, $30,000 ($12,000); nettoyage des rives de la Seine, $2,500 (1,500).

Pour la section du Parc Windsor, l'ingénieur propose les travaux suivants: pavage, $20,000 ($4,500); conduites d'eau, $70,000 ($26,250); égouts, $70,000 ($26,250). Les chiffres entre parenthèses indiquent les montants qui seraient remis à la ville. Tous ces projets seront étudiés à une réunion spéciale du Conseil.

Le Comité du Bien-Etre social a recommandé de faire afficher parmi les employés de la ville, une demande de sténographe, et s'il n'y a pas de candidat parmi les employés, cette demande sera soumise au public.

Une compagnie qui utilise un terrain vacant appartenant à la ville et qui y a même placé une clôture devra enlever cette clôture et débarasser le terrain, sinon l'avocat de la ville la poursuivra.

Le Club St-Vincent fait une offre de $1.00 pour le terrain de l'école Reine Elisabeth avec permission de s'en servir pour fins récréatives; comme ce terrain n'a pas encore été transféré à la ville, la requête du Club St-Vincent sera étudiée en temps et lieu.

Le 14 novembre, le "Board of Adjustment" du Métro étudiera le projet du cimetière sur la route 59. Il fut recommandé que la ville soit représentée par son avocat et que celui-ci oppose ce projet. L'échevin Huppé sera aussi présent à cette réunion.

Eclairage défectueux

Vu la requête du greffier, M. Maurice Prud'homme, au sujet de l'éclairage défectueux et du danger d'incendie dû à la demande d'énergie électrique dont le système actuel ne peut suffire, l'ingénieur devra soumettre un estimé du coût du brochage complet de l'Hôtel de Ville, et ceci pour la réunion de mardi prochain.

Par suite de la demande du Dr French pour de nouveaux locaux pour l'Unité Sanitaire, le Conseil recommanda l'étude d'un projet de construction au côté sud-est du terrain à l'est de l'Hôtel de Ville et qu'on prévoit, dans les plans de construction, la possibilité d'ajouter plus tard à cette construction. Les gouvernements fédéral et provincial assument les deux-tiers des frais de construction jusqu'à une certaine limite.

M. le Maire est parti, lundi, pour Montréal, où il assistera à une réunion de l'exécutif de la "Mayors and Municipalities Federation". Il se rendra aussi à Ottawa.

Vu les dommages faits dans les parcs ainsi que l'abus des privilèges, la commission des parcs a résolu de légiférer contre ceux qui ne respectent pas la loi et à décrété que les parcs seront fermés au public de 11 h. p.m. à 7 h. a.m., et que ceux qui y seront trouvés (exception faite de ceux qui utilisent les promenades pour les traverser seulement) seront passibles d'une amende n'exédant pas $50 ou sept jours de prison.

Afin de permettre aux employés de jouir du congé du 11 novembre, qui tombe un samedi, le Conseil a décidé de déclarer le lundi 13 novembre jour férié pour les employés de la ville de St-Boniface; en ceci, le Conseil emboîte le pas avec les gouvernements fédéral et provincial, ainsi qu'avec la Commission du Winnipeg Métropolitain et plusieurs autres villes et municipalités. Donc, les bureaux de la ville seront fermés le lundi 13 novembre et la réunion du Conseil aura lieu le mardi 14 novembre.

A mardi prochain.

A l'Alliance Française

Explorations de cavernes antiques en compagnie de M. N. Casteret

M. Norbert Casteret, explorateur-spéléologue et préhistorien de France, a raconté très modestement aux très nombreux membres de l'Alliance Française du Manitoba, mercredi soir, quelques péripéties de ses nombreux voyages souterrains en compagnie d'abord de sa femme, puis de ses filles. Il illustra ensuite ses paroles au moyen de diapositives qui permirent à tous de mieux saisir les divers aspects de ces voyages qui permettent plus qu'une simple expérience sportive, mais des découvertes scientifiques de première valeur pour la géologie, la paléontologie, la préhistoire, la biologie, etc.

Savant "modeste", mais conférencier de qualité, M. Casteret se servit de toutes les nuances de la langue française et de l'éloquence pour faire aimer un "monde ancien" à ses auditeurs qui, pour la plupart, en entendait parler pour la première fois. Aussi leur émerveillement se manifesta par une attention soutenue et par le désir (manifesté au cours du goûter qui suivit la conférence) de pouvoir un jour suivre le spéléologue dans ses excursions souterraines.

Sous les Pyrénées

M. Damien Giordani, qui présenta le conférencier aux auditeurs, avait bien dit que ce savant avait visité plus de 1,200 cavernes, gouffres et rivières souterraines, en diverses parties du globe. Mais M. Casteret se contenta de parler des "Glaces souterraines les plus élevées du globe", en racontant quelques découvertes qu'il fit en deux temps, soit à 25 ans d'intervalle, sous les Pyrénées, à la frontière franco-espagnole.

D'abord en juillet 1925, en compagnie de sa femme, il parvenait à la brèche de Roland, massif nouveau pour eux, tout de calcaire, composition qui seule comporte des cavernes. De fait ils découvrirent un majestueux porche de caverne, s'y aventurèrent, parvinrent à un lac glacé mi-souterrain, s'engagèrent sur un large fleuve de glace, entrèrent dans une immense caverne glacée dont les parois étaient couvertes de stalactites que le soleil extérieur faisait resplendir de reflets verdâtres, glauques. S'engageant toujours plus avant sous la montagne, en dépit de couloirs parfois trop étroits ou des aspérités chaotiques du plancher de glace, ils avancent pendant des heures, traversant ainsi la montagne de part en part, découvrant de nouvelles cavernes, d'autres fleuves de glace encore plus majestueux . . .

Plus loin et plus bas

M. Casteret désirait toujours retourner à la découverte souterraine de ce massif du Mont Perdu, mais la guerre civile d'Espagne qui ferma la frontière, puis la guerre mondiale, enfin des expéditions et des missions en d'autres pays l'en empêchèrent jusqu'à 1950. Sa femme était morte en 1940 en donnant naissance à son 5e enfant. Aussi, lors de cette expédition de 1950, M. Casteret est accompagné par ses deux filles aînées, âgées de 19 et 20 ans. Tous trois retournent donc à la brèche de Roland, s'engagent dans la caverne glacée "Casteret", la plus élevée du globe, et partent en expédition souterraine . . . mieux équipés que lors de l'excursion de 1925. Couloirs adjacents et salles latérales, cavernes inférieures, gouffres profonds, rien n'échappe aux explorateurs qui vont toujours plus loin et plus bas.

Animaux congelés

Ils découvrent des animaux congelés, des reliques préhistoriques, des glaces fondantes, puis d'autres cavernes jusqu'ici inconnues, d'autres avenues géantes glacées, d'autres corridors, puis d'autres cataractes à escalader . . . parfois au-dessus de gouffres d'une profondeur de plusieurs centaines de mètres.

En route, ne ménageant nullement la poudre de magnésium, ils captent toute une série de photographies qui font maintenant les délices des auditeurs de l'Alliance Française et permettent de mieux saisir les richesses de cette science nouvelle, la spéléologie que fit naître au 19e siècle le découvreur E.-A. Martel et que développa au plus haut point M. Casteret lui-même et les nombreux disciples qu'il a suscités autour de lui, d'abord dans sa propre famille.

D'autres activités

M. Charland Prud'homme, greffier de l'Assemblée législative du Manitoba, remercia chaleureusement le conférencier, délégué officiel de l'Alliance cette année, qui "nous fit connaître un monde ancien, nouveau pour nous".

Mme Meredith Jones, présidente, avait annoncé dès les débuts de la soirée, que M. Casteret parlerait encore deux fois le lendemain, illustrant naturellement ses paroles par des diapositives: à 10 h. a.m. au Collège de St-Boniface et, à 1 h. 30 p.m., au Bâtiment des Sciences (salle 107) de l'Université de Manitoba.

Mme la Présidente encouragea aussi les membres de l'Alliance Française à tirer parti des nombreuses occasions offertes, pour jouir des avantages de la conversation française et de la culture française: conférence de M. Gérard Bessette, professeur de français à l'Université Queen's, le 9 novembre, à 3 h. 30 p.m., au pavillon d'Agriculture de l'Université de Manitoba; présentation au théâtre Dominion du "Médecin malgré lui" par les acteurs du Cercle Molière de St-Boniface; films français au Collège de St-Boniface et participation active aux discussions du Ciné-Club; film "Les châteaux de la Loire" offert par Mme Grandpierre, présentation suivie d'une discussion en français; invitation au grand public de se rendre, le soir, au laboratoire des langues inauguré récemment au Churchill High School.

Quelques membres de l'exécutif de l'exécutif de l'Alliance Française reçurent à dîner au Manitoba Club, jeudi soir, M. Norbert Casteret.





CITÉ DE ST-BONIFACE

Proclamation

"Semaine d'appréciation de la jeunesse"

ATTENDU que la jeunesse consciente de ses devoirs civiques appréhende la délinquance juvénile;

ATTENDU que 95 pour cent de la jeunesse est sérieuse et digne de confiance, méritant ainsi notre appui et notre encouragement;

ATTENDU que les citoyens de St-Boniface voudront s'associer au Club des Optimistes de St-Boniface pour exprimer à cette jeunesse leur appréciation et lui vouer leur appui dans ses entreprises;

QU'IL SOIT DONC RESOLU, qu'en ma qualité de Maire de St-Boniface, je déclare la période du 13 au 19 novembre 1961

"La Semaine d'appréciation de la jeunesse"

et j'incite les citoyens de St-Boniface à reconnaître les faits de notre jeunesse et de lui accorder leur entière confiance et leur généreux appui.

DIEU PROTEGE LA REINE

Joseph Philippe GUAY
Maire

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 3 novembre 1961.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man.
le 29 octobre 1961.

Séparatisme et survivance

M. le rédacteur,

Le point de vue exprimé par un de vos lecteurs récemment (6 octobre) sur le séparatisme est sans doute partagé par beaucoup, mais il suggère une fausse interprétation. Evidemment, quand on a oeuvré pendant trente ans dans l'édifice de la survivance dans l'Ouest, ça doit chatouiller les oreilles d'entendre parler de séparation du Québec.

Mais la cause des séparatistes est-elle si opposée à celle que défend le patriote de l'Ouest? Essentiellement c'est la même chose: cultiver une nationalité canadienne-française. Les premiers préconisent une mesure radicale: souveraineté du Québec, le second veut la reconnaissance de tous nos droits, et, de façon ultime, l'épanouissement de notre nationalité dans les dimensions du grand Canada.

L'indépendance du Québec est une utopie, dit-on. Eh bien! un Canada bi-culturel d'un océan à l'autre (à commencer par Ottawa si possible) en est une autre. Entre les deux, je préfère la première.

Les réalisations du groupement français dans l'Ouest ne doivent pas nous faire oublier que notre minorité n'est qu'en état de survivance et qu'elle le restera tant qu'elle sera une minorité. Dans cette situation, on peut opter, ou bien pour une survivance éternelle, ou bien pour l'assimilation (qui est d'ailleurs un fait permanent), ou bien . . . oui, le séparatisme.

Cette dernière option est-elle une trahison? La perte éventuelle de certaines de nos forces disséminées en dehors du Québec pose, certes, un problème aux séparatistes, mais l'avantage d'être une nation libre justifie pour eux le sacrifice de ces éléments. (Du moins, je le crois, n'étant pas au courant de leur littérature.)

Pour moi, le séparatisme veut sauver le principal pour ne pas perdre le tout. Car si notre nation est en état de survivance en dehors du Québec, au Québec même, elle est loin, oh! combien loin, d'être parvenue à l'épanouissement d'une nation adulte.

Nos pères ont fait la confédération. Ils agissaient avec leur époque. Aujourd'hui, à nous de voir si la confédération, avec ses dix provinces, bientôt onze ou douze, nous convient. Encore là, rejeter la confédération n'est pas nécessairement une trahison. Ce peut être l'acte d'une nation en voie de maturation. Je suis convaincu, pour ma part, que le Canada français ne peut pas aspirer à devenir une nation adulte dans la confédération style 1961.

J'écoutais l'autre jour une discussion à CBC ("Court of opinions"). On demandait aux quatre éminences invitées de répondre à cette question: l'éducation devrait-elle relever du fédéral? Tous ont répondu oui, avec ou sans réserve.

Clément Brown, correspondant du "Devoir" à Ottawa, écrivait le 23 octobre: "Sournoisement se poursuit la campagne en faveur d'une intervention de plus en plus accentuée du gouvernement fédéral dans le financement de l'éducation. Le dernier plaidoyer entendu sur ce sujet est celui de la Canadian Teachers' Federation . . ."

On voit que la confédération a fait du chemin. L'état d'esprit du Canada "at large", le voici exprimé par Ann Henry dans la "Tribune" de Winnipeg (26 octobre). Elle parle au nom du "Canadien moyen": "To the average Canadian, like myself, who quite simply looks on residents of Canada as Canadians and not French, English, German, Dutch or Roumanian Canadians or anything else, the idea of Quebec seceding from Canada because she wants to become a nation, comes as a very great surprise . . ." Mlle Henry aime voir les Canadiens français dans le même moule que les derniers immigrants arrivés de Roumanie ou d'ailleurs. Ma foi! il ne fallait pas moins que le séparatisme pour lui faire une "big surprise"! Et à combien d'autres!

Je n'ignore pas que le séparatisme pose des implications formidables. A commencer par la reconquête économique, dont on prend conscience actuellement. Mais le plus gros obstacle est peut-être d'ordre psychologique. Après deux cents ans de conquête, y a-t-il encore un esprit national? On vit bien, au Canada, on mange bien, on est bien chauffé: pourquoi se tracasser?

L'assimilation est un fait pour une proportion grandissante des Canadiens français. L'assimilation ne se fait pas nécessairement de volonté délibérée, mais le plus souvent, on le sait, par la force des choses. D'ailleurs, sur le plan individuel, elle n'entraîne pas nécessairement un appauvrissement.

Il paraît que Ben Gurion a envoyé à des personnalités juives du monde entier une lettre circulaire demandant une définition du Juif, parce qu'on ne pouvait pas s'entendre en Israël sur ce qui fait qu'un homme est juif. Et Ben Gurion n'a pas encore de définition! . . . Je vois très bien le jour où il sera difficile de définir un Canadien français, même si notre diaspora a duré quelque 1800 ans de moins que l'autre.

Si le peuple canadien-français veut l'indépendance, avec un quart de la volonté des Israéliens, il l'aura. Qu'est-ce qui est plus fort que la volonté d'un peuple? Pour le moment, l'idée de séparatisme ne peut que faire du bien. Elle fera au moins sentir à l'opinion publique anglo-canadienne ce qu'il lui est difficile de comprendre: que les Canadiens français sont une nation.

R. V., St-Boniface.

St-Emile

Thé-bazar

Le conseil de la Ligue Féminine Catholique organise un thé-bazar qui aura lieu dans la salle paroissiale, angle des rues Ste-Anne et Sterling, le vendredi 17 novembre, de 7 h. à 11 p.m., et le samedi 18 novembre, de 2 h. à 11 h. p.m. Il y aura un grand nombre de comptoirs pour vêtements de bébé et pour pâtisseries. Les dames en charge sont Mmes Florent Bohémier et Jack Matthews, assistées de Mmes Raymond Ratté, Adrien Perreault, Georges Pagé, John Lafrance, Wilfrid Pilon, William Palehitski, Henri St-Mars, John Riel, John Brussé, Wilfrid Mager et Mlle Irène Perreault. Les jeux seront organisés par les hommes de la paroisse.

Vient de paraître

Le calepin d'un fluneur

par Félix Leclerc

Le poète-chansonnier ne manque pas de profondeur dans ses chansons; elles sont celles d'un homme qui réfléchit beaucoup sur la vie, qui observe et qui, parfois, "met le cap sur l'infini". Avec **Le calepin d'un flâneur**, c'est une autre occasion pour le troubadour de se faire philosophe et de nous faire expérimenter que, selon son opinion, "le cadeau d'une pensée est plus précieux que l'or". (page 111)

Le poète a eu la vie dure. A certains passages de son **Calepin**, on devine que la civilisation industrielle, avec son éclatement dans notre milieu paysan, lui a blessé l'âme. La civilisation industrielle n'est pas propice aux poètes: elle ne permet plus les "idées neuves". Alors, le pays devient "un pays muet, aux villes tristes, où le monde claque des dents de froid et de peur et fait semblant d'être heureux". (page 8)

Malgré cela, le poète devenu flâneur continue d'inventer des "idées neuves" et nous en donne tout un bouquin. C'est son but: "Ayant prévu que le silence deviendrait une rareté, j'en ai fait provision ces dernières années et j'en donne une petite ration aux amis qui m'en demandent. Parfois une tête pleine de bruit s'installe dans un coin de ma maison et s'en gave. Le jour n'est pas loin où l'on verra des écriteaux: "Silence à vendre". Ce qui attirera beaucoup de monde. Alors je m'en irai par delà une autre montagne". (page 162)

Que dira donc le poète de l'essor technologique moderne? En sera-t-il exalté? Voici ce qu'il en pense: "Toute la population assistera cet après-midi au lancement de la fusée vers la lune, c'est extraordinaire. Dos tourné à cette minute unique dans l'histoire scientifique, j'irai avec Geneviève voir une chose aussi formidable: au bout du champ, si le blé est sorti". (page 95). D'ailleurs, pourquoi s'exalter de cet essor quand il est impuissant à rendre l'homme heureux, parce qu'il existe un autre univers que l'univers des corps: "La maison heureuse devient vite odieuse si elle ne prend soin que du bonheur du corps, vite contenté". (page 111).

Chaque pensée de ce **Calepin** peut devenir une semence de contemplation pour quiconque se conforme à l'invitation du flâneur: "Comme du grain en terre, laisse pourrir ton idée. Une tige en sortira peut-être". (page 127)

Des idées à laisser pourrir, il y en a à foison dans ce livre où Félix Leclerc, après s'être fait l'émule de LaFontaine, se fait l'émule de Pascal. Un livre à lire dans le silence.

Le calepin d'un flâneur par Félix Leclerc, 170 pages, $2.00 (par poste: $2.10). En vente dans toutes les librairies et chez Fides, 135, avenue Provencher, St-Boniface.

• • •

Aujourd'hui 1962

Un agenda de Mme Françoise Gaudet-Smet

Grâce à Mme Françoise Gaudet-Smet, nous avons maintenant un agenda bien à nous.

"Aujourd'hui 1962" se compare avantageusement aux agendas européens et, surtout, il a été pensé au Canada français pour les Canadiens français.

Un agenda est avant tout un objet pratique, un instrument de travail pour la ménagère autant que pour l'homme méthodique qui veut planifier son activité quotidienne. Or l'agenda de Mme Gaudet-Smet est avant tout pratique: il compte 160 pages, il a un format commode (8½" x 5½") et une reliure à anneaux de plastique permettant de garder l'agenda ouvert à la page désirée.

Par ailleurs, Mme Gaudet-Smet est une femme de goût et cela se voit à travers les 160 pages de son magnifique agenda dont le thème, cette année, est le poisson, richesse du Québec. La couverture en quatre couleurs de Jean-C. Auclair est fort élégante de même que les illustrations intérieures.

L'agenda contient également des photos magnifiques, plusieurs poèmes, des citations de la bible pour chaque jour de l'année, des textes de l'auteur, des renseignements divers et plusieurs recettes de succulents plats au poisson.

Tous les Canadiens français voudront se procurer l'agenda "Aujourd'hui 1962" de Mme Françoise Gaudet-Smet et offrir à leurs amis pour les fêtes ce cadeau dont on se sert tous les jours de l'année. Il est en vente partout à $1.50 et ce sont les Editions du Jour (3411, rue St-Denis, Montréal) qui en assurent la distribution à travers le pays.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff explique la place du maitre dans l'instruction

Professeur pendant une vingtaine d'années et supérieur d'une communauté d'éducateurs, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., était l'orateur tout désigné pour adresser la parole à la réunion régionale des éducateurs du Sud-Est manitobain, qui eut lieu à St-Boniface jeudi soir dernier. Aux instituteurs et institutrices réunis pour deux jours d'études, il a donné une vue d'ensemble du travail de la formation d'un être humain et du rôle de chaque participant à ce travail.

Il s'est appliqué à montrer comment le maître, en quelque sorte un employé du gouvernement, demeure néanmoins le délégué des parents et le spécialiste dans la formation intellectuelle de l'enfant, travail qui se fait plus facilement à l'école.

Mgr Flahiff a fait remarquer combien l'éducation intéresse le public à l'heure actuelle, et le danger qu'il y a chez les professionnels de s'attacher à des détails et d'oublier l'ensemble de l'oeuvre qui se poursuit au service de l'enfant.

Le but de l'éducation, selon Mgr Flahiff, est d'aider les hommes à être et à agir en conformité de l'attente divine. Le travail commence au foyer et se poursuit pour des raisons pratiques à l'école, institution auxiliaire. L'Etat apporte son aide aussi, mais en suppléance à la famille, comme un genre de groupement de familles.

L'archevêque de Winnipeg a insisté sur l'importance de la formation morale aussi bien qu'intellectuelle, car la vie est une succession de choix à faire. Souvent, dit-il, le foyer manque à son devoir, mais ce n'est pas à l'école d'y suppléer d'une façon permanente.

Instrument de Dieu et des parents, l'éducateur ne peut pas considérer son travail comme un simple métier. Il faut y apporter de l'amour, du détachement, du courage, en plus d'une préparation soignée et d'une motivation élevée.

Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

Souper du Clan

Dimanche dernier, le Clan Béliveau tenait son troisième souper annuel au Local scout. Les commandos-routiers et les routiers avaient lancé un appel à tous les anciens routiers. Une cinquantaine de convives se retrouvaient autour de la table quand Son Exc. Mgr M. Baudoux y prit place. Après un toast du C.D. H. Dubé et un mot de bienvenue de la part du chef de Clan Michel Soulodre, on s'attaqua à la dinde!

Dans la soirée, on se réunit autour du feu de camp. Et d'abord, on présenta un ensemble Parker à René Tardiff et un joli souvenir en bois à Lucien Loiselle, tous deux en Philosophie au Grand Séminaire, pour leur service dans le Clan au cours des dernières années.

Les sketches succédaient aux chants, et la fête continua. Puis on présenta M. Alfred Pélissier, premier chef de la première unité éclaireur à St-Boniface en 1932. Il nous raconta les débuts du Scoutisme ici, quelques anecdotes typiques du mouvement à l'époque et nous assura que les éclaireurs de ce temps-là étaient Toujours Prêts.

Un peu plus tard, M. René Provost, un des premiers éclaireurs en 1932, à son tour, nous rappela certaines difficultés des débuts. Il nous assura cependant que le Scoutisme avait été une force dans sa vie, une formation inoubliable. Il nous fit cadeau d'un livre "historique" du Scoutisme ici.

Le C.D.E. A Proulx remit une bourse de $25.00 à René Tardiff, qui avait payé toutes ses dépenses pour aller au camp de formation Radisson l'été dernier. Puis, M. l'abbé E. Levêque, qui nous arriva de Fargo, D.N., nous exhorta à toujours demeurer jeunes. M. l'abbé Lévêque a été aumônier fondateur de la première unité il y a presque trente ans.

M. Fernand Lanthier, ancien commissaire, répondit à quelques questions. Puis Son Excellence nous donna le mot de la fin et nous rappela des souvenirs de son voyage à San Paolo, au Brésil. Il nous exhorta à songer à ces missions lointaines.

Le feu de camp se termina par le cantique des patrouilles et la bénédiction. A tous ceux qui ont assisté au souper, et en particulier à nos invités, le Clan adresse des remerciements sincères.

Petites notes

La deuxième partie de cartes, au profit des Scouts de St-Boniface, aura lieu le dimanche soir 12 novembre, à 8 h. 15, dans la salle du Cercle Ouvrier St-Joseph.

On nous rapporte que le groupe du Précieux-Sang a vendu plus de 250 calendriers scouts. Pour ceux qui s'en sont procurés un, ils trouveront charmantes photos de visages scouts.

TOUJOURS PRETS.

Voyage d'étude de Me Laurier Régnier

Me Laurier Régnier, député de St-Boniface à la Chambre des Communes, et son épouse s'embarqueront sur le Queen Elizabeth à New York le 16 novembre prochain à destination de l'Europe. Ils reviendront au pays vers la mi-janvier 1962, car Me Régnier entend participer à la prochaine session fédérale dès son ouverture.

Muni de diverses lettres d'introduction auprès de M. Cippico, directeur du Bureau des Plans d'Urgences Civils des pays qui font partie de l'OTAN, et de M. Paul Thériault, fonctionnaire représentant le Canada auprès de la délégation de l'OTAN à Paris, Me Régnier jouira de toutes les facilités pour étudier sur place, aux quartiers généraux de Paris et dans les divers pays de l'OTAN, ce qui se fait pour rendre efficace la défense civile et pour la construction d'abris contre les retombées radioactives.

On sait que Me Régnier s'est mérité en Chambre à Ottawa la réputation d'expert dans ce domaine, grâce à ses études extensives de la question et à ses discours si documentés devant ses confrères députés.

Les chemins de fer prolongent leur aide . . .

Les compagnies canadiennes de chemin de fer ont annoncé qu'elles prolongeront d'un mois leurs services gratuits de transport de fourrage.

On avait annoncé au début du mois d'octobre que ce transport gratuit du foin et de la paille par train cesserait le 31 octobre. Maintenant, ce service continuera jusqu'au 30 novembre.

Selon le contract signé à la fin de juin, les chemins de fer sont responsables d'un tiers des frais de transport du fourrage, tandis que les gouvernements fédéral et provincial se partagent les deux autres tiers.

Les fermiers ayant encore du foin et de la paille à transporter par train à leurs fermes peuvent obtenir des formules de demande à leur bureau municipal ou de l'administrateur local du gouvernement.

Venez étudier votre Bible

M. Marie-Georges Bulteau, P.S.S., professeur d'Ecriture Sainte au grand séminaire de St-Boniface, a donné dimanche soir dernier à la salle de l'Institut Collégial St-Joseph la première des quatre conférences sur la Bible que lui a demandées le Cercle d'Evangile St-Thomas. Cette conférence s'intitulait: "Conflit entre la Science et la Bible? La création de l'Univers, de l'homme, de la femme. Le déluge et la tour de Babel."

Les trois autres conférences auront lieu le 12 novembre: "La religion: fait historique ou imagination? Abraham et Moise."; le 19 novembre: "Les troubleurs de conscience: message des prophètes aux hommes d'aujourd'hui."; et le 26 novembre: "Peut-on encore se fier aux évangiles?"

Ces conférences auront lieu chaque dimanche à 8 h. p.m. Le prix d'entrée: 25 cents.

Pompes ultra-modernes inaugurées à St-Boniface

Lors d'une impressionnante cérémonie tenue à la station des pompes de St-Boniface le mardi 31 octobre, Son Hon. le maire Joseph Guay mit en activité officiellement le nouvel équipement qui donne à la ville un système d'approvisionnement de l'eau complètement automatique.

Cette installation moderne place St-Boniface au premier rang en ce qui concerne le service d'eau. Ce système ultra-moderne a été conçu par MM. Larry Greer, mécanicien, et Ed. Debusschere, électricien, de la Cie W. L. Wardrop & Associates de Winnipeg, et comprend quatre double pompes à suction horizontales et centrifuges ayant un pouvoir d'opération de plus de 10,000 gallons à la minute.

Trois de ces pompes ont une vitesse fixe et la quatrième une vitesse réglable ce qui assure une pression constante de l'eau pour toutes les habitations de la ville. Un autre équipement automatique entrerait en fonction dès que surviendrait une panne du pouvoir électrique. Un nouvel aqueduc de 30 pouces a été installé reliant la nouvelle station de pompes avec l'aqueduc du Greater Winnipeg Water District.

Que pensez-vous de la femme au volant?

LONDRES — Sur les routes de Grande-Bretagne, où la circulation est la plus intense, on a conduit récemment une enquête en rapport avec le comportement des conducteurs de véhicules.

D'après le résultat de cette étude, il appert que la plupart des femmes sont inaptes à conduire une voiture. Soit dit en passant, la personne chargée de l'enquête, est un homme, comme on l'aura deviné.

Denis Holmes, tout frais émoulu d'une sérieuse enquête de trois mois portant sur les habitudes de la femme au volant a déclaré froidement que, dans ce domaine, l'élément féminin en est maintenant au standard le moins élevé de tous les temps.

Cet homme accuse les conducteurs féminins de diriger leur voiture, ou bien au rythme de l'escargot, ou, tout au contraire, de façon audacieuse et pour le moins spectaculaire se faufilant entre les véhicules, avec une parfaite désinvolture.

Il semble que M. Holmes se soit irrité davantage à constater ce qu' il appelle "le manque de concentration" chez les femmes conducteurs.

"Leur voiture est remplie d'enfants, de chiens, de nombreux paquets, à la suite d'emplettes de fleurs, et que sais-je", dit-il. "Toutes ces choses qui requièrent la plus grande attention de la part d'une femme au détriment de la prudence et du simple bon sens.

"Les miroirs qui reflètent la route ont également un effet magnétique, et sont apparemment considérés comme un objet de toilette, plutôt qu'un accessoire de sécurité". M. Holmes déplore "l'attitude agressive" de nombreux conducteurs féminins, qui ne cessent de faire "des signaux bizarres de la main".

De l'avis de cet enquêteur, les meilleures conductrices sont les jeunes filles qui filent dans leur voiture sport, car "elles ont des réactions plus rapides, qui s'allient à des dispositions flexibles". Toutes les femmes ne partageront sans doute pas l'opinion de M. Holmes, et c'est d'ailleurs leur droit le plus strict.

Mlle L. Fontaine, de Letellier, épouse M. H. Marion, de Ste-Elizabeth

LETELLIER — Le samedi 4 novembre, Mlle Laurette Fontaine, fille de M. et Mme Gaspard Fontaine, unissait sa destinée à celle de M. Henri Marion, fils de M. et Mme André Marion, de Ste-Elisabeth. M. l'abbé E. Fontaine, curé, bénissait le mariage. Deux cousins du marié, Raymond et Guy Barnabé, servaient la messe. Mlle Colette Jutras et M. et Mme Noël Létourneau exécutèrent plusieurs beaux cantiques, tandis que Mme Létourneau touchait l'orgue.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe en soie blanche avec délicates décorations de dentelles, corsage ajusté, encolure dentelée, manches en pointes de lis et jupe légèrement bouffante. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Son bouquet se composait de roses rouges et de muguets.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Denise Fontaine, soeur de la mariée, et Dianne Barnabé, cousine du marié, portaient des robes identiques de couleur or. Elles étaient coiffées de petites couronnes avec voiles courts, de même couleur que leurs robes. Les deux petites bouquetières, Ginette Fontaine, soeur de la mariée, et Jeanette Marion, soeur du marié, portaient des robes de velours corail avec fourrure blanche à l'encolure et aux manches. Les bouquets des deux demoiselles d'honneur se composaient de roses jaunes, et ceux des bouquetières de roses roses.

Les garçons d'honneur étaient MM. Denis Marion, frère jumeau du marié, et Maurice Dupuis, cousin de la mariée. MM. Jules Granger et André St-Hilaire agissaient comme huissiers.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle mémoriale pour un délicieux souper chaud servi par Mmes A. Beaudette et J. Goulet.

Le soir, quelque 400 personnes, parents et amis, vinrent offrir leurs hommages aux époux et s'amuser gaiement.

La soirée terminée, les nouveaux mariés partaient pour un court voyage de noces aux Etats-Unis. Au départ, la mariée portait un joli manteau rouge avec large collet de fourrure noir et chapeau de laine orné de plumes blanches et accessoires de cuir noir. A leur retour, M. et Mme Marion demeureront sur leur ferme à Ste-Elisabeth.

Baptême

Le 5 novembre: Denise-Léonne-Marie, fille de M. et Mme Alban Gallant, née le 26 octobre. Parrain et marraine, Richard et Laurette Gallant, frère et tante de l'enfant.

Malade

M. Joseph Dupuis a été admis à l'hôpital de Morris samedi dernier. Meilleurs souhaits de prompt rétablissement.

Ça et là

M. et Mme Euclide Boiteau ont quitté leur ferme pour demeurer au village. Cordiale bienvenue.

Les collégiens de la paroisse ont passé la fin de semaine, soit-disant le congé de la Toussaint, dans leur famille. Hubert Bouchard était accompagné d'un confrère de classe, Jacques Beauparlant, de St-Damien de Brandon, P.Q.

Bingo

Après deux mois de soirées de bingo, précisément cinq soirées, une à tous les deux mardis, les aspirants à la cagnotte de $275 en 61 numéros, augmentent de 50 à chaque fois. Environ cinquante sont venus à la première soirée tenue au début de septembre, et à la dernière, qui eut lieu le 31 octobre, on comptait 250 personnes. La prochaine soirée, retenez bien la date et rendez-vous à temps pour de meilleurs sièges, aura lieu le mardi 14 novembre à 8 h. précises. Cette fois-ci, certainement quelqu'un partira le coeur rempli de joie le gousset rempli de piastres. Bienvenue à tous.

Douée de mines très riches de nickel et de pouvoir hydro-électrique énorme, la ville de Thompson, au nord du Manitoba, rêve à déplacer un jour Sudbury, comme reine de la production de ce minerai. En attendant elle se dote d'un centre d'achats au coût d'un million et demi de dollars. Sur la photo (Bertrand) l'on voit le magasin Simpson-Sears, un salon de coiffeuse, Chez Continental, etc., de cet établissement. Des piliers d'acier, genre télescopique, annulent l'effet du terrain instable en perma-frost.

Les étudiants de l'Académie St-Charles ont fêté le Souverain Pontife

Le vendredi 3 novembre eut lieu à l'Académie St-Charles, une fête en l'honneur de Notre Saint-Père. La salle avait été décorée pour l'occasion, de papier crêpé jaune, de fleurs rouges, de drapeaux portant les armoiries du Pape et d'affiches faites par nos artistes. La cloche, ce jour-là, fut remplacée par des acclamations: Vive Notre Saint-Père!

La messe solennelle fut célébrée à l'église, à 11 h., et tous prièrent aux intentions du Souverain Pontife. A midi ce fut le dîner communautaire, auquel toutes nos académiciennes, pensionnaires et externes firent honneur. La séance, préparée par les Jécistes, débuta par un chant présenté par les élèves des 3e et 4e années. Ce joli refrain, en l'honneur de Jean XXIII, sème l'enthousiasme dans tous les coeurs. Vint ensuite une profession de loyauté à notre St-Père par tous les Croisés.

Bientôt un groupe de l'école secondaire, costumé d'une façon typique exécute un gracieux folklore. Les applaudissements retentissent et une deuxième danse met de la gaieté et de l'entrain chez toutes les filles. Suit une gigue par Joséphine. Oh, la! la! quelle cadence et quelle souplesse! La "Réponse s'il vous plait", questionnaire animé par un de nos chefs jéciste, est d'un vif intérêt. Les participantes sont divisées en deux équipes: six françaises et six anglaises. Vous devinez qui remporta la victoire et le prix? Les françaises, certainement.

Eh! qui va là? C'est Bonhomme Bonne Humeur qui fait son apparition avec tout un groupe des 7e et 8e années qui chante gaiement. Theresa Schoofs, de la 9e année, interprète un chant de son répertoire. Toutes en choeur, nos 250 étudiantes entonnent diverses chansonnettes et pour clôturer le tout, retentit le chant "Vive le Saint-Père".

Pour rendre cette journée plus mémorable, de gros flocons blancs sont tombés; c'est la première neige. Cette fête, tant pour les religieuses que pour les élèves de notre Académie, s'est imprimée dans leur mémoire avec les autres heureux souvenirs qu'on aime tant à raconter.

Les élèves de la XIe année.

La Broquerie

Nouvelle école

Le lundi 30 octobre, la nouvelle école élémentaire ouvrait ses portes à 238 élèves des 1ère à 8e années, sous la direction de la Rév. Sr Hermance Lussier, S.G.M., principale. Bon succès aux instituteurs, aux institutrices et aux élèves qui sauront profiter des avantages offerts par ce nouveau local, pour le plus grand bien de tous.

La semaine dernière, M. l'abbé Pierre Raymond, visiteur des écoles, faisait la visite des classes des écoles secondaire et élémentaire de la paroisse.

Rectification

Une erreur s'est glissée dans l'annonce de la Laiterie Coopérative de La Broquerie, parue dans le dernier numéro du journal. Le numéro de téléphone du Feed Mill est HA 4-5328.

Ça et là

De passage au Manitoba pour quelques jours, M. Lucien Langlois, de Périgord, Sask., visitait ses soeurs, Mme Arsène Dubé, de St-Boniface, et Mme Victor Moiny, de La Broquerie. Le mardi 7 novembre, le visiteur se rendait chez son frère, Lucien, à Marchand. M. Langlois arrive d'un voyage dans l'Est, où il s'est arrêté chez des parents à Montréal, et plus particulièrement à Sherbrooke, chez son père âgé de 84 ans.

Souhaits de prompt rétablissement aux malades de la paroisse, en particulier au jeune Paul Simard, âgé de 5 ans, hospitalisé pour une pneumonie.

La partie de cartes organisée au profit de l'école secondaire aura lieu à l'auditorium le dimanche 12 novembre à 8 h. 30 p.m. Bienvenue à tous.

La gagnante du tirage au concours de Souvenirs de Colonisation de la Société St-Jean-Baptiste de La Broquerie, pour le mois d'octobre, est Mlle Joyce Cougnon, de Marchand, Man. Félicitations et merci à tous ceux et celles qui ont participé au concours, de même qu'aux institutrices qui se sont occupées de procurer des albums à leurs élèves.

Merci à **La Liberté et le Patriote** et au poste CKSB, tout particulièrement à la gentille "Tante Marie", pour la publicité faite à ce sujet.

Un nouveau tirage aura lieu en fin de novembre. Que l'on s'empresse de retourner les coupons insérés dans les albums et qui donnent droit de participer au concours.

St-Lazare

Ça et là

Le dimanche 5 novembre, M. Armand Guénette donnait une causerie au Club des Jeunes à la salle paroissiale. Ce fut une soirée très intéressante et M. Guénette encouragea fortement les jeunes à faire un grand effort pour apprendre à parler en public.

Il est aussi question de demander conseils aux Gais Manitobains pour que les jeunes apprennent à passer des soirées agréables et saines.

On s'aperçoit à St-Lazare qu'il y a un immense travail à faire du côté des jeunes, et ce n'est que par leur bonne volonté et les sacrifices de leurs aînés qu'il y aura une vraie réussite.

On a déjà commencé le travail à la patinoire, en préparation pour la nouvelle saison de patinage et de gouret. Si le froid continue, il est à peu près certain que la glace sera assez bonne pour patiner dans deux semaines.

Les bingos organisés par les Chevaliers de Colombs devront être en marche bientôt. Il y aura soirée de bingo le jeudi soir de chaque semaine et la date de la première soirée sera annoncée bientôt. Pauvres maris!

On demande aux hommes qui sont intéressés à la formation d'un choeur de chant de bien vouloir donner leur nom à MM. Armand Guénette ou Paul-Emile Fouillard.

Combien agissent comme si telle ou telle partie de leur être n'avait pas été marquée de l'eau sainte! . . . — R. PLUS, S.J.



LES GAIS MANITOBAINS

Président: Gilbert Laberge
Secrétaire: Patricia St-Hilaire

De nombreux événements sont survenus depuis le dernier rapport d'actualités. Je ne puis vous faire part de tous. Voici les plus importants:

Le jeudi 26 octobre, le directeur de l'équipe de St-Boniface, M. René Bazinet, fixait sa signature sur une feuille de contrat avec le poste de télévision CJAY. D'après le contrat, les quatre couples, convoqués à l'audition du mercredi soir 25 octobre dernier, feront acte de présence, costumés en voyageurs troubadours, au poste CJAY lorsque les directeurs le jugeront possible et nécessaire.

Notre groupe de "danses carrées" a été filmé les 29 octobre et 5 novembre et paraîtra au programme "Cross-Country Barn Dance" du canal 7, les samedis soirs 11 et 18 novembre entre 10 h. et 11 h.

Le contrat en question comprend en tout six tournages. Les quatre prochains seront enregistrés les dimanches soirs 19 et 26 novembre, 10 et 17 décembre. Chaque filmage comprend de 4 h. à 6 h. de pratique au poste d'émission, sans compter au moins une pratique de préparations par semaine.

La soirée de l'Hallowe'en, bien que pauvre en assistance, fut riche en expérience pour l'équipe de St-Boniface. Cette veillée mit à jour bien des talents; surtout dans les domaines de l'objectivité et du dévouement, de l'organisation et du théâtre. Ce ne fut pas le succès qu'on espérait; mais, le tout pris en considération, on est encore gagnant. La perte pécuniaire est moindre lorsque comparée au gain d'expérience pratique qui est ressorti de cette soirée.

Demandez et vous recevrez

Je suis heureux de vous faire part qu'une équipe de jeunes Canadiens français catholiques a été formée à St-Claude.

La bonne entente est chose à cultiver. Cet état, ne pouvant survenir que par une bonne volonté débordante, est une richesse qu'il faut maintenir, nourrir et protéger. Sans cela, la vie sur terre serait un vrai fardeau.

Bonne chance au nouvel exécutif à qui nous souhaitons un travail fructueux.

Gilbert LABERGE.

"Tous frères dans le Christ"

"A une époque marquée par d'aussi effroyables événements, quelle importance y a-t-il, je vous le demande, à faire une belle carrière? Une seule chose importe désormais: consacrer tous ses efforts à aider ses frères, à les servir, à les éclairer et à lutter pour que de pareilles horreurs ne se renouvellent jamais."

Un rescapé de Hiroshima.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

31-455-32P.

Notes agricoles

Pucerons et entreposage des pommes de terre

OTTAWA — Il est possible que les pucerons soient capables de transmettre le virus de l'enroulure des feuilles aux pommes de terre en entrepôt durant l'hiver. C'est ce que déclare M. N. M. Parks, spécialiste en pommes de terre, de l'Institut de recherches sur la génétique et l'amélioration des plantes à la Ferme centrale d'Ottawa.

Le printemps dernier, on a constaté une grave infestation de pucerons sur de jeunes germes dans un lot de tubercules gardés à 40°F durant l'hiver à Ottawa.

Trois semaines avant la plantation, ces tubercules furent mis en caissettes peu profondes dans un entrepôt éclairé à une température de 70°F en vue d'induire la formation de germes verts. Lorsque les germes eurent atteint un demi-pouce de long, ils sont devenus infestés de formes ailées et non ailées du puceron Myzus persicae.

On sait que ces pucerons contribuent à la dissémination du virus de l'enroulement des feuilles, dit M. Parks. A l'extérieur, ils peuvent s'infecter en suçant des pousses malades; en entrepôt, en se nourrissant de germes de tubercules porteurs de la maladie.

Les producteurs de semences certifiées et semences-souches devraient, de l'avis de M. Parks, bien surveiller la présence de l'insecte dans leurs compartiments d'entreposage. Les pucerons peuvent pénétrer dans un entrepôt avec les tubercules lors de la récolte et y passer l'hiver à l'état dormant. Les pucerons ailés peuvent entrer à l'entrepôt lorsqu'il est ouvert le printemps.

Les pucerons pouvant pénétrer à l'intérieur sur d'autres légumes, M. Parks déconseille l'usage de l'entrepôt à pommes de terre comme entrepôt commun. Il croit également important de nettoyer les lieux à fond durant la saison où il ne sert pas, de façon à y éliminer toute plante et tout débris végétal.

St-Laurent

Mariage Léost-Bruce

Le 21 octobre, Mlle Laura Bruce, fille aînée de M. et Mme Eddy Bruce, unissait sa destinée à celle de M. Harvel Léost, fils de M. et Mme Jean Léost.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de dentelle sur taffetas. Son voile court était retenu par une jolie couronne de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Laurette Bruce, soeur de la mariée, Sylvia et Myrna Bruce, cousines de la mariée, et Gabrielle Chartrand, une amie, étaient vêtues de robes trois-quarts rose et bleues, avec bouquets et accessoires blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Paul Léost, frère du marié, Aylmer et Neil Gaudry, cousins du marié, et Laurie Bruce, frère de la mariée. Les pères des mariés servaient de témoins.

Mme Berthe Coutu et Mlle Audrey Bruce, accompagnées à l'orgue par Mme François Gratton, exécutèrent de jolis cantiques appropriés.

Le R. P. Brassard, O.M.I., curé, bénit le mariage et chanta la messe.

A l'issue de la cérémonie religieuse, tous se dirigèrent vers la salle de Woodlands, où un succulent repas fut servi. Une soirée dansante eut lieu au même endroit, à laquelle une centaine de personnes assistèrent.

Les mariés reçurent de bons souhaits et de jolis cadeaux.

Le lendemain matin, les mariés partirent pour un court voyage de noces aux Etats-Unis. Ils sont revenus très enchantés de leur voyage et remercient de tout coeur toutes les personnes qui leur ont offert des souhaits et des cadeaux, et qui ont contribué à faire de cette journée une fête inoubliable.

Malades

M. Hervé Kerbrat fut transporté d'urgence à l'hôpital, où il subit des traitements médicaux pendant deux semaines. Il est maintenant revenu chez lui, où il est en convalescence.

Mme Norman Gaudry fut aussi hospitalisée.

Souhaits de prompt et complet rétablissement à ces malades.

Va-et-vient

Mme Eva Goyer recevait la visite de son fils, Herb, et sa famille, de Winnipeg, en fin de semaine.

Mme Anna Dumont et ses fils, Clarence et Ovila, ainsi que l'épouse de ce dernier et leurs deux enfants, firent un voyage à Red Lake et Ear Falls, Ont., où ils visitèrent les parents de Mme Ovila Dumont. Ils sont revenus enchantés de cette promenade.

Chaque chrétien doit être une nouvelle révélation du Christ.

M. FIEVEZ.

L'APM de N.-D.-de-Lourdes rencontre les instituteurs

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le mercredi 1er novembre, à 8 h. p.m., se tenait la première réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres. Beaucoup de parents, malgré la journée bien remplie par les offices religieux, revinrent le soir.

Le président sortant de charge, M. Henri Daudet, ouvrit l'assemblée. Le comité de nominations présenta des candidats aux places vacantes. Les noms furent acceptés à l'unanimité.

Le nouvel exécutif est donc constitué des membres suivants: présidente, Mme Hubert Delaquis; 1er vice-président, M. Jean Bérard; 2e vice-présidente, Mme Léon Jamault; secrétaire, Mme Clément Lemoullec; trésorière, Mme Marcel Bazin.

La nouvelle présidente, Mme Hubert Delaquis, en une courte allocution, remercia les pionniers de l'A.P.M. qui ont orienté l'association dans la bonne voie et ont su faire naître chez les membres un intérêt toujours grandissant pour les problèmes concernant les enfants. Elle fit appel à la bonne volonté et à la collaboration de tous.

M. Marcel Jamault, principal de l'école élémentaire, présenta les membres de son personnel: 1ère année, la Rév. Sr Marie-du-Précieux-Sang et Mlle Léonie Goulet, avec 42 élèves; 2e année, Mlle Marita Magne, 36 élèves; 3e année, la Rév. Sr Yvette, 28 élèves; 4e année, Mlle Evelyn Paulhus, 32 élèves; 5e année, la Rév. Sr Marie-Augustine, 28 élèves; 6e année, M. Roger Pantel, 37 élèves; 7e année, M. Raymond LeNéal, 22 élèves; 8e année, M. Marcel Jamault, 23 élèves. Ceci comprend 118 filles et 130 garçons, un total de 248 élèves.

La Rév. Sr Geneviève, principale de l'école secondaire, présenta, à son tour, son personnel: 9e année, la Rév. Sr Blandine, avec 20 élèves; 10e année, M. Richard Pashelka, 22 élèves; 11e année, M. Robert Boulanger, 18 élèves; 12e année, la Rév. Sr Geneviève, 21 élèves. L'école secondaire compte donc 81 élèves, dont 38 filles et 43 garçons.

Félicitations et rubans furent offerts à M. Maurice Tarko, de la 12e année, et à Mlle Colette Roch, de la 9e année, les candidats gagnants du concours oratoire à l'école de Notre-Dame-de-Lourdes, organisé par les commissaires de la province.

Un choeur de petits garçons, sous la direction de M. Boulanger, interpréta des chansons qui furent bien appréciées, terminant ainsi la soirée sous une note de gaieté et d'harmonie.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Le samedi 11 novembre, émission spéciale pour le Jour du Souvenir, à 9 h. 45 du matin, nous serons reliés au réseau pour le reportage de la cérémonie du Souvenir au cénotaphe d'Ottawa. Depuis la première guerre mondiale, une journée du mois de novembre est consacrée au rappel des victimes des guerres.

Exercice tocsin

Le lundi 13 novembre, de 6 h. à 7 h. du soir, émission spéciale: "Exercice tocsin", ceci en prévision de la prochaine guerre. L'organisation des mesures d'urgence effectue un essai d'alerte à l'échelle nationale, pour informer le public sur la défense civile. Nous serons branchés sur Valcartier et Pettewawa.

Festival du mercredi

Avis aux mélomanes: à partir du mercredi 15 novembre, en soirée, "Festival du mercredi" de Radio-Canada, de 9 h. 30 à 11 h. Trois cantates de Bach sont au premier programme.

Une nouvelle voix sur nos ondes: Robert Grand'Maison. Trois majuscules, deux crevaisons lors de son premier voyage dans l'Ouest. Ce jeune homme a cinq ans d'expérience, à CKBL de Matane et à CFBR de Sudbury, où il était directeur des programmes. Le rédacteur en chef de la nouvelle, Valmore Gervais, sera aidé par Rossel Vien qui continuera à apporter sa collaboration à ce service, à temps partiel.

Le Père Noël, en collaboration avec chez Eaton, réserve des surprises pour les enfants la semaine prochaine.

Précisions autour de la fondation d'une nouvelle Caisse à St-Boniface

(Note préliminaire)

Dans notre édition en date du 3 novembre, nous avons publié la version française d'une lettre, adressée au ministre de l'Agriculture, l'hon. G. Hutton, par M. Georges Forest, au nom du Conseil Canadien de la Coopération, Section manitobaine.

Dans cette lettre, datée du 21 septembre courant, le signataire plaidait la cause d'une nouvelle Caisse Populaire de St-Boniface dont l'opération avait été suspendue par le gouvernement de crainte qu'elle ne soit confondue avec une Caisse paroissiale existante.

La lettre au ministre exprimait plusieurs critiques sévères à l'égard de la "Caisse Populaire de St-Boniface" et alléguait l'appui de plusieurs personnalités, M. le curé, M. le maire, etc.

Nous avons publié aussi la réponse de M. Hutton qui accédait à la demande et levait l'interdiction qui pesait sur "La Caisse Populaire La Familiale C.U.S." (Manitoba Gazette, 19 octobre 1961).

A cause des arguments exposés, cette correspondance constituait en quelque sorte une prise de position dans un débat plus étendu qui touche le mouvement coopératif au Manitoba aujourd'hui.

Cette semaine, trois correspondants désirent apporter des précisions aux déclarations de M. Forest. Les textes de ces lettres suivent.

* * *

Monsieur le Rédacteur,
"La Liberté et le Patriote".

L'Administration de la Caisse Populaire de St-Boniface C.U.S. Ltd., à la demande de nombreux sociétaires, m'autorise par la voix de votre journal de rectifier les principales erreurs contenues dans la lettre du Propagandiste du C.C.M. Celui-ci est également, selon la lettre, "l'organisateur officiel" de la nouvelle Caisse Populaire, connue à l'origine sous le nom de La Caisse Populaire de la Paroisse Cathédrale C.U.S. Ltd., et que le Ministre de l'Agriculture a exigé de changer à celui de "La Caisse Populaire La Familiale C.U.S. Ltd.".

D'abord, la lettre au Ministre ne s'appuie ni sur les faits, ni sur la vérité.

Pour commencer, à la Caisse Populaire de St-Boniface, c'est le Conseil d'Administration qui parle au nom de la Société. Tout se fait en collaboration et par consultation, comme il se doit en coopération. Le Bureau connait ses responsabilités, il sait les prendre. Il veille à tous les intérêts de la Caisse et de ses membres.

(A quel titre parle-t-il?)

Mais lui, monsieur Forest, à **quel titre parle-t-il? Comme propagandiste officiel du C.C.M.?** Comme "organisateur officiel" de la nouvelle Caisse? Est-il délégué par la Caisse La Familiale pour parler en son nom? Si oui, il ne le dit pas. S'il n'a pas été délégué, c'est une usurpation de sa part. Il appartient au Bureau de Direction de la nouvelle Caisse de formuler ses plaintes et ses attaques, et non à lui. Il n'est ni membre de la nouvelle Caisse, ni paroissien de la Cathédrale de St-Boniface.

Ceci en passant. Aux choses plus sérieuses maintenant. Il dit que la Caisse de St-Boniface est contrôlée par des intérêts financiers, qu'elle est dirigée par des gens qui ne sont pas des coopérateurs, que les grosses Caisses sont régies à la lueur de principes quasi-démocratiques.

Premièrement, ce qui fait la force d'une Caisse Populaire et contribue à sa vigueur et à son progrès, c'est l'esprit coopératif, c'est l'esprit chrétien, qui animent les membres et la direction.

Quant aux grosses Caisses, si l'union fait la force, 1,800 membres unis entre eux doivent être plus forts qu'une centaine de personnes unies de la même façon. Une Caisse de 1,800 membres avisés, peut donner des services qui ne sont pas accessibles aux petites Caisses, et ce sans vouloir déprécier ces dernières, car elles ont leur place et leur valeur. Quant au contrôle exercé sur la Caisse Populaire de St-Boniface, et d'autres Caisses, par les intérêts financiers, c'est pure fiction. Il n'y a aucun fait pour venir appuyer une telle lubie.

Nous arrivons maintenant à un point qui est presque une idée fixe, chez M. Forest, à savoir que la Caisse Populaire de St-Boniface est dirigée par des personnes qui ne sont pas des coopérateurs.

(Des vrais coopérateurs)

Sa lettre est un tissu d'affirmations gratuites, pour dire le moins. Sait-il qu'actuellement il y a dans le Bureau et les Comités de la Caisse de St-Boniface six membres (6 sur 15) qui ont pendant bien au-delà d'un an étudié, chaque semaine, en groupes de discussion (dont l'ensemble comptait 85 personnes) les principes coopératifs, l'organisation de la Caisse Populaire, de ses Comités, la comptabilité, la loi et les règlements, la procédure d'incorporation, le rôle de la Caisse dans la paroisse, dans la société, son rôle économique, la valeur de l'épargne, l'emploi du crédit, l'histoire du mouvement coopératif, etc., etc.

Et il dit que ceux qui ont la charge de diriger la Caisse de St-Boniface n'ont pas l'esprit coopératif!

Combien d'étude M. Forest a-t-il fait faire aux quelques Caisses qu'il a aidé à organiser, oui, [illegible] d'étude? Pas grand-[illegible], sinon rien. Et il a le toupet d'accuser les autres de ne [illegible] d'éducation, de n'être [illegible] coopérateurs, de ne pas [illegible] leurs responsabilités.

[illegible] Georges Forest n'est-il pas président de la Société de [illegible]ents Canadienne française [illegible]itée, à St-Boniface? Qu'a-[illegible]? Il a fièrement assumé les responsabilités de diriger cette organisation? Où sont les résultats? Depuis deux ans, elle est inactive. Oui, qu'a-t-il fait de ses responsabilités comme président? Il avait là une excellente occasion de prouver son savoir-faire, de démontrer son esprit coopératif, d'appliquer son talent d'organisateur, de canaliser ses principes de coopération. Eh bien! Qu'a-t-il fait?

Et il veut venir faire la leçon aux autres? Médecin, guéris-toi, toi-même . . .

(Pensée du fondateur)

Et ce n'est pas tout. M. Desjardins écrivait en 1919: "La Caisse Populaire a pour but de compléter notre organisation de l'unité paroissiale. L'unité paroissiale a été jusqu'à présent incomplète, puisqu'il n'existait pas d'organisme s'occupant des besoins économiques du groupe de population dont se compose la paroisse. C'est cette lacune que la Caisse populaire est appelée à corriger en créant un réservoir d'épargne et de crédit, mis au service de tous les honnêtes gens d'une paroisse, facilitant et stimulant l'esprit d'économie et pourvoyant, avec les ressources ainsi accumulées, aux besoins de crédit des membres de la Caisse".

C'est précisément pour ces raisons que la Caisse de St-Boniface a été fondée en 1938. Elle complète l'unité paroissiale. Elle vient donner un sens chrétien aux activités temporelles.

Et lui, monsieur Forest, a fondé une deuxième Caisse Populaire dans la paroisse Cathédrale. Est-ce pour renforcer l'unité paroissiale, ici ou dans d'autres paroisses? Est-ce pour se conformer à l'idée de Desjardins?

De plus, son groupe a ignoré le Curé de la paroisse Cathédrale. Or, "sa charge pastorale (celle de curé) embrasse également tous les paroissiens, tous les intérêts religieux et moraux, et, indirectement, les intérêts temporels de son troupeau, . . . toutes les organisations et les oeuvres qui s'y développent". (Glorieux, l'Eglise à l'oeuvre, page 196). Il avait droit d'être averti de la fondation de cette nouvelle Caisse. C'est une oeuvre économique et sociale, et l'Eglise est l'éducatrice des enfants de Dieu, et elle a le droit de veiller à ce que les formes multiples de l'activité humaine (individuelle, familiale, économique, politique) ne contredisent pas la destinée supérieure de l'homme.

Par surcroît, M. P.-A. Frossais, chef des Inspecteurs des Caisses Populaires et un des signataires de la Charte de "la Caisse Populaire de la Paroisse Cathédrale", aurait-il oublié d'avertir M. Forest que d'après le Credit Union Act, le nom: "shall not be the name of any other corporation or association or society, incorporated or unincorporated, or any name liable to be confounded therewith or on any **other grounds objectionable"** (C.U. Act, p. 3, S. 5 (a)). **Par** la suite, le Ministre a exigé que le nom soit changé à celui de la "Caisse Populaire La Familiale C.U.S. Ltd.".

Ici, monsieur "l'organisateur officiel" pourrait peut-être poser la question suivante: Comment le Chef des Inspecteurs peut-il conserver toute impartialité vis-à-vis de la Caisse Populaire de St-Boniface, . . . vis-à-vis d'autres Caisses? Y aurait-il là conflit d'intérêts?

(Nos services)

Nous arrivons maintenant aux griefs plus spécifiques, que M. Forest a catalogués contre la Caisse Populaire de St-Boniface.

Il affirme que la Caisse Populaire de St-Boniface refuse d'accorder à son groupe minuscule les services désirés.

Disons, d'abord, que la Caisse Populaire de St-Boniface s'efforce de donner à ses membres tous les services que la grande majorité désire recevoir. L'on peut toujours améliorer. Toute organisation humaine est perfectible. Nous le savons, et les membres aussi; et c'est dans ce sens que nous travaillons tous les jours.

La Caisse Populaire de St-Boniface progresse continuellement, régulièrement, sans soubresaut, résultat d'une administration expérimentée, prudente et bien équilibrée, qui a, en premier lieu, le souci constant de protéger les épargnes qui lui sont confiées et de prêter à ses membres, aux conditions les plus avantageuses possible.

Pour prêter de l'argent, il faut en avoir. Pour l'avoir, il faut avoir la confiance des membres et de la population. La Caisse Populaire de St-Boniface a gagné cette confiance. Elle vient de franchir l'étape, toujours un peu pénible, de l'adolescence. Adulte, maintenant, elle est en mesure de prendre un essor remarquable dans tous les domaines. Ses administrateurs et ses officiers sont des hommes qui, avant d'administrer les affaires des autres, ont prouvé qu'ils étaient capables d'administrer d'abord leurs propres affaires.

(Taux d'intérêt)

Venons-en, maintenant, au taux d'intérêt. M. Forest dit qu'il est trop haut. La somme de cent dollars empruntée à la Caisse Populaire de St-Boniface pour un an, et remboursée en mensualités égales, coûtait, en 1960, en intérêt, $5.72 incluant l'assurance. Tout laisse présager que le coût d'intérêt sur les prêts va baisser graduellement, comme depuis les deux dernières années.

A remarquer que la nouvelle Caisse n'est ouverte qu'un soir la semaine, de 7 h. à 9 h., (soit deux heures par semaine) alors qu'à la Caisse Populaire de St-Boniface les bureaux sont ouverts trente-deux heures par semaine. De plus, au Manitoba, 159 Caisses (68 pour cent) sur 234 ont un intérêt de 12 pour cent, alors que la Caisse de St-Boniface demande un intérêt nominal de 12 pour cent, moins 12 pour cent de ristourne, ce qui réduit le taux nominal à 10½.

La Caisse Populaire de St-Boniface possède un personnel expérimenté et très dévoué, un excellent système de comptabilité, un outillage de bureau très moderne, des administrateurs et des membres de comités d'une grande loyauté, très consciencieux et qui, au service des membres, dispensent leur compétence avec grande générosité.

(Le prêt-épargne)

Pour ce qui se rapporte aux prêts-épargne, le grief préféré, choyé, presque adoré par M. Forest, celui pour qui, sur sa proposition, à l'assemblée annuelle, il a reçu onze voix, alors qu'il y avait 175 personnes à ce moment-là, voici ce qu'en pense CUNA, dans deux lettres adressées à M. Joseph Beaulieu, les 17 et 23 août derniers, dont les copies furent envoyées à la Caisse Populaire de St-Boniface: "Thrift programs are fine, as such, when they involve life insurance, however an idea is being sold holding out a prospect that carries little benefit to the credit union. Also, under most condition discriminate among members; in addition, selection is against the insurance carrier . . ."

"One question I could ask 'Would you enter into such a plan without the inclusion of Life Insurance? I don't think you would . . . A more adequate program of Life Insurance is available at lower cost."

Voici, bien à propos, l'opinion de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de la Province de Québec, sous la signature de son gérant, le Sénateur C. Vaillancourt: "Je dois vous dire qu'il n'y a pas de vraies Caisses Populaires dans la Province de Québec qui font des prêts-épargne . . . Cela peut avoir son bon côté, mais nous en doutons".

Ces points de vue ont toujours prévalu à la Caisse Populaire de St-Boniface.

M. Forest exige, également, d'enlever toute limite de temps sur les prêts. Le Sénateur Vaillancourt, un apôtre de la première heure dans l'oeuvre des Caisses Populaires au Canada, homme d'une vaste expérience, encore une fois n'est pas de son avis. Voici ce qu'il écrivait dans la Revue Desjardins (Vol. XXV, no 2, 1959):

"Quant aux prêts hypothécaires, ceux qui utilisent les formules recommandées par la Fédération savent qu'il y a une clause prévoyant qu'après cinq ans on peut exiger le remboursement du prêt ou renouveler le contrat. Cette clause est prévue précisément pour que nous puissions ajuster les taux d'intérêt avec les taux courants et **réduire les risques résultant d'une trop grande immobilisation des épargnes dans des prêts à longue échance . . ."**

Au sujet des heures de bureau, disons brièvement, que ces heures ont été choisies par les membres eux-mêmes. Ajoutons, qu'en cas de besoin pressant, en dehors des heures régulières, le personnel et les membres des différents comités n'ont jamais refusé une demande raisonnable. La nouvelle Caisse est ouverte un soir, deux heures, par semaine. Que fait-elle, alors, pour accommoder les ouvriers qui travaillent le soir de 4 h. à minuit?

(Annonces à CKSB)

Monsieur le "propagandiste officiel" dit que l'annonce quotidienne de la Caisse Populaire de St-Boniface, à CKSB, froisse sa grande sensibilité de coopérateur pur sang.

Annonce tapageuse, genre Compagnie de Finance, dit-il! Depuis quand ces dernières enseignent-elles l'amour du prochain, le sens de la justice, l'aide mutuelle?

Dans son annonce, la Caisse Populaire de St-Boniface ". . . fait un appel spécial à tous ses membres qui ont des épargnes de venir les déposer à la Caisse Populaire de St-Boniface . . . Votre argent, par l'intermédiaire de la Caisse rend un grand service à ceux qui ont besoin d'emprunter pour des motifs avantageux . . . Vous faites d'une pierre deux coups: vous servez vos propres intérêts en servant, ensuite, ceux du prochain. Façon très pratique d'aimer et d'aider ses semblables et en même temps d'élever le niveau économique du milieu où l'on vit" . . . La Caisse Populaire de St-Boniface est une oeuvre sociale et une oeuvre économique. Elle s'efforce, par tous les moyens éprouvés, d'enseigner et de faire pratiquer l'épargne . . . Elle veut montrer à ses membres comment administrer leurs propres affaires, leur propre argent, comment préparer l'avenir de leur famille, comment sortir de l'enfer des dettes et du tourment qu'elles déchainent. Elle veut aussi que ses membres apprennent à se servir du crédit, d'une façon intelligente.

Annonce tapageuse, dit M. Forest, qui n'est pas une forme d'éducation? De quelle planète descend-il, pour parler ainsi? La Caisse Populaire de St-Boniface veut inculquer à ses membres un sens chrétien de l'argent, de la richesse, le devoir qu'ils ont de travailler à améliorer le niveau de vie de la communauté française, de mettre leur argent et leurs talents personnels au service de leurs semblables.

Terminons en soulignant qu'à la Caisse Populaire de St-Boniface il règne un chaud climat de compréhension, de confiance, de respect mutuel et de fraternité. Pour tous, c'est agréable d'y travailler, même si les charges sont, parfois, un peu lourdes.

C'est là la raison de son succès, d'année en année.

En vous remerciant, Monsieur le Rédacteur, je souhaite à votre journal tout le succès qu'il mérite.

Le Président de la Caisse Populaire de St-Boniface,
Raymond BERNIER.

Paroisse de la Cathédrale,
St-Boniface, Manitoba.

St-Boniface, Man., le 8 novembre 1961.

Monsieur le Rédacteur,
La Liberté et le Patriote.

Cher monsieur,

C'est avec grande peine que je vous écris cette lettre, car elle est un démenti de ce qu'un de mes amis a écrit au ministre de l'Agriculture. Mais puisque sa lettre a circulé et a parue dans le journal, je me dois de rétablir les faits.

Dans la lettre au ministre, le monsieur a écrit: "L'approbation de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé de la paroisse Basilique-Cathédrale, fut reçue par les membres de la Caisse Populaire 'La Familiale'. Comme organisateur officiel de cette nouvelle Société, j'ai moi aussi reçu une copie de la lettre. Le point principal traité dans la lettre fut celui d'une requête pour le changement du nom afin d'éviter la confusion. Néanmoins M. l'abbé Deniset-Bernier a montré son appréciation envers la nouvelle organisation: Veuillez croire, dit M. l'abbé Deniset-Bernier, parlant pour lui-même et les syndics, que nous ne souhaitons que bonne chance à la nouvelle Caisse. La compétition peut avoir ses bons côtés et chacun est libre de fonder des Caisses quand il n'est pas satisfait de celle qui existe."

Ma lettre se lisait ainsi . . .

Cher monsieur,

Les Syndics de la paroisse de la Cathédrale et moi-même avons été surpris d'apprendre après coup et indirectement que la nouvelle Caisse Populaire à Saint-Boniface portait le nom: "Caisse de la paroisse de la Cathédrale".

Croyant avec raison que ce nom, qui est on ne peut plus le même que celui de la Paroisse dont nous avons la charge, portera à confusion, nous vous serions reconnaissants de le faire changer sans que nous ayons nous-mêmes à en aviser officiellement Monsieur Chase ou le Ministre.

Veuillez croire que nous ne souhaitons que bonne chance à la nouvelle Caisse. La compétition peut avoir ses bons côtés et chacun est libre de fonder des caisses quand il n'est pas satisfait de celles qui existent. Vous comprenez cependant que nous ne pouvons pas être partial et accepter que quelqu'un porte et se serve de notre nom quand plus de mille paroissiens appartiennent à une autre caisse.

Assurés que vous comprenez notre position et que vous ne tarderez pas à donner suite à notre demande, nous demeurons bien à vous,

M. l'abbé Maurice
Deniset-Bernier, curé.

Je laisse le lecteur juger si ma lettre n'était pas simplement une demande de faire changer le nom de la nouvelle Caisse, d'une façon délicate, sans avoir à protester au ministre. Et par conséquent c'était certainement manquer de tact que de se servir de cette lettre pour obtenir une approbation ministérielle. C'était justement apporter devant le Ministre ce que par gentillesse je voulais éviter aux intéressés, à savoir lui faire connaître qu'ils avaient usurpé le nom de quelqu'un sans obtenir son consentement, même sans le lui faire savoir.

Deuxièmement, il était faux d'écrire au Ministre: "L'approbation de M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier, curé . . . fut reçue, etc.". Je n'ai pas donné d'approbation, précisément parce que je n'en ai pas à donner. Le prêtre, à mon avis, n'est pas un arbitre en ces choses. Il ne doit pas prendre parti. Son rôle est un rôle de paix. Il doit voir à concilier quand c'est possible. Et c'est précisément ce que j'ai voulu montrer dans mon troisième paragraphe, justement écrit pour ne pas avoir l'air d'être contre la nouvelle Caisse.

J'y dis justement que chacun est libre . . . que la paroisse ne peut être partiale . . . et je souhaite bonne chance pour qu'on ne croie pas à quelque animosité de ma part après que je viens de reprocher d'avoir pris notre nom.

J'ignore si je suis poli ou brutal cette fois, mais je suis certain qu'il n'y aura pas d'ambiguïté, et j'espère que l'on ne me citera plus de cette façon.

Bien à vous,

M. l'abbé Maurice
Deniset-Bernier, curé,
151, avenue de la Cathédrale,
Saint-Boniface, Manitoba.

BUREAU DU MAIRE
Cité de St-Boniface

M. le Directeur,

Dans l'édition de **La Liberté et le Patriote** en date du 3 novembre j'ai lu la version française d'une lettre que M. Georges Forest a adressée au ministre de l'Agriculture, l'hon. George Hutton, en date du 21 septembre. Dans cette lettre il est question de l'organisation d'une nouvelle caisse populaire à St-Boniface; dans le septième paragraphe de la lettre, il est question de mon attitude à l'égard de cette entreprise.

Je cite: "En faveur mais incapables de s'exprimer publiquement sur cette question sont des autorités telles que . . . Son Honneur le Maire Joseph-P. Guay . . . Il est à regretter qu'une force menaçante se soit portée contre Son Honneur le Maire Guay avec le résultat qu'il a dû soumettre sa résignation. De telles pressions furent portées sur d'autres membres mais sans succès parce qu'ils n'étaient pas affectés politiquement."

M. Forest a communiqué avec moi par téléphone pour annoncer la publication de sa lettre et je lui ai dit que sa description de ma position était inexacte et injuste, et donc de bien vouloir ne pas me mettre des paroles dans la bouche. Maintenant que sa version est publiée, je dois rétablir les faits et je sollicite l'espace dans votre journal à cet effet.

A l'occasion de l'invitation que M. Forest m'a faite de devenir membre de la "nouvelle" caisse, je n'ai vu dans l'affaire qu'une autre de ces bonnes causes que le maire est appelé à appuyer. Ma participation était d'autant plus facile à décider qu'il s'agissait apparemment d'une oeuvre paroissiale, qui jouissait de l'approbation totale du curé, etc. Cela suffisait pour m'assurer que l'oeuvre méritait mon appui.

A la suite de la visite d'un ami, j'ai été amené à faire enquête et à découvrir que les "faits" en question n'étaient pas exacts. N'étant pas une personne qui aime à se faire rouler, j'ai écrit immédiatement à M. Hutton, à M. Forest et à la société concernée pour annuler mon adhésion et pour corriger aussi rapidement que possible les effets de mon adhésion auprès du ministre.

Attribuer ma mise au point à une "force menaçante" politique est non seulement inexact mais injuste. La décision de me retirer de cette entreprise était due à une seule pression: la pression de la vérité.

Comme maire je favorise toutes les bonnes initiatives dans la ville, mais quand on obtient mon appui moyennant ce que je considère un abus de confiance, je ne puis faire autre chose que de le retirer.

Merci de l'espace que vous voudrez bien accorder à cette lettre.

Bien à vous,

Joseph-P. GUAY,
Maire de St-Boniface.

Comment joindre les deux bouts?

Voilà la question que se posent les pères et mères de famille, riches ou pauvres. Car tous les foyers ont des problèmes d'argent, toujours les plus difficiles à résoudre et souvent la source de discussions et de mésentente dans la famille.

Enfin, deux spécialistes se sont concertés pour réunir en volume des conseils pratiques sur l'économie familiale, une méthode pour faire un budget familial et un cahier de comptabilité qui suffira à une famille pour un an.

Un ouvrage de 160 pages qui est en vente à $1.00 dans toutes les bonnes librairies, dans les dépôts de journaux, ou chez l'éditeur: Les Editions du Jour, 3411, rue St-Denis, Montréal.

En France, les grèves proclament la lenteur de l'Etat patronal

PARIS — Le sabre de Joseph Prud'homme appartient incontestablement au folklore politique de la France. Son possesseur ne déclarait-il pas, dans le plus pur style radical-socialiste: "Ce sabre est le plus beau jour de ma vie; il aidera à défendre les institutions républicaines et, au besoin, à les combattre!".

On pourrait penser que l'usage que font les syndicats de la grève relève de la même et contradictoire doctrine. En effet, c'est par un mouvement de grève générale, déclenché le 24 avril dernier, que les syndicats entendaient soutenir le général de Gaulle, le gouvernement et le régime devant les entreprises des généraux d'Alger; aujourd'hui, les mêmes syndicats lancent des ordres d'arrêt du travail pour combattre ce même gouvernement. Le rapprochement serait plaisant s'il ne s'agissait, en fait, de choses fort graves.

* * *

Coup sur coup, donc, les travailleurs du secteur public ont "débrayé" deux fois en une semaine, semant la perturbation dans les chemins de fer, les transports parisiens, la distribution d'eau, de gaz et d'électricité. La première fois, ces travailleurs entendaient appuyer par la grève leur permanente revendication concernant leurs rémunérations; la seconde fois, ils voulaient marquer leur réprobation devant certaines intentions prêtées au gouvernement au sujet de l'exercice du droit de grève dans les services publics. M. Buron, ministre des Transports, n'avait-il pas déclaré, après le premier arrêt du travail, qu'il était inadmissible de bloquer la vie économique du pays sans motifs graves et qu'à l'avenir le gouvernement veillerait à limiter et à réglementer le droit de grève. Les intéressés ont répondu . . . en se mettant à nouveau en grève.

Partageons les DS

Comme à l'ordinaire, la population, principale victime de cette querelle entre l'Etat-patron et son personnel, a subi avec une résignation presque souriante, l'épreuve qui lui était imposée. La bonne humeur est en effet, chose assez paradoxale, la caractéristique de ces jours "sans" qui brisent le rythme et le cadre de la vie quotidienne et font éclater certaines contraintes sociales.

Le simple fait de se rendre à son travail à pied, sachant qu'aucune pendule n'enregistrera l'heure d'arrivée, prend souvent l'allure d'une expédition qui fleure bon l'aventure; un climat de solidarité est créé qui fait que les transports de fortune, notamment dans la région parisienne, s'organisent selon ce merveilleux système D si cher aux Français: les automobilistes se transforment de bonne grâce en chauffeurs de taxi pour transporter des inconnus — tel balayeur qui habite la même localité banlieusarde que le président-directeur général de l'entreprise qui l'emploie, a la joie et la fierté de faire la route dans la DS du patron et aux côtés de celui-ci.

Bref, sous son aspect calamiteux, la grève jette bas, pendant quelques heures, le poids de la banalité et de l'égoïsme de tous les jours. Elle est, à cet égard, un merveilleux révélateur de la nature humaine, finalement moins mauvaise qu'on ne le dit et qu'on ne le croit.

Patron détestable

Les raisons du mécontentement des travailleurs du secteur public demeurent ce qu'elles ont toujours été depuis une quinzaine d'années: le décalage qui existe entre leurs salaires et ceux de leurs camarades du secteur privé. Ici même, il y a quelques semaines, nous avions prévu que l'orage éclaterait à l'automne, et il n'y avait pas grand mérite à jouer les prophètes en observant la lente accumulation des nuages dans le ciel social.

L'Etat français emploie directement ou non, près de 3 millions de personnes, soit environ le quart de la population active de la France. Or, il est le "patron" le plus détestable qui soit, moins par manque de sens social qu'à cause de cette inertie que lui imposent les règles de la comptabilité publique et celles de la gestion du budget de la nation. Ce qui revient à dire que les fonctionnaires et les travailleurs des entreprises nationalisées demeurent constamment en retard dans la course au meilleur niveau de vie, et qu'ils ne cessent de comparer leur situation à celle des autres travailleurs.

Progrès raboteux

Il est cependant un aspect de la question qui excite l'imagination et les réflexions des observateurs politiques. Ceux-ci se demandent — et certains le font avec une joie secrète! — pourquoi le régime du général de Gaulle n'est guère moins impuissant que ses devanciers devant les désordres sociaux et les grèves. L'autorité de l'Etat, à la restauration de laquelle le président de la République s'est particulièrement attaché, n'est-elle pas bafouée, ridiculisée quand les services publics cessent de fonctionner normalement?

Mais, là encore, de Gaulle estime qu'il s'agit de "soubresauts" de "péripéties". A son avis, la remise en ordre générale des affaires de la France "qui doit épouser son temps", ne peut pas ne pas s'accompagner de difficultés de ce genre, au plan social et ailleurs. Mais il est convaincu que tout doit progressivement s'arranger au fur et à mesure que le Plan de modernisation et d'équipement produira ses effets bienfaisants. C'est pourquoi de Gaulle, même si les grèves des travailleurs de l'Etat l'agacent ou l'irritent, ne bronche pas et ne dit rien. Il prend des rendez-vous pour l'avenir.

Maurice HERR.

Lorette

Distribution des bulletins

Le vendredi 27 octobre, sous l'invitation des maîtres et maîtresses, les parents des élèves se rendirent à l'école élémentaire pour recevoir les bulletins de leurs enfants et en même temps faire connaissance avec les nouveaux instituteurs. Chacun avait quelques minutes pour lire les notes, discuter des moyens à prendre pour améliorer les points faibles afin d'assurer un succès de l'année scolaire. Tous furent fidèles à cette rencontre, et le personnel enseignant désire les remercier de leur coopération.

Malades

Prompt rétablissement à M. Alfred Carrière, patient à l'hôpital général de St-Boniface, à Mme Mathilde McDougall, patiente à la résidence Ste-Thérèse d'Otterburne, ainsi qu'à Mme Georgina Marcoux au sanatorium de St-Boniface.

Remerciements

M. Louis-J. Marcoux désire remercier les citoyens de la Municipalité de Taché qui l'ont réélu par acclamation maire de cette municipalité pour un deuxième terme de deux ans. Comme dans le passé il s'efforcera de remplir ses fonctions pour le plus grand bien de tous.



St-Pierre

Remerciements

M. et Mme Joseph Lambert remercient sincèrement tous leurs amis intimes qui sont venus leur offrir des bons souhaits à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage, le 15 octobre dernier.

Ste-Anne-des-Chênes

Soirée de l'Hallowe'en

Les jeunes ont fêté l'Hallowe'en cette année par des soirées récréatives organisées par les dames avec la coopération du personnel enseignant. De 6 h. à 8 h. p.m., des tout-petits et les élèves des grades 1 à 3 se réunissaient à l'auditorium de l'école élémentaire et les élèves des grades 4 à 7 inclusivement à l'école supérieure. Des chants, jeux et reels se suivaient et tous y mettaient de l'entrain et s'en donnaient à coeur joie. Au départ, des friandises furent offertes à chaque enfant.

Les plus grands des grades 8 à 12 avaient une soirée récréative à l'école supérieure de 8 h. 30 à 11 h. p.m. et se sont bien amusés. Merci aux responsables de ces soirées ainsi qu'au personnel enseignant pour leur dévouement et leur amabilité.

Nouvelle bibliothèque

Les personnes qui aiment la bonne lecture pourront se procurer de la lecture de choix maintenant. La bibliothèque de l'école supérieure sera ouverte les lundi et mercredi soirs, de 7 h. à 9 h. p.m. Profitez-en durant les longues soirées d'hiver, venez vous chercher de la lecture.

Convention agricole

La Société d'Agriculture La Vérendrye avait envoyé huit délégués à la convention des Sociétés d'Agriculture tenue à Ste-Agathe le jeudi 2 novembre et qui fut vraiment intéressante. Merci à la Société de Ste-Agathe pour son hospitalité.

Ste-Rose-du-Lac

Vente de bêtes à cornes

La dernière vente d'animaux pour 1961 a eu lieu le 25 octobre avec 907 bêtes passant à l'enchère. Les prix ont encore été bien satisfaisants et la vente a rapporté un total de $88,500.

Cette vente était la douzième tenue sous les auspices de la "Ste Rose and District Cattlemen Association". Depuis son origine, cette organisation a eu de bons succès avec toutes ses ventes et approche le total d'un million et demi de dollars.

La moyenne des prix était de $23.36 pour veaux de 300 à 400 livres, $22.25 pour ceux de 400 à 500 livres, $21.33 pour ceux de 500 à 700 livres, et $20.07 pour ceux de plus de 700 livres. Les génisses se sont vendues à $20.16 et $20.54 pour celles de 300 à 400 livres et 400 à 500 livres, respectivement.

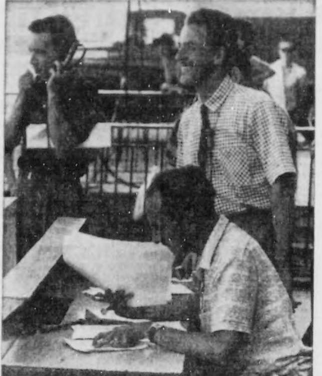
Sociétés agricoles

Le mercredi 1er novembre marquait la réunion annuelle des sociétés agricoles du nord du Manitoba. Cette année, la réunion a eu lieu à Ste-Rose et sept sociétés se sont rencontrées pour discuter des activités de l'année écoulée et prendre des décisions pour l'année qui vient.

Le programme était sous la direction de M. D. C. Foster, chef des sociétés agricoles pour la province. M. Jim Crowe, de Gilbert Plains, directeur régional, dirigea l'assemblée. M. J.-B. Maguet, président de la société locale, agissait comme maître de cérémonies à l'occasion du dîner servi par les Dames Auxiliaires de Ste-Rose. Cette plaisante journée s'est terminée par un goûter.

L'Eglise de Rome "alliée" des Anglicans

LONDRES — Lord Fisher de Lambeth, ancien archevêque de Cantorbéry et ancien primat de l'Eglise anglicane, a déclaré, devant le Conseil britannique des Eglises, que l'Eglise de Rome était une alliée et qu'elle ne devait plus être considérée comme une ennemie. Le Dr Ramsey, nouvel archevêque de Cantorbéry, a été élu président du Conseil, en remplacement de Lord Fisher.



Deux excellents chroniqueurs sportifs se retrouvent . . . avant une joute importante. Assis à la table, en train de vérifier des statistiques: Jean-Maurice Bailly, qui anime chaque samedi à 4 h. 30: "Le Golf et ses étoiles"; debout, plus intéressé à ce qui se passe au champ que sur papier: son co-équipier et animateur du "Monde du sport" (le samedi soir à 8 h.), René Lecavalier.

Mariage Sorin-Plamondon bénit par M. l'abbé R. Beaudry, à Aubigny

AUBIGNY — Mlle Vivianne Plamondon et M. Joseph Sorin unissaient leur destinée en l'église d'Aubigny, le samedi 4 novembre. M. l'abbé Raymond Beaudry, cousin du marié, bénissait l'union des époux.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe en satin blanc recouverte de dentelle. Une couronne ornée de perles retenait son voile bouffant. Son bouquet se composait de chrysanthèmes apportés de Vancouver par Mme Emilien Lavoie, soeur de la mariée, qui demeure en cet endroit.

Les filles d'honneur étaient Mlles Cécile Sorin et Gaétane Joyal; toutes deux portaient des robes en dentelle vert-mousse. Leurs bouquets se composaient de roses rouges. Mlle Dolorès Plamondon, soeur de la mariée, était dame d'honneur. Son costume était de satin beige. Jacqueline Lavoie, petite bouquetière charmante en sa jolie robe de satin blanc recouvert de dentelle rose, tenait en main un coquet petit panier de roses rouges. René Chartier agissait comme petit page, tandis que MM. Gilles Robert et Pierre Grimard étaient garçons d'honneur.

Les religieuses et quelques jeunes filles de la paroisse exécutèrent de beaux cantiques, accompagnées à l'orgue par Mme Ovide Robert. M. Achille Plamondon, père de la mariée, chanta le "Panis Angelicus".

La messe nuptiale fut suivie d'un souper à la salle Normandin, où plus de 200 invités participèrent à la soirée dansante. M. Emilien Plamondon agissait comme maître de cérémonies.

M. Joseph Beaudry proposa le toast à la mariée. Ensuite, M. l'abbé R. Nadeau, curé, exprima sa joie à la pensée que ces nouveaux époux, tous deux les benjamins de familles nombreuses, continueraient de demeurer dans la paroisse.

M. l'abbé Beaudry adressa la parole en anglais et parla longuement sur la grandeur du sacrement de mariage.

Mme Emmanuel Muquet offrit ses félicitations aux nouveaux époux et louangea grandement la famille Plamondon qu'elle a si bien connue.

Les enfants des deux familles étaient tous présents au mariage, à l'exception du R. F. Louis Plamondon, S.J., de Montréal. Un message de bonheur, reçu du frère absent, fut lu par le maître de cérémonies.

L'orchestre de Pine Falls faisait les frais de la musique.

Félicitations et voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Soirée de Hallowe'en

Le mardi 31 octobre au soir, des fameux petits lutins masqués sont passés dans le village, parés de leurs plus beaux costumes d'Hallowe'en. Les portes s'ouvrirent bien grandes à ces mignons farfadets et tous se sont fait un plaisir de donner bonbons et fruits.

Tout se passa comme dans le meilleur des mondes, mais malheureusement, aux petites heures du matin, un fameux "Zorro" laissa son empreinte sur divers maisons, camions, garages, etc., et s'enfuit dans la nuit aussi mystérieusement qu'à son arrivée.

St-Eustache

Souper paroissial

Les paroissiens de St-Eustache invitent tous leurs amis pour un souper à la dinde qui aura lieu le dimanche 12 novembre.

Félicitations à M. et Mme Alphonse Houde qui ont été les heureux gagnants de la coupe offerte par "The Good Road Association" pour le plus bel entourage de ferme du Manitoba.

Mlle Louise Lacroix s'est embarquée sur "l'Empress du Canada" à Montréal pour se rendre à Aix en Provence, France, pour une année d'études.

M. et Mme Léo Lacroix sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Montréal et Québec.

MM. et Mme Hilaire Lachance et Philippe Goulet se sont arrêtés à Dunrea chez M. l'abbé Gervais, curé, en revenant d'une fin de semaine passée aux Etats-Unis.

Avis aux dames de donner leurs noms pour la prochaine retraite.

Filles d'Isabelle de Somerset

Le Cercle des Filles d'Isabelle de Somerset a tenu son assemblée mensuelle le vendredi 27 octobre. Nous étions heureuses d'avoir parmi nous notre digne Régente d'Etat, soeur Liliane Hébert, de St-Boniface, qui présida à l'élection des officières pour le terme 1961-62.

Voici la liste des officières élues: régente, soeur Marthe Girouard; ex-régente, soeur Estelle Boyer; vice-régente, soeur Anna Thévenot; secrétaire-archiviste, soeur Aldéa Weicker; secrétaire-financière, soeur Jeannette Rheault; secrétaire-trésorière, soeur Carmel Labossière; syndics, pour 1 an, soeur Hélène Moret, pour 2 ans, soeur Martha Vandekerckove, pour 3 ans, soeur Virginie Cadoreth; gardienne, soeur Clarina Tremblay; 1ère guide, soeur Bernadette Labossière; 2e guide, soeur Irène Lussier; monitrice, soeur Fabiana Mulaire; pianiste, soeur Lorraine Girouard; rédactrice, soeur Yvette Mousseau; porte-bannière, soeur Ida Rheault; chancelière, soeur Alice Payette.

Vint ensuite l'imposante cérémonie de l'installation des officières par soeur Liliane Hébert, qui fut suivie de quelques conseils pratiques de notre régente d'Etat.

Après quelques parties de bingo, la soirée se termina par un excellent goûter.

Condoléances

Sincères condoléances à soeur Martha Vendekerckhove qui a récemment perdu sa mère.

Nous avons appris avec peine le décès de M. l'abbé Lucien Senez, ancien curé de Somerset, qui fut aussi notre aumônier lors de l'ouverture de notre cercle en 1943, ainsi que la mort de Mme Dehase, ancienne organisatrice nationale des Filles d'Isabelle. Aux familles éprouvées par ces deuils nous offrons nos plus sincères condoléances.

Malades

Prompt rétablissement aux soeurs Prudence Gevaert et Eva Champagne.

Félicitations

Le Cercle de la Nativité désire offrir ses plus chaleureuses félicitations aux soeurs Thérèse Rocan et Emma Nadeau à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Partie de cartes

Le dimanche 19 novembre aura lieu dans la salle paroissiale, une partie de cartes et du bingo. Venez en grand nombre. Un goûter sera servi.

La REDACTRICE.

Transcona

Mariage Ammazzini-Stein

Le samedi 7 octobre, en l'église "St. Joseph The Worker", M. l'abbé W. Szumski, curé, bénissait le mariage de Mlle Emilie-Yvonne Stein, fille aînée de M. et Mme Alfred Stein, de Transcona, à M. Reno Ammazzini, fils aîné de M. et Mme Gino Ammazzini, d'Italie.

La mariée fit son entrée au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de satin broché avec corsage ajusté et manches se terminant en pointes de lis. Une demi-traîne tombait de la jupe bouffante. Son voile de soie illusion était retenu par une couronne de paillettes et de cristaux. Son bouquet se composait de roses rouges et de stephanotis en cascade.

Les dame et fille d'honneur, Mlles Doreen Stein, soeur de la mariée, et Marianne Phaneuf, étaient vêtues de robes courtes avec corsage de velours, encolure en forme de V et jupes de riche satin foncé. Elles portaient des coiffures assorties et des oeillets en cascade.

M. Lido Ammazzini était garçon d'honneur et M. Frank Cappizzi agissait comme huissier.

Mlle Eleanor Reichardt, accompagnée à l'orgue par Mme Elmer Trudell, fit entendre "En ce jour", "Ave Verum" et "O Sanctissima".

A la réception qui eut lieu à l'hôtel Diplomat, M. Lido Ammazzini proposa le toast à la mariée.

Sont venus de l'extérieur à l'occasion de ce mariage, M. et Mme Louis Phaneuf, de Vawn, Sask., oncle et tante de la mariée; Mlle Theresa De Cruyenaere, d'Ontario; M. et Mme F. Phaneuf, de Ste-Agathe, Man., et M. et Mme P. Delorme, de St-Adolphe, Man.

Réunion générale L.F.C.

Une assemblée générale de la L.F.C. aura lieu le 14 novembre à 8 h. p.m. dans l'auditorium de l'école. En charge du programme, Mme Omer Lamoureux, du comité éducatif, présentera un conférencier.

Soirée sociale

Une soirée sociale dansante aura lieu, le samedi soir 18 novembre, à 8 h. p.m., dans la salle "Canadian Legion" 117, Regent Est. Organisée spécialement pour les nouveaux paroissiens, cette soirée a pour but de faciliter leur rencontre avec tous les gens de la paroisse.

On procédera, en même temps, à la loterie d'un couvre-pieds piqué, don de Mme M. Harrison.

Admission $1.00. Bienvenue à tous.



Le lieutenant **Joseph-J.-M. Sauvageau,** depuis six mois aide-de-camp de l'hon. Errick Willis, lieutenant-gouverneur du Manitoba, a quitté Winnipeg mardi dernier pour l'Angleterre à titre d'office permutant avec l'armée britannique. C'est après ses études à l'Académie du Sacré-Coeur de Coaticook et à l'école supérieure de Sherbrooke qu'il entrait au collège militaire de Kingston, Ont. Il a servi en Allemagne et au Camp Petawawa en Ontario, avant de venir ici à Winnipeg comme officier en charge du recrutement. Depuis octobre 1959, il a accompli sa tâche avec zèle et discrétion, visitant tout particulièrement les grandes écoles françaises du Manitoba.

Municipalité rurale de Ste-Anne

Vente de terres pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le Préfet de la Municipalité de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de la dite Municipalité, à mon adresse, et portant la date du 31e jour d'octobre 1961, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sous-mentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont encombrées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que les dits arrérages de taxes et frais ne soient payés au plus tôt, je procéderai, le jeudi quatorzième jour du mois de décembre 1961 (A.D.) dans la chambre du conseil dans le village de Ste-Anne, Man., dans la dite Municipalité, à deux heures de l'après-midi, à la vente à l'enchère publique des dits terrains pour arrérages de taxes et de frais.

Description	Sec.	Twp.	Rang	Acres	Taxes	Coût	Total
O½ N.E.	6	7	8E	80	67.53	1.00	68.53
N.O.	6	7	8E	171	290.08	1.00	291.08
Partie S.E. C.T. 886279	21	7	8E	157	68.58	1.00	69.58
N.E.	23	7	8E	160	58.79	1.00	59.79
N.O.	23	7	8E	160	88.19	1.00	89.19
Partie N.O. C.T. 695500	23	7	7E	40	97.58	1.00	98.58
Partie S.O. C.T. 695500	23	7	7E	157	239.47	1.00	240.47
S½ S.O.	8	7	7E	80	130.56	1.00	131.56
C.T. 329848 lots 12 et 13 bloc plan 904					76.80	1.00	77.80
Partie N.E. C.T. 581791	28	7	7E	73	28.40	1.00	29.40
Partie S.E. C.T. 695499	28	7	7E	157	248.54	1.00	249.54
N½ S.E.	8	8	8E	80	35.78	1.00	36.78
S.E.	13	8	8E	160	70.62	1.00	71.62
C.T. 760200 partie lot 1 plan 3617		—			88.10	1.00	89.10
Lot 9 plan 6487					143.65	1.00	144.65
S½ N.O.	18	8	8E	82	26.51	1.00	27.51
E½ N.O.	19	8	8E	81	32.24	1.00	33.24
S.O.	30	8	8E	160	289.92	1.00	290.92
E½ N.E.	2	8	7E	80	48.45	1.00	49.45
N.E.	12	8	7E	160	92.03	1.00	93.03
Partie N.E. C.T. 703117	15	8	7E	39	68.37	1.00	69.37
Partie N.O. C.T. 659779	15	8	7E	40	76.20	1.00	77.20
Partie N.E. C.T. 751115	18	8	7E	88	81.02	1.00	82.02
Partie N.O. C.T. 871227	1	8	6E	96	369.54	1.00	370.54
N.E.	29	8	6E	160	533.40	1.00	534.40
N.O.	30	8	6E	160	530.17	1.00	531.17
S½ S.O.	31	8	6E	75	261.41	1.00	262.41
C.T. 871224 partie R.L. 14 plan 3625				40	141.02	1.00	142.02
N.O.	36	8	7E	160	45.20	1.00	46.20
C.T. 759690 partie R.L. 40 plan 5626	—	—	—	156	421.20	1.00	422.20
C.T. 660665 partie lot 8 plan 3627	—	—	—	—	299.28	1.00	300.28
Lot 9 plan 3627	—	—	—	—	239.61	1.00	240.61
Lot 3 plan 7070	—	—	—	—	134.81	1.00	135.81

Daté au village de Ste-Anne le 31e jour d'octobre 1961 (A.D.).

ROGER SMITH,
secrétaire-trésorier.

Ste-Amélie

Va-et-vient

Durant la fin de semaine du 27 octobre, M. et Mme A. Stomp et leurs deux fils se sont rendus à Winnipeg et St-Boniface pour visiter leurs frères, beaux-frères et oncles ainsi que d'autres parents. Ils étaient accompagnés de Mme J. Lepla.

M. et Mme Arthur Desjardins, père, ont eu la visite, dernièrement, de M. et Mme Adélard Ouimette et leurs deux enfants, Madeleine et Robert, de Dauphin, ainsi que de M. et Mme Janvier Hébert, de St-Boniface, accompagnés de M. et Mme John Ouimette, d'Aubigny.

M. E. Denis, qui travaillait à Lynn Lake, est revenu chez lui pour les mois d'hiver.

MM. Robert et Adélard Denis passent quelque temps à Neepawa.

M. et Mme E. Denis et leur fils, René, se sont rendus à Winnipeg pour affaires, lundi dernier.

M. Octave Landry, de St-Vital, est venu rendre visite à sa mère, ses soeur et frère, mardi et mercredi derniers.

M. Gilbert Vandenbosch, employé à Winnipeg, est venu passer la fin de semaine avec ses parents.

MM. Joey Verhaeghe et Guy Ramsay, qui étaient employés en Saskatchewan, sont maintenant revenus chez eux.

M. et Mme Charlie Berthelette et leur fillette, de Dauphin, sont venus visiter M. et Mme E. Soucy, en fin de semaine.

M. et Mme Tony Leperre et leur fils, de Waterhen, Man., étaient en visite chez M. et Mme G. Vandenbosch, dimanche dernier.

Mlle Gloria Casavant est allée à St-Charles pour trouver un emploi. Tous lui souhaitent bonne chance.

Remerciements

Les paroissiens désirent remercier le R. P. A. Levasseur, O.M.I., qui a remplacé M. l'abbé C. Vachon, curé, durant la première semaine de novembre.

Village de St-Pierre

VILLAGE DE ST-PIERRE. Vente de terres pour arrérages de taxes. En vertu d'un mandat émis par le maire du village de St-Pierre, portant la date du 31e jour d'octobre 1961 (A.D.), me commandant de faire une saisie-exécution sur les nombreux morceaux de terre sousmentionnés et décrits, pour arrérages de taxes dues et les frais, je donne par les présentes avis qu'à moins que les dits arrérages de taxes et les frais soient bientôt payés, je devrai le mercredi 13 décembre dans la salle du conseil dans le village de St-Pierre, dans la dite municipalité, à 7 h. 30 p.m., procéder à la vente par enchère publique des dites terres pour arrérages de taxes et les frais.

Description	Arrérages	Frais	Total
Lot 2 plan 4177 décrit dans C.T. 944728	$33.92	$1.00	$34.92
Lots 3 et 4 plan 4177 décrits dans C.T. 705105	7.80	1.00	8.80
Partie du lot 29, plus précisément décrit dans C.T. 777644	5.79	1.00	6.79

Toutes les terres susmentionnées sont enregistrées et seront vendues en respectant tous les droits de passage des chemins de fer, des aqueducs et de routes. Toutes ces terres ici mentionnées se trouvent à l'est du principal méridien au Manitoba et tous les plans ici mentionnés sont enregistrés, déposés ou conservés au bureau des Titres des Terres à Winnipeg.

Daté à St-Pierre, dans la province du Manitoba, ce 1er jour de novembre 1961 (A.D.).

Mme C. BOURGEOIS,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Pierre.

Municipalité rurale de Ritchot

Vente de terres pour arrérages de taxes

En vertu d'un mandat émis par le Préfet de la Municipalité de Ritchot dans la Province du Manitoba, sous sa signature et le sceau corporatif de la dite Municipalité, à mon adresse, et portant la date du 3e jour de novembre 1961, m'ordonnant de faire une saisie-exécution sur les parcelles de terrain sousmentionnées et décrites, pour les arrérages de taxes dont elles sont encombrées en plus des frais, je donne par les présentes avis que, à moins que les dits arrérages de taxes et frais ne soient payés au plus tôt, je procéderai, le 15e jour de décembre 1961 (A.D) dans la chambre du conseil dans le village de St-Adolphe dans la Municipalité de Ritchot, à deux heures de l'après-midi, à la vente à l'enchère publique des dits terrains pour arrérages de taxes et de frais.

Description	Acres	Taxes	Frais	Total
Seine, C.T. 607083	15.17	$ 388.37	$1.00	$ 389.3
Partie S.E. ¼ sect. 30 Township 9 Rang 4 Est, Sud 6.5 chaînes du Nord 14.5 chaînes de Sous-division légale 7 et 8 Est de rivière				
Partie du Lot 1 Grande Pointe, plan 3909. Tout à l'est de la limite est du chemin Ste-Anne, plan 472 C.T. 614972	27.36	114.40	1.00	115.4
Partie ext. 2 milles lot 181 St-Norbert, plan 3909. Tout à l'est de la limite est du chemin Ste-Anne C.T. 614972	9.49	40.38	1.00	41.8
Partie du lot 237 St-Norbert, plan 3942 limité à l'ouest par la limite est du chemin principal, à l'est par la ligne est de et parallèle à la limite est et distincte de 4 chaînes le long de la limite nord du dit lot, au nord et sud par 2 lignes parallèles à la dite limite nord à partir de la limite est du dit chemin principal distant au sud de 7 chaînes et 8½ chaînes respectivement de la limite nord du dit lot. C.T. 801476		179.20	1.00	180.2
Lot 33 plan 4930 C.T. 930874		5.28	1.00	6.2
Lot 34 plan 4930 C.T. 886722		320.16	1.00	321.1
Sous-division légale 3 et 6 excepté ouest 5 chaînes section 15-7-3E C.T. 535869	60.00	254.45	1.00	255.45
Moitié ouest de sect. S.E. 7-8-4E. C.T. 791192	80.00	434.22	1.00	435.22
Nord Est ¼ sect. 28-8-4E, exceptés plans 3692, 3613, 7228 — C.T. 610588	135.66	593.87	1.00	594.87
Lot 620 paroisse de Ste-Agathe, excepté chemin principal C.T. 753134	160.62	537.81	1.00	538.81
Part du lot 565 Ste-Agathe plan 3760. Sous-division 5 chaînes de l'ouest de la limite ouest du chemin principal, excepté droit de passage C.N.R. et de gare, excepté N 322 pieds entre limite ouest du chemin principal et une ligne à l'ouest du parallèle avec et distant de 150 pieds le long de la limite nord du terrain ici décrit avec droit de passage sur plus de 15 pieds sud de largeur à l'est du chemin à la rivière Rouge, excepté chemin plan 4938, à l'exception du morceau A plan 5106, excepté la voie plan 4922, excepté morceau A plan 5776, C.T. 631132 morceau 1				
Tout l'ouest de la limite ouest du chemin 4938, excepté sud 5 chaînes perpendiculairement en largeur, excepté tout ce morceau de plus de 200 pieds nord perpendiculairement en largeur qui repose entre la limite ouest du dit chemin 4938 et une ligne sud tirée à angle droit à la limite nord du dit lot d'un point distant de 200 pieds de la limite ouest, excepté droit de passage C.N.R. et terrains de gare et permis de passage sur chemin adjacent au même plan 360, exceptés 256.97 pieds au nord perpendiculairement en largeur, à l'est de la ligne parallèle à la limite ouest du chemin principal et distante à l'ouest de 15 chaînes le long de la limite nord du dit lot. C.T. 914061 morceau 2				
Toute cette partie du lot 565 Ste-Agathe plan 3760 entre limite ouest de 4922 et la limite est du chemin public 4938, excepté sud 5 chaînes, excepté nord 256.97 pieds. C.T. 914060 morceau 3				
Toute cette partie du lot 565 Ste-Agathe plan 3760 entre la limite ouest du chemin Lord Selkirk et la limite est de Ste-Agathe 4922, excepté 5 chaînes, excepté nord 256.97 pieds, excepté sud 10 pieds du nord 266 pieds. C.T. 914059 morceau 4	155.11	816.84	1.00	817
Partie du lot de rivière 573 plan 3760 Ste-Agathe Nord 4 chaînes entre limite ouest du chemin Lord Selkirk plan 3760 et est du chemin limite est plan 4938 rose. C.T. 704694		233.05	1.00	23
Lot 591 plan 3760 Ste-Agathe excepté chemin principal 3760, excepté droit de passage C.N.R. 3760, excepté chemin plan 3272, excepté chemin plan 4938, C.T. 707589. C.T. No 494230	182.18	879.57	1.00	8
Lot 519 plan 3760 Ste-Agathe excepté chemin principal plan 3760, excepté droit de passage C.N.R., excepté chemin rose 3272, excepté chemin plan 4938 C.T. 655578	289.29	1336.24	1.00	1
Lot 1 bloc 2 plan 1458, C.T. 874582, excepté partie C.T. 897072, excepté partie lot 1 limité comme suit: au sud par limite sud, au nord par une ligne tirée du parallèle à et distante de 392.43 pieds mesurés le long de la limite est du dit lot, à l'est par la dite limite est et à l'ouest par une ligne tirée parallèlement et perpendiculairement distante de 111 pieds de la dite limite est.	4.91	10.55	1.00	
Lot 9 et 10 bloc 2 plans 1458 C.T. 752030	8.83	20.51	1.00	

Daté à St-Adolphe le 4e jour de novembre 1961

E. BRODEUR, sec.-tr.
St-Adolphe, Man.

Ouverture des nouveaux bureaux de la Caisse Populaire à La Salle

LA SALLE — L'ouverture officielle du nouveau local de la Caisse Populaire de La Salle, qui eut lieu le dimanche 29 octobre, à 2 h. p.m., marqua une nouvelle étape dans son histoire. Le premier pas avait été franchi de façon mémorable le 15 mars 1953 alors que furent officiellement jetées les bases de la Caisse Populaire locale par la pose de signatures nécessaires pour l'obtention de la charte qui devait la rendre active et légale.

A cette occasion, M. l'abbé Adélard Couture, directeur diocésain des Caisses Populaires, avait présidé l'assemblée. En plus de la présence de M. Pierre Frossais, celle d'un visiteur distingué du pays d'Evangéline, M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., alors président des coopératives du Nouveau-Brunswick, avait ajouté un cachet spécial à cette importante réunion.

Après la bénédiction de l'édifice par M. l'abbé Albéric St-Laurent, aumônier du Conseil de la Coopération du Manitoba, le ruban fut coupé par MM. Léon Alary et Adélard Lagacé, respectivement ancien et premier président de même que secrétaire-gérant de la Caisse, donc ouvriers de la première heure.

Suivit la visite du local. Surmonté d'une affiche bilingue, qui fait honneur à la population, le petit édifice avec façade et côtés de stuc contient les bureaux du gérant, la salle d'attente, la voûte aux murs de béton, la chaufferie et la salle de réunion des comités. Cette construction est solide, modeste et pratique. Elle jouera un rôle de grande importance dans l'éducation de toute la population, l'éducation de l'épargne et de l'entraide économique.

La réunion qui eut lieu ensuite à la salle paroissiale groupa invités d'honneur, amis et sociétaires. Après avoir ouvert la séance, M. René Toupin, secrétaire-gérant actuel de la Caisse et maître de cérémonies, présenta les divers orateurs: M. l'abbé Adélard Couture, curé de Ste-Agathe, M. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses Populaires du Manitoba, M. De Ambrosis, gérant de la Caisse Centrale, M. Raymond Bernier, de St-Boniface, M. Georges Forest, propagandiste des Mouvements coopératifs, M. Maxime Desaulniers, de St-Boniface, M. Lloyd Magarrell, préfet de la Municipalité de Macdonald, M. l'abbé Gabriel Poitras, curé de la paroisse, et M. l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle et ancien curé de La Salle.

Après avoir adressé ses félicitations aux sociétaires, M. l'abbé Adélard Couture, que l'on peut considérer comme l'âme et l'apôtre de l'action sociale au Manitoba, leur fit remarquer que l'apogée avait été atteint en peu de temps, malgré qu'en 1953, au début de la Caisse, la "foi" n'existait pas. Il rappela les sessions régulières d'études dans l'ancienne école St-Hyacinthe qui préparèrent la fondation de la Caisse. A cette date, M. l'abbé Gustave Couture était curé de La Salle. Il aida son frère à jeter les fondements de cette entreprise. L'érection du nouvel édifice est donc à la gloire des sociétaires. Le conférencier appuya fortement sur le fait que la Caisse Populaire aide à conserver les clochers et les paroisses catholiques et françaises.

Une Caisse qui possède 193 membres et qui atteint un actif de $120,000 en un peu plus de huit ans atteste certes un progrès sensible, démontra ensuite M. Pierre Frossais. Il félicita les membres tout en les encourageant à continuer le beau travail déjà accompli.

M. Joseph De Ambrosis s'est dit touché de l'invitation d'assister à l'ouverture officielle du nouveau local de la Caisse. La Caisse Populaire, ajouta-t-il, contribue non seulement à la formation temporelle des paroissiens, mais aussi bien à la formation spirituelle de leurs âmes.

"Le succès de votre Caisse", de dire M. Raymond Bernier, "a demandé beaucoup d'abnégation et de foi." Commentant quelques principes fondamentaux, établis par le commandeur Desjardins, il releva celui-ci: que la Caisse Populaire est un ferment dans un milieu, une oeuvre communautaire qui ne peut progresser sans un effort collectif.

M. Georges Forest, qui s'est dit heureux d'être de nouveau dans sa paroisse natale, insista sur le rôle des sociétaires et souligna ce que l'Eglise attend de ses membres, tout en faisant remarquer que les Caisses Populaires ont un aumônier et non les banques.

Une comparaison originale de la parabole du festin nuptial avec les membres actifs, réfractaires dissidents ou non-participants de Caisse Populaire, fut faite ensuite par M. Maxime Desaulniers avec beaucoup d'humour et de finesse. L'orateur fut suivi de M. Lloyd Magarell qui fit remarquer en souriant: "Que le local est petit à l'extérieur . . . mais d'énorme grosseur à l'intérieur", puis rendit hommage à la force vitale et économique d'une Caisse Populaire dans un pays.

M. le Curé appuya sur le but principal que toute Caisse se doit d'atteindre: le bonheur de ses membres par une charité vivante qui rayonne par l'aide mutuelle, le développement de l'esprit social et l'assurance de la prospérité matérielle dans la paroisse.

Invité à tirer les conclusions de cette journée mémorable, M. l'abbé A. St-Laurent félicita d'abord les quelques jeunes membres de la Caisse Scolaire, délégués pour la circonstance à assister à cette fête. Il fit ensuite une application pratique pour les sociétaires des paroles de sanctification contenues dans les prières du rituel, choisies spécialement pour la bénédiction d'un édifice, tel que celui de la Caisse Populaire locale. M. l'abbé St-Laurent donna un mot d'ordre pour le progrès constant de la Caisse: "pour vous — par vous — et avec vous". Il conclut en offrant de chaleureuses félicitations pour le travail accompli par le gérant, de même qu'à tous ceux qui contribuèrent à l'avancement de la Caisse Populaire.

Parmi les invités d'honneur, l'on remarquait, outre les conférenciers, la présence de M. l'abbé M. Mireault, de St-Vital, ancien curé de la paroisse, de M. et Mme Léon Alary, de Winnipeg, Mme J. De Ambrosis, de St-Boniface, ainsi que M. Hyacinthe Lapointe, président actuel de la Caisse Populaire de La Salle.

L'heureux événement se termina en dégustant café et bons beignes qui furent servis par quelques dames de la paroisse.

Dunrea

Çà et là

Quittant leur ferme pour les mois d'hiver, M. et Mme Léo Maloney sont déménagés au village et occupent la maison de M. et Mme Jos. Bisson, ces derniers ayant acheté un logis à St-Boniface.

M. et Mme Norbert Fortier et leurs enfants, maintenant de Portage la Prairie, sont venus ces jours derniers visiter leur parenté et en même temps ont été parrain et marraine pour le petit Alain-Joseph-Norbert, fils de M. et Mme Léon Boulet, baptisé le dimanche 5 novembre.

M. et Mme Daniel Carney, de Winnipeg, étaient aussi dans les parages dernièrement. Mme Auguste Garant est retournée avec eux pour quelques semaines de promenade chez ses enfants.

La soirée de l'Hallowe'en s'est passée sans trop de fracas, bien qu'il y eut un grand nombre de lutins, fantômes et d'autres étranges créatures parcourant rues et ruelles du village. Il y a en avait de très jeunes, de moins jeunes et même des personnes à cheveux gris, qui réussirent, dans certains endroits, à ne pas être reconnues. Tous eurent beaucoup le plaisir et rapportèrent une bonne provision de friandises.

Malades

Mme Henri Beaupré est maintenant hospitalisée à Wawanesa, et Mme René Côté est rendue à l'hôpital général de St-Boniface, après être restée pendant plusieurs semaines à celui de Killarney. A ces deux dames, voeux de courage et de prompt retour à la santé.

Club de couture et des 4-H

Un bon nombre de dames et de demoiselles ont encore rallié cet automne le club de couture, sous l'habile direction de Mlle Alfreda Beck. Les réunions ont lieu une fois la semaine dans les demeures des différents membres du cercle, et toutes sont très intéressées.

Le club de 4-H des jeunes est aussi très actif; une autre soirée récréative eut lieu dernièrement, à la salle paroissiale.

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	93	92.6	91.2	92.2	92.4
C.W. no 3	89.4	90.2	88	89	89.2
Fourrage no 1	89	88.6	87.2	88.2	88.4
Fourrage no 2	86	85.6	84.2	85.2	85.4
Fourrage no 3	83	82.6	81.2	82.2	82.4
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	143.2	143.4	140.6	140.6	141.2
C.W. no 3—6 rangs	141.2	141.2	138.6	138.6	139.2
Fourrage no 1	126.2	126.2	122.6	122.6	123
Fourrage no 2	124.4	124.4	121	121	121.2
Fourrage no 3	121.4	121.4	118	118	118.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	141	141½	138	138	139.4
C.W. no 3	138	138[illegible]	133	133	134.4
C.W. 2 rej.	137.4	137[illegible]	134.4	134.4	135.4
C.W. no 4	126	128[illegible]	133	133	134.2
Ergot	123	123[illegible]	120	120	121.2
Sur voie net	140.4	141[illegible]	138	137.6	139

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Octobre	92½	91½			
Décembre	92.4	92½	90.6	91.6	92
Mai	94[illegible]	94	92[illegible]	93½	94.2
Juillet	92½	92.2	90.6	92	92[illegible]
ORGE —					
Octobre	128.4	128			
Décembre	128.2	128.2	124[illegible]	124[illegible]	124½
Mai	131.2	131.2	128[illegible]	128[illegible]	129½
Juillet	130.4	129[illegible]	126.6	126½	127½
LIN —					
Octobre	343.8	346.2			
Décembre	344.6	347.2	340½	342.2	341.6
Mai	353	354.6	348.2	350	349
Juillet	346.4	351.2	344	351	343.6
SEIGLE —					
Octobre	141	141½			
Décembre	142	142½	139.2	139	140.2
Mai	145	146½	142½	142½	142½
Juillet	142	141.6	138.2	138	140

(Pour la semaine du 30 octobre au 3 novembre)

Le mardi 31 octobre, à l'école secondaire de St-Jean-Baptiste, **M. Roland Ledoux**, étudiant en 12e année au Collège St-Joseph d'Otterburne, a remporté la victoire contre ses quatre adversaires des autres écoles de la division au concours oratoire anglais patronné par la Manitoba School Trustees Association.

M. Ledoux fréquente le Collège St-Joseph depuis quatre ans; il s'est classé le premier de sa classe aux examens de juin de cette année. Natif de McCreary, Man., Roland a fait ses études élémentaires dans son village natal et s'inscrivit à la 9e année au Collège St-Joseph en septembre 1958. Roland ambitionne de devenir médecin. Le personnel enseignant du Collège en est très fier et lui souhaite de couronner avec succès ses études universitaires.

St-Claude

Fête du Pape

Les élèves de l'école consolidée de St-Claude se sont ingéniés à fabriquer durant leur temps libre, des drapeaux papaux. Tous se sont sentis bien encouragés par le stimulant que leur prodiguait leur professeur respectif. Soit dit en passant que toute l'équipe professorale, soit les religieuses ou les laïques, les hommes ou les femmes, travaille dans un bel esprit de fraternité. Ceci permet de donner à leurs élèves toute la formation requise pour un avenir fructueux.

C'est grâce à cet esprit que la journée du Pape fut réussie. Aussi, c'est avec un élan de solidarité que tous entonnèrent avec force l'hymne papale en brandissant bien haut leur drapeau.

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, célébra la messe et sut brosser une éloquente biographie du bien-aimé Pape Jean XXIII. Il faut avoir beaucoup d'égard envers le successeur de saint Pierre, dit-il, en mettant bien en pratique dans nos vies la belle leçon de charité que nous dévoile chaque jour les activités du Souverain Pontife.

Çà et là

Le mercredi 1er novembre, M. Georges Forest était de passage à St-Claude pour accomplir une tâche qui lui est chère. En effet, il devait rencontrer les membres des comités de la Caisse Populaire.

M. l'abbé Robert Lane, directeur diocésain de l'enseignement du catéchisme, venait rencontrer tous les professeurs. Il leur expliqua la façon d'aborder un enseignement efficace auprès des élèves de tous les grades. Tous les professeurs apprirent, selon leur aveu, quelque chose de nouveau; ils furent tous enchantés de cette rencontre éclair.

M. Gérald Carrière, professeur au Précieux-Sang et représentant officiel de M. l'abbé Léo Beaulieu pour la J.E.C. des garçons dans le diocèse, était de passage à St-Claude vendredi dernier pour un contact jéciste.

Vendredi dernier, le comité divisionnaire de la Montagne pour la Relève Manitobaine, sous la présidence de Mlle Jeannine Jubinville, se réunissait à St-Claude pour discuter des activités qui doivent avoir lieu cette année.

Mlle Lilianne Delaquis venait aider de ses lumières. Tous les comités locaux étaient présents. Assistaient aussi à la réunion: les religieuses, représentant leur école, MM. les abbés Jean-Marie Gagné, curé, Maurice Dugré, aumônier de la Relève Manitobaine pour la Montagne, et Florent Labonté, de Notre-Dame-de-Lourdes. Après la réunion, un succulent goûter était servi par Mlles Diane Cantin et Claudette Arbey.

M. l'abbé Réginald Prescott, aumônier diocésain des Gais Manitobains, était de passage à St-Claude pour discuter avec M. le Curé d'un projet possible de fondation. C'est à espérer que tous et chacun comprennent l'importance de partir sur une bonne base.

Partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne sont très actives en ce moment; elles sont comme un essaim d'abeilles sous la conduite de leur reine. Elles organisent une partie de cartes qui aura lieu le 26 novembre à 8 h. 30 p.m., à la salle Radaz. Bienvenue aux amateurs, car il y aura plus de 40 beaux prix pour satisfaire les goûts.

Entre-temps, vous verrez circuler des billets de tirage vendus par les élèves de l'école. Encouragez-les. Contrairement à ce qui est annoncé sur les billets, le tirage aura lieu le 26 et non le 12 novembre. A cette soirée, il y aura en plus un excellent goûter et une partie récréative.

Cours de couture

Une série de cours de couture pour dames et demoiselles a débuté le 1er novembre à l'auditorium de l'école. Ce service est entrepris par le Club 4-H. Les rendez-vous sont fixés pour 8 h. p.m. Le désir d'apprendre est le stimulant requis pour réussir. C'est Mme Peggy Framingham qui dirige les cours.

Couronnement des 20 finissants de la Rivière-Rouge à Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le couronnement des élèves finissants de la Division de la Rivière-Rouge aura lieu dimanche prochain à la salle paroissiale de Ste-Agathe, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Adélard Couture, curé. Une cérémonie religieuse aura lieu immédiatement avant, à 3 h. p.m., à l'église paroissiale.

Le programme comportera particulièrement la proclamation des finissants par M. P. Baril, de St-Jean-Baptiste, président de la Division, et des discours par MM. A. Duhamel, inspecteur, et C. J. Muller, directeur des Services Spéciaux au Bureau de l'Instruction publique, et M. l'abbé A. Couture.

Les finissants de juin 1961 sont au nombre de 20: de l'Institut Collégial Ste-Agathe: Louise Alarie, Raymonde Brémaud, Paul Girouard et Lucille Labelle, de Ste-Agathe, Anne Davey, de San Clara, Marguerite Delorme, Eveline Palud et Maurice Touchette, d'Aubigny; de l'Institut Collégial St-Jean-Baptiste: Brian Copeland, de Letellier, Jeannette Godard et Roger Vermette, de St-Jean-Baptiste, Edith Marion, d'Arnaud, et Roger Vermette, de Morris; de l'Institut Collégial St-Malo: Basil Mandziuk et Lillian Mokrinski, de Rosa; de l'Institut Collégial St-Pierre: Edmée Audette, Annette Gagné, Raymond Morrissette et Ronald Perron, de St-Pierre, et Carmelle St-Hilaire, de St-Malo.

Fête-surprise

Le samedi 28 octobre, Mme Lily Baudry, avec l'aide de son frère, Camille, organisa chez elle une fête-surprise en l'honneur du 30e anniversaire de mariage de ses parents, M. et Mme Emile Desautels, de St-Jean-Baptiste. Ce fut une belle réussite: 25 personnes vinrent au souper et une cinquantaine à la veillée.

Bienvenue

Bienvenue à M. Lorenzo Gagnon, revenu ces jours derniers de l'hôpital Deer Lodge.

Ste-Elisabeth

25e anniversaire

Le vendredi 27 octobre avait lieu en l'église de Ste-Elisabeth une messe d'Action de grâces à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Matt Duprey (née Yvette Alarie).

Une veillée en leur honneur eut lieu à la salle d'Aubigny. De nombreux parents et amis, plusieurs venus de loin, se réunissaient pour les fêter et leur offrir des souhaits.

Félicitations sincères aux heureux jubilaires.

Remerciements

M. et Mme Matt Duprey désirent remercier M. l'abbé R. Nadeau, curé, leurs parents et amis et tous ceux et celles qui ont fait de cette soirée un succès, spécialement les organisateurs de cette belle fête.

Club 4-H

Les clubs 4-H de patates et grain ont tenu leur exposition de patates, le 6 octobre. Les gagnants sont Gizlain Dupuis, champion, Ginette Dupuis, championne réservée, Beverley et Linda Hamblin, Marlene Johnston, Louis Marion, Normand Bérard et Laurent Desaulniers, des rubans rouges; pour le grain, Evelyn Hamblin, championne, et Beverley Hamblin, championne réservée. Les autres membres ont tous eu des rubans rouges. Félicitations aux membres pour leur beau travail et pour leur très intéressante exposition.

Elie

Çà et là

M. Hervé Hébert est de retour d'un voyage à Montréal, où il visita sa soeur.

M. Maurice Beaudry est de retour d'un séjour à Calgary.

Mlle Lorna Sigurdson se classa première en 11e année (1960-61) et reçut la bourse donnée par la Division des Prairies du Cheval Blanc.

Laurier

Partie de cartes

Bien que l'assistance ne fut pas nombreuse, une agréable partie de cartes au profit des Fermiers-Unis avait lieu le dimanche 5 novembre. Mme Simon Letain et M. Albert Bouchard remportèrent les prix au bridge, tandis que Mme Hervé Molgat et M. André Pinette sortirent vainqueurs au whist. Mme Maurice Gamache gagna le prix d'entrée. La loterie favorisa Mlle Géraldine Gingras et M. Paul Maguet.

Çà et là

Mme Mabel Lyons s'éteignait doucement, le dimanche 5 novembre, après une longue et pénible maladie acceptée avec courage et résignation. Citoyenne de Laurier depuis de nombreuses années, Mme Lyons ne laisse que des amis acquis par sa douceur et sa charité.

Le dimanche 5 novembre, M. et Mme Frédéric Van Humbeck célébraient leur 40e anniversaire de mariage. Plusieurs de leurs enfants se réunissaient à la maison paternelle à cette occasion. Voeux sincères de bonheur et de longue vie à ces braves citoyens et bons paroissiens.

M. et Mme Eugène Gingras et leur fille, Géraldine, sont partis pour un voyage de quelques jours à Estevan, Norquay et Regina, Sask.

M. Rodolphe Daoust décédé à Powerview

POWERVIEW — Le mercredi 25 octobre, à l'hôpital de Pine Falls, est décédé à l'âge de 81 ans M. Rodolphe Daoust. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Raymond Roy, curé, dans l'église Notre-Dame-du-Laus, le 27 octobre, et l'inhumation eut lieu dans le cimetière de Pine Falls.

Les porteurs étaient MM. Henri Pelland, Paul Gervais, Louis Ste-Croix, Edouard Péreux, Robert Knott et Georges Dychuk.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Assemblée de l'A.E.C.F.M.

Le dimanche 12 novembre aura lieu à l'Institut Collégial de Powerview une assemblée de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. On espère que ce sera un succès.

Çà et là

La Coopérative de Powerview va bon train. Il y a, à date, au-delà de 50 maisons privées et établissements qui ont l'eau courante installée. D'autres l'auront sous peu, et l'on espère qu'au printemps prochain tout le village sera desservi.

Des démarches ont été commencées pour avoir un bureau de poste à Powerview. On espère encore que cela réussisse.

Malade

Prompt et complet rétablissement à M. Joseph Turcotte, secrétaire municipal, qui a subi une opération à l'hôpital de Pine Falls.

Baptêmes

Le 8 octobre: Thérèse, fille de Lorne Knott et d'Eva Vincent, née le 27 septembre. Parrain et marraine, Jean-Paul Vincent et Denise Knott.

Le 15 octobre: Carol, fille de Laurent Berthelette et de Florence Cyr, née le 3 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Jim Le Roy.

Le 15 octobre: Craig, Wesley, Joseph, fils de Howard Fontaine et d'Aline Fenez, né le 9 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Fenez.

Le mariage Pedersen-George est bénit à Bellegarde, le 28 octobre

BELLEGARDE — Le samedi 28 octobre, M. l'abbé Marcel George, curé de Storthoaks, bénissait le mariage de Mlle Thérèse George, fille de feu Henri George et de Mme Marie-Anne George, à M. Karl Pedersen, fils de M. et Mme Frank Pedersen, de Wauchope.

Au son d'une marche nuptiale, la mariée fit son entrée au bras de son frère, M. Jean George. Elle était vêtue d'une longue robe blanche de satin recouvert de tulle de nylon et de dentelle. Un diadème retenait son voile court. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Ariette Sylvestre et Jeannette George, portaient des robes identiques de dentelle bleue avec accessoires de la même nuance. Leurs bouquets se composaient de marguerites roses. Elles étaient accompagnées de MM. Peter et Boyd Pedersen, cousin et ami du marié.

Mme Eugène Monin exécuta des cantiques pendant la cérémonie du mariage. MM. Laurent George et James Emmons agissaient comme huissiers.

Un banquet fut servi à quelque 80 invités, à la salle paroissiale, par les Dames de Ste-Anne. M. Ferhand Monin était maître de cérémonies. Le R. P. Odilon Leclerc, P.B., bénit la table, et M. l'abbé George proposa le toast aux mariés, auquel ils répondirent en termes choisis. M. H. Guenhalgh dit aussi quelques mots pour la circonstance. Un petit programme de musique et de chants suivit le souper.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront sur leur ferme à Wauchope.

Sont venus de l'extérieur pour assister au mariage: MM. et Mmes Martin, Frank et Helge Pedersen et Einar Larsen, MM. Ralph Larsen et Boyd Pedersen, Mme J. Larsen, MM. et Mmes Karl et Gerbrat Andersen et M. Viggo Nielsen, de Wauchope; M. et Mme Christian Christensen, de Parkman; M. et Mme Albert Sylvestre, M. H. O. Guenhalgh, Mlles Paulette Gauthier, Arlette et Claudia Sylvestre, de St-Boniface; Mlle Johanne Nielsen, de Denmark; Mlle Elsie Pedersen, de Carlyle; M. James Emmons, de Lawson; Mlle Doris Pedersen, de Regina; Mlle Greta Lauritsen, de Brandon; M. Kenneth Larsen, de Red Deer, Alta; M. Bent Lauritsen, de Fort St. John, Alaska; MM. et Mmes Jean George et Tony Lauritsen et MM. Peter Pedersen et Bernard George, de Redvers; M. et Mme Ernest Gauthier et Mmes Olive Blézy et Albertine Bourgeois, de Storthoaks.

Baptême

Le 29 octobre: Hubert-Arsène-Joseph, fils d'Armand Revet et de Marie-Thérèse Martine, né le 20 octobre. Parrain et marraine, M. Arsène Revet et Mlle Marguerite Martine.

Çà et là

M. et Mme Edmond Woiensky se sont rendus à Winnipeg pour affaires.

M. Arthur Sylvestre et Mme U. Sylvestre passent quelque temps chez leurs parents, à Winnipeg.

M. et Mme Donald Matthewson, de Brandon, rendaient visite à leurs parents, M. et Mme Paul Wilvers, dernièrement.

M. et Mme André Sylvestre et M. Arthur Sylvestre se sont rendus à Regina, récemment.

Prompt rétablissement à M. Camille Blézy et à Mme Marcel Martine, patients à l'hôpital de Redvers.

Titanic

Baptême

Le 29 octobre: Carmène-Claire-Gabrielle, fille de Raymond Piché et de Jeannine Fiolleau, née le 22 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Piché, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme Marcel Fiolleau, grands-parents de la nouvelle baptisée, MM. et Mmes Jean Fiolleau et Gustave Mandin, ses arrière-grands-parents, étaient parmi les invités qui assistèrent, à la suite de la cérémonie religieuse, à la réception qui eut lieu à la demeure de M. et Mme Lucien Piché.

Çà et là

Le vendredi 3 novembre, à la demeure de M. et Mme Marius Fiolleau, les Dames de l'Autel eurent leur assemblée annuelle. Tous les membres de l'exécutif furent réélus à leur même position: Mme Elise Delisle, présidente, Mme Sophie Arcand, vice-présidente, et Mme Louisa Fiolleau, secrétaire-trésorière.

Durant l'assemblée, on décida qu'une partie de cartes aurait lieu le dimanche 3 décembre à la salle paroissiale.

Durant cette même soirée, les membres du "Club des bons chemins" tinrent aussi une assemblée et décidèrent d'avoir une partie de cartes au profit de cet organisme, le dimanche 19 novembre à la salle paroissiale.

Un bon nombre d'élèves de l'école secondaire assistèrent aux congrès de l'A.F.C.I.S. et de la J.E.C., tenus à Prince-Albert les 4 et 5 novembre. Ils furent enchantés de leur voyage.

Domremy

Caisse Populaire

L'ouverture officielle de la Caisse Populaire de Domremy aura lieu le lundi 13 novembre dans la salle du village, à 2 h. p.m. Tous sont invités à y participer. Le concours oratoire des écoles du chapitre de Prince-Albert aura lieu en même temps.

Malades

Prompt rétablissement aux paroissiens hospitalisés. Mme Emilius Lavertu, à l'hôpital de Saskatoon, et MM. Jos. Marsallier et J.-L. Georget, à Wakaw.

Radville

Décès

Le 22 octobre, un ancien pionnier, M. Eugène Verot, bien connu à Souris Valley, a rendu son âme à Dieu à Fontana, Californie, à l'âge de 86 ans et 10 mois.

Né à Haute Loire, France, M. Verot épousa Mlle Marie Munet après son service militaire. Ils émigrèrent au Canada en 1905 avec leurs deux enfants, Marcel et Augustine, et s'installèrent à Souris Valley, où ils élevèrent leur famille, dont six enfants. Pendant plusieurs années, M. et Mme Verot allaient passer l'hiver en Californie. En 1944, ils vendirent leur ferme à leur gendre, M. Antoine Pirio, et s'installèrent définitivement à Fontana, Californie, en 1946. Ils vinrent en visite à Radville pour la dernière fois, en 1960.

Pendant plusieurs années, M. Verot fut marguillier à Souris Valley, organisateur et directeur de la compagnie de téléphone de Neptune et commissaire de l'école de Souris Valley.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Marcel, de Radville; trois filles, Augustine (Mme Louis Cherpin), de Fontana, Yvonne (Mme Antoine Pirio), de Souris Valley, et Solange (Mme Auguste Pirio), de Napa, Californie; un frère, M. Louis Verot, de Radville; 20 petits-enfants et 20 arrière-petits-enfants. Deux fils, Alphonse et Louis, l'on précédé dans la tombe en 1913 et 1935, respectivement.

Remerciements

Mme Verot et sa famille remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur deuil récent.

Concert

Le 29 octobre, un concert organisé par les paroissiens de Souris Valley fut un véritable succès. Petits et grands firent valoir leur talent par des chansons anglaises, guitare, accordéon et danses carrées.

Félicitations à tous ces artistes ainsi qu'à Emilien et Yvette Delaye qui chantèrent de jolies chansons françaises.

A la fin du concert, une vente de tartes et autres articles rapporta une jolie somme. Plusieurs familles des paroisses voisines assistaient à cette soirée sociale.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Eddie Hyde et leurs trois filles, de Castlegar, C.-B., sont retournés chez eux après avoir passé une semaine à visiter leur parenté, M. et Mme R. Zébière, leurs frères et soeurs, neveux et nièces et leurs anciens amis. Mme Clara Hyde les accompagnaient et doit passer quelques mois avec ses enfants. Ils sont enchantés de leur promenade.

M. et Mme Robert sont allés visiter leurs enfants, MM. et Mmes W. Wyporowich et M. Emile Baudu, de Kipling.

M. et Mme Victor Lamontagne et Mlle Anita Beauchêne, de Regina, et M. Denis Lamontagne, de Winnipeg, étaient en visite chez leurs parents durant la fin de semaine.

M. et Mme Maurice Zébière et leurs enfants sont allés visiter M. et Mme H. J. M. Muro, à Kennedy.

M. Lionel Zébière, qui fut hospitalisé à Wawota, est de retour chez ses parents.

Gravelbourg

Çà et là

Le comité social du Club Langevin annonce un bingo pour le 12 novembre, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale.

M. et Mme Elphège St-Arnaud sont de retour de leur voyage dans l'Est.

Les élections pour la position de maire de la municipalité ont eu lieu le mercredi 1er novembre, à Gravelbourg. Trois personnes ont posé leur candidature; ce sont MM. Charles Arams, J. Lautermilch et H. Mann. Ce dernier fut élu. L'office était vacant depuis le décès de M. Toussaint Deaust.

Dans la Division no 4, M. Maurice Pinsonneault fut élu conseiller; dans la Division no 6, ce fut M. Alvin Ross, et dans la Division no 2, M. Léo Bouvier.

Dans la ville de Gravelbourg, MM. Gérald LeBlanc et Cliff Davidson ont été réélus par acclamation, ainsi que M. Louis Laflamme, à défaut d'autres candidats.

Décès

C'est avec regret qu'on apprend la mort de Mme Aurore St-Laurent, survenue à l'hôpital St-Joseph le mardi 31 octobre. Les funérailles ont eu lieu à Ferland le vendredi 2 novembre. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Hubert

Baptêmes

Le 29 octobre: Claudette-Marie, fille de M. et Mme V. Gatin, de Whitewood. Parrain et marraine, M. Adolphe Gatin et Mlle Marguerite Istace, oncle et tante de l'enfant.

Le 5 novembre: Bonita-Elaine, fille de M. et Mme G. Decelles. Parrain et marraine, M. et Mme L. Gerhardt, de Marieval, oncle et tante de l'enfant, remplacés par M. et Mme J. Dartige, cousins.

Çà et là

Neuf membres et une visiteuse ont tenu une réunion des Dames d'Autel chez Mme M. Boutin, le 2 novembre, et ont piqué une couverture qui sera remise à la Croix-Rouge. Mme André Dartige gagna le prix d'entrée. La prochaine réunion est fixée au 7 décembre, chez Mme F. Couronné.

Mme G. de Laforest et ses filles, de Regina, et M. J. Boutin, de Brandon, ont visité leur mère et grand-mère, Mme M. Boutin, pour une fin de semaine, dernièrement.

M. André Jeannot, de Regina, visitait ses parents, cette même fin de semaine.

MM. Rodrigue et Norbert Beaujot, du collège de Gravelbourg, étaient en vacances pour la Toussaint.

M. et Mme J. Pirlot, de Wauchope, ont visité leur parenté, dimanche dernier.

Mme V. Gatin et ses enfants, de Whitewood, ont passé deux semaines chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme R. Istace.

Mme W. Nent, d'Edmonton, est à visiter sa mère, Mme H. Brûlé, et ses frères et soeurs et leurs familles.



Remplies d'étonnement et d'admiration, ces petites Soudanaises reçoivent à Mopoi le Maître divin pour la première fois, des mains d'un prêtre missionnaire. Accompagnées de plusieurs de leurs petites amies, ces fillettes de la tribu Zande du Soudan portèrent chacune un bouquet de fleurs à l'autel, à l'occasion de ce grand jour. (Photo NC)

Sintaluta

Çà et là

Les paroissiens de la mission Ste-Hélène remercient sincèrement le R. P. Joseph Simon, O.M.I., de Saskatoon, pour la retraite qu'il a prêchée du 1er au 5 novembre. L'assistance nombreuse a écouté très attentivement les sermons qui produisirent un grand bien spirituel. Merci aussi à M. l'abbé Léon Savoie, curé, qui, par son dévouement, a contribué au succès de cette retraite.

La jolie petite église a maintenant son clocher, et la cloche, don de M. Marcel Français, s'est fait entendre pour la première fois à l'occasion de la retraite.

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de leurs enfants, M. et Mme Ronnie Dolter et leurs deux fils, de Swift Current, et M. et Mme Sebearley, de Pence.

M. et Mme Peter Deguire sont allés à Winnipeg pour affaires.

M. Hercule Robert est allé passer deux jours à Regina, visiter sa famille.

Ponteix

Mariage Meloche-Dieno

Le 16 octobre, Mme Yvonne Meloche et sa fille, Irène, M. et Mme Jean-Noël Larochelle, MM. Marcel, Jean et René Tourigny, Mme Florida Leduc, M. et Mme Roger Rouillet, Mlle Maria Teichroeb, MM. Robert Piché et Paul Arcand, de Ponteix, M. et Mme Marcel Meloche, de Glentworth, M. et Mme E. Coulombe, de Provost, et M. et Mme Herman Piché, de Regina, ont assisté au mariage de Mlle Verna Dieno, garde-malade à l'hôpital Gabriel de Ponteix, à M. Raymond Meloche, barbier de Ponteix, dans l'église St-Patrice, à Young, Sask. Meilleurs voeux aux nouveaux époux.

Çà et là

Sincères condoléances à M. Joseph Lemieux à l'occasion du décès de sa mère, Mme Lucie-Anna Lemieux, le 23 octobre.

M. Roland Lemieux suit un cours de dix semaines à l'école de pratique technique à Moose Jaw.

Mme Antoine Mercier a visité ses fils et bru, M. et Mme Joseph Mercier, à Edmonton.

MM. André et Jean Couture, du collège de Gravelbourg, ont passé quelques jours chez leur oncle, Mgr Gérard Couture, P.D., V.G.

Mme Léonie Binsenberg, de Calgary, a visité son père, M. N. Lacoursière.

Mme G. Binette a eu la visite de MM. et Mmes E. Chagnon et Jules Bourgouin, de Montréal, en route pour Vancouver et Victoria. Mme Chagnon est la soeur de Mme Binette.

M. et Mme Paul Dumonceaux, de Port Reeve, Sask., ont passé quelques jours dans leur famille.

MM. Louis Stringer, Paul Chabot et Armand Mercier, du collège de Gravelbourg, ont passé quelques jours dans leurs familles à l'occasion de la Toussaint.

M. et Mme Gaston Carignan ont passé deux jours à Saskatoon avec leur fille, Jeannine, qui a reçu des soins médicaux.

M. Dennis Fisher, de Great Falls, Montana, a visité Mme Annette Carignan, et retournait avec sa femme et ses enfants, qui avaient passé trois semaines à Ponteix.

M. et Mme Emery Douville sont partis, le 18 octobre, pour Ottawa, chez leur fils, M. le Dr Elmer Douville, et sa famille, et à New York, chez leurs fille et gendre, M. et Mme A. Franciscus.

M. Henri Mernier est parti pour St-Louis, Missouri, chez ses fille et gendre, M. et Mme Ludovic Heinz, où il passera l'hiver.

M. et Mme Arthur Tanguay, de Fairholm, ont visité les familles Legault, Lallier et Carignan.

M. et Mme Rose Gauvin ont visité leurs enfants, Philibert, Gérard et Cécile, et leurs familles.

M. et Mme Roland Verret, de Battleford, ont visité leur père, M. J.-E. Verret, hospitalisé à Ponteix, et leur mère chez M. et Mme Achille Stringer.

Mme Marie-Ange Morin et M. Gabriel Lorengino ont visité M. et Mme Albert Lorenzino et Mlle Y o l a n d e Lorenzino, à Swift Current.

M. et Mme D. Scantland, de Val Marie, ont passé quelques jours chez des parents.

Coderre

Départ

Le 25 octobre, une centaine de parents et amis se réunirent à la salle communautaire pour une soirée d'adieux à l'occasion du départ de M. et Mme Fernand Beaudette. Il y eut chants et danses et une adresse fut lue par Mlle Adèle Lebrun, qui leur présenta aussi un ensemble de valises, et leur souhaita bonne chance au nom de tous, les invitant à revenir visiter leurs amis. Ensuite un goûter, café et beignes, fut servi. M. et Mme Beaudette et leur famille partirent pour la province de Québec le 30 octobre. M. Denis Gaucher est maintenant le nouvel agent de la compagnie "Imperial".

25e anniversaire

Le 27 octobre, il y eut une réunion de parents chez M. et Mme Raymond Lebrun à l'occasion de leurs noces d'argent. La soirée se passa à divers jeux de cartes. M. Louis Alix lut une adresse aux jubilaires et leur présenta une bourse, don des personnes présentes. Un bon goûter termina cette agréable soirée.

Mariage

Le samedi 4 novembre, en l'église St-Charles de Coderre, fut célébré le m a r i a g e de Mlle Jeannine Laberge-Fortin à M. Pascal Bonneau, de Willow-Bunch. La semaine précédente, un shower avait lieu en l'honneur de la fiancée chez Mme David Wilson. Plusieurs amies de la fiancée étaient présentes et cette dernière reçut de jolis cadeaux.

Plusieurs dames se rendirent, avec leur directeur, M. l'abbé Fernand Ducharme, à une assemblée de la Ligue Féminine Catholique tenue à Laflèche le lundi 30 octobre.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)

Nouveaux paroissiens

Bienvenue à Mlle Blanche Béchard, de Sedley, qui demeure au numéro 2332, rue Montréal; à M. Gabriel Girardeau, de Joliette, P.Q., du "Depot Division" de la police montée; à M. Léonard-J. Perret, 2330, rue Rose; à Mme Laure Poisson, 2262, rue Smith, et à M. Marcel Perron, 2710, rue Broder.

Çà et là

Félicitations aux D a m e s d'Autel qui ont réalisé la somme de $170.69 lors de la vente d'articles usagés, et $136.77 lors du souper paroissial.

Le curé fondateur de la paroisse, le R. P. S y l v e s t r e, O.F.M., demeure depuis le 2 octobre chez les Franciscains de Victoria, au numéro 1076, Joan Crescent, Victoria, C.-B. Meilleurs voeux de succès dans son nouveau ministère.

L'école M a t h i e u compte maintenant 52 enfants et 44 adultes. Il ne manque que l'école!

L'association des Dames de l'Autel de la paroisse compte maintenant 39 membres. Heureusement que l'unité, et non le nombre, fait la force.

Les rapports de l'enquête sur les écoles françaises en Saskatchewan par le trio Laporte-Bazinet-Dugas, ne font que confirmer l'état pénible, pour ne pas dire impossible de l'enseignement du français en Saskatchewan. Comme dirait Crusoé: "Il ne faut pas être pessimiste, bien sûr, mais qui peut nous empêcher d'être réaliste ou simplement lucide?"

Baptêmes

Renée-Marie-Rose, fille de Raymond Langlais et de Yollande Daoust. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Putz (Armande Daoust), de Regina, oncle et tante de l'enfant.

Anne-Michelle-Madeleine, fille d'Yvan Morvan et d'Yvonne Pommier. Parrain et marraine, M. Jean Morvan et Mme Madeleine Pommier-Hellier, de France, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. et Mme Denis Havelitz, de Regina.

Vonda

Mariage Roy-Lepage

Le samedi 7 octobre, en l'église St-Philippe de Néri, de Vonda, M. l'abbé O. Lacroix bénissait le mariage de Mlle Juliette Lepage, fille de M. et Mme Adjutor Lepage, de Vonda, à M. Lucien Roy, de Bonnyville, fils de M. et Mme Arthur Roy, de Fort Kent, Alta. Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin broché ivoire avec encolure ronde et manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par une couronne. Elle tenait une cascade de roses rouges et blanches et un livre d'heures orné de fleurs.

Mme Adjutor Lepage, belle-soeur de la mariée et dame d'honneur, et Mlle J e a n n e D'Arc Lepage, petite cousine de la mariée, portaient des robes identiques de satin. Mlle Pauline Lepage, bouquetière, portait une robe de taffetas or et tenait une fantaisie de fleurs. Mme Lepage, mère de la mariée, avait choisi un ensemble de lainage beige et accessoires noirs. Mme Roy, mère du marié, portait une robe de laine turquoise.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception groupa les invités chez M. Adjutor Lepage. Après la réception, un dîner intime réunissait les parents des deux familles et les nombreux amis de la mariée. M. l'abbé Lacroix adressa la parole aux mariés.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Arthur Roy et leurs fils, Simon, Paul, Laurent et Edouard, ainsi que M. et Mme Maurice Ross, de Fort Kent, Alta, M. et Mme Paul Normand, de Bonnyville, Alta, Mlle Jeanne Roy, d'Edmonton, Alta, M. Emile Blanchet, et M. et Mme Vernon Blanchet, de Saskatoon.

Après une petite soirée dansante, le jeune couple partit pour un voyage de dix jours aux Etats-Unis. A leur retour, M. et Mme Roy résideront à Bonnyville, Alta.

Mariage Bussière-Casavant

Le lundi 4 septembre, à 10 h. 30 a.m., Mlle Jeanine Casavant, fille de M. et Mme Ernest Casavant, unissait sa destinée à celle de M. Alfred Bussière, fils de M. et Mme André Bussière, de Vonda, dans l'église Ste-Jeanne-d'Arc de Domremy.

M. l'abbé J.-A. Houle, curé, officiait, assisté par les servants de messe Marcel Casavant et Raymond Bussière.

Accompagnés à l'orgue par Mme Marcel G o r i a u, Mmes Edouard Hudon, Ernest Phaneuf et Robert Casavant chantèrent un cantique approprié, tandis que Mlle Margot Fournier, de Vonda, et M. Arthur Doucet rendirent d'autres beaux cantiques.

La mariée fit son entrée au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe de dentelle Chantilly avec petits volants de tulle de soie recouverts de paillettes. Les manches se terminaient en pointes de lis. Un diadème de perles retenait son voile court. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Marie et Irène Casavant, de Domremy, et Léa et Lucille Bussière, de Vonda, étaient vêtues de robes d'organza mauves avec manches trois-quarts bouffantes. Elles portaient des chapeaux de même nuance et des bouquets de fleurs blanches. La bouquetière, Mlle Lilliane Casavant, soeur de la mariée, avait une robe identique à celles des filles d'honneur et portait un petit bouquet de fleurs blanches. Le petit page, Henri Beaulieu, neveu du marié, portait un veston blanc et pantalon noir.

Les garçons d'honneur étaient MM. Arthur Bussière, de Vonda, Réa Fournier, Arsène, Robert et André C a s a v a n t, de Domremy. MM. René Casavant et Joseph Bussière, frère du marié, agissaient comme huissiers.

Pour cette occasion, la mère de la mariée avait choisi une robe noire garnie de dentelle blanche et accessoires blancs. La mère du marié était vêtue d'une robe bleue de soie brochée avec accessoires roses et beiges. Leurs corsages se composaient de fleurs roses.

A la réception qui eut lieu à la salle, M. et Mme A. Casavant s'occupèrent du registre, M. Arthur Daudet agissait comme maître de cérémonies et M. l'abbé Houle proposa le toast aux mariés. Le soir, une autre réception, suivie d'une agréable veillée, eut lieu à Vonda.

Pour le voyage de noces en Colombie-Britannique et aux Etats-Unis, la mariée revêtait un ensemble bleu avec accessoires rose pâle et corsage de même nuance.

A leur retour, les nouveaux époux résideront à Hudson Bay.

L'épiscopat chilien rejette les méthodes de Fidel Castro

SANTIAGO DU CHILI — Les membres de l'épiscopat chilien ont adressé un message collectif de solidarité aux évêques et au clergé de Cuba à la suite "des vexations et des menaces" dont ont été l'objet les prêtres, les religieuses et les dirigeants des associations catholiques, de la part du gouvernement castriste.

Ce message affirme que "le respect de la personne humaine et de ses droits essentiels constitue le fondement de toute vie démocratique. Là où ces droits, et spécialement le plus intime et le plus sacré d'entre eux, c'est-à-dire celui d'exprimer librement sa foi religieuse aussi bien dans le culte, l'éducation et l'opinion publique, il ne saurait y avoir de bonheur ni de véritable progrès, auxquels aspirent les peuples comme ils aspirent à la justice".

La Bible vous parle

Ne t'échauffe pas pour une affaire qui ne te regarde pas et ne te mêle pas des querelles des pécheurs. (Eccli 11, 9)

Les Recettes de "Ma Cuisine Magic":

MUFFINS À L'AVOINE ROULÉE

Pour 1 douz. (environ) de muffins

½ tasse de raisins secs épépinés, coupés

¼ de tasse d'écorces confites mélangées, hachées

1½ tasse de farine à pâtisserie, tamisée OU 1¼ tasse de farine tout-usage, tamisée

2 c. à thé de Poudre à Pâte 'Magic'

½ c. à thé de soda à pâte

1 c. à thé de sel

1 c. à thé de cannelle en poudre

1 tasse d'avoine roulée

⅓ tasse de shortening

⅓ tasse de cassonade, légèrement pressée

2 c. à table de mélasse

1 oeuf

¾ de tasse de lait de beurre

½ c. à thé de vanille

Graisser 12 moules à muffins moyens. Préchauffer le four à 400° (chaud).

Préparer raisins et écorces. Tamiser 3 fois ensemble farine à pâtisserie ou farine tout-usage, Poudre à Pâte 'Magic', soda, sel et cannelle; y mêler les raisins et écorces, les séparant du bout des doigts, et les enrober de farine; ajouter l'avoine roulée. Défaire en crème le shortening; y incorporer petit à petit cassonade, mélasse et oeuf. D'autre part, mêler le lait de beurre avec la vanille. Au mélange crémeux, ajouter alternativement les ingrédients secs et le lait de beurre, en mélangeant légèrement après chaque addition. Remplir aux ¾ les moules préparés. Cuire 20 à 23 mn au four préchauffé. Servir chauds au sortir du four, avec du beurre.

Lettre de Paris

Solution au drame algérien avant la fin de l'année?

par Maurice HERR

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Plongé dans un m a n u e l scolaire, Jean-François relève soudain la tête. Il ne comprend pas et interroge: "Pourquoi cette guerre de Cent Ans entre les Français et les Anglais?"

En effet, on peut s'étonner de la longueur de certains conflits qui ont jalonné l'Histoire — guerres de Cent Ans, de Trente Ans, de Sept Ans, etc. — et au vrai, on discerne malaisément les raisons de telles empoignades à moins qu'on ne les juge dérisoires et vaines.

Or, il se trouve que depuis mercredi dernier la guerre d'Algérie est entrée dans sa huitième année. D'ores et déjà, la longueur et l'âpreté de ce conflit lui réservent une place de choix dans les manuels de l'avenir. Et sans doute se trouvera-t-il un autre Jean-François disant: "Pourquoi?"

* * *

Les Algériens qui ont pris les armes en 1954 l'ont fait pour conquérir à l'Algérie une indépendance qu'elle n'a jamais connue au long des siècles. La nation algérienne elle-même n'existait pas: Ferhat Abbas lui-même, alors député au Parlement français, en portait témoignage après avoir "interrogé les vivants et les morts . . ."

De fait, le principe des nationalités ne s'est manifesté au sein des peuples qu'au début du XIXe siècle, en héritage des soubresauts de la Révolution française. Mais, déjà, il s'affadit en notre époque où la solidarité des peuples et leur interpénétration se manifestent comme une n é c e s s i t é de plus en plus grande, de plus en plus pressante.

La rébellion algérienne retarde donc, dans la mesure où elle exige cette indépendance totale et absolue, à laquelle les grands Etats modernes eux-mêmes ont été amenés, peu à peu, à renoncer. Mais l'indépendance est un mythe puissant auquel le F.L.N. et une partie du peuple a l g é r i e n s'accrochent car, dans leur esprit, il est prometteur de cette dignité, de ce confort, de ce mieux-être dont ils ont été trop longtemps privés.

Or, en offrant l'autodétermination au peuple algérien, le 16 septembre 1959, donc voici plus de deux ans déjà, le général de Gaulle aurait dû satisfaire la revendication majeure de la rébellion, puisque l'indépendance était l'une des options proposées au choix populaire.

Pourquoi, dès lors, les combats n'ont-ils pas cessé? Pourquoi depuis cette date le sang continue-t-il de couler bien que, de toute évidence, ce soit en pure perte?

Il f a u d r a i t sonder les coeurs et les reins et dévoiler bien des arrière-pensées pour être en mesure de répondre utilement à ces angoissantes questions.

On se souviendra, en tout cas, de cette longue attente, de ces subtiles exégèses sur des textes publiés à la cantonade, de ces analyses grammaticales stérilisantes, de ces décevantes rencontres de Melun, d'Evian et de Lugrin, où le dialogue, finalement, n'était que celui des sourds et des muets.

Et pendant ce temps, des hommes continuaient de tomber en France et en Algérie. "Nous ne savons pas pourquoi "ils sont morts", disait un aumônier militaire devant les cercueils de soldats frappés au combat.

L'absurdité d'une telle situation étonnera et affligera, à n'en point douter, les hommes qui, plus tard, écriront l'histoire de ce drame. Mais il n'en reste pas moins que cette situation persiste, et qu'elle risque de le faire longtemps encore.

* * *

La paix semble insaisissable, parce que les hommes se refusent à la saisir, aveuglés qu'ils sont par la passion et par la haine. Et pourtant, de l'avis des observateurs impartiaux, elle est là, proche, et presque à portée de la main. Si tant d'espoirs n'avaient été déçus dans le passé on pourrait se hasarder à un pronostic: avant la fin de l'année le drame algérien aura trouvé sa solution.

Il faut évidemment garder la tête froide, et faire abstraction de la folie humaine, pour manifester un tel optimisme, si prudent soit-il.

A la veille du 1er novembre, M. Louis Joxe, ministre des Affaires Algériennes, se rendait à la nouvelle capitale administrative du R o c h e r-Noir, à une cinquantaine de kilomètres d'Alger, pour répondre aux récents propos de Ben Keddha, nouveau chef du F.L.N., qui avait suggéré d'écarter l'autodétermination afin que l'Algérie soit plus rapidement indépendante. M. Joxe a ainsi précisé la position française:

1. Appliquer l'autodétermination.
2. Rechercher un r è g l e ment d'ensemble dans une Algérie "u n i t a i r e" où les deux communautés puissent vivre en harmonie.
3. Les Français d'Algérie doivent pouvoir participer à la gestion du pays, garder leur originalité, leur langue, leurs croyances et avoir des garanties pour leurs biens et leurs intérêts privés.
4. Pour le Sahara, il faut tenir compte des réalités et de nos intérêts, tels que le pétrole et nos liaisons avec l'Afrique Noire. Mais la question est complexe et il faut distinguer trois choses: le sol, les hommes et les ressources.

Les propos de M. Joxe, fermes quant au fond, furent jugés conciliants par l'opinion internationale, qui estime que la porte de la négociation était de nouveau ouverte.

De fait, les échos recueillis à Tunis dans l'entourage du F.L.N. comme les déclarations des chefs de la rebellion, laissent prévoir une prochaine reprise des contacts entre les deux parties.

Le sort futur des Français d'Algérie — ils sont près d'un million de l'autre côté de la Méditerranée — constitue la préoccupation première de la France, celle sur laquelle elle ne transigera pas. Tout accord entre Paris et le F.L.N. sur l'indépendance de l'Algérie doit comporter, comme l'a répété M. Joxe, de solides garanties concernant le sort de cette minorité. Jusqu'à présent, le F.L.N. s'était dérobé, au nom de l'intégrité du peuple algérien, ce qui ne faisait qu'exaspérer l'angoisse des Européens d'Algérie, qui se croient promis au choix entre "la valise ou le cercueil" dans une Algérie musulmane et fournissait à l'organisation activiste du g é n é r a l Salan (O.A.S.) la base psychologique de son action.

Or, voici que le F.L.N. semble prendre conscience du risque qu'il court en plongeant les Français d'Algérie dans l'angoisse et le désespoir. "Nous voulons, vient de déclarer un de ses porte-parole, que les Français d'Algérie restent dans ce pays, parce que nous savons que pour la majorité d'entre eux, l'Algérie est leur pays . . . Le F.L.N. est prêt à discuter avec le gouvernement français des garanties à leur accorder, à condition que ces garanties n'entament pas le principe de la souveraineté du peuple algérien . . ."

Les choses en sont là, et il semble bien que la solution de raison a considérablement mûri au cours de ces dernières semaines. L'espoir d'une fin prochaine des combats n'est donc pas insensé.

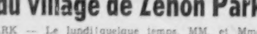
Maurice HERR.

Condamnation de prêtres en Hongrie

BUDAPEST — Le R. P. Xavier Szunyogh, promoteur du mouvement liturgique en Hongrie, a été arrêté, au début de l'année et, malgré ses 70 ans, condamné à cinq ans de prison. Le tribunal a siégé à huis clos et s'est refusé à donner tout motif à la condamnation qu'il a prononcée.

M. l'abbé Dezzo Szekeres, vicaire à Kaposvar, a été condamné à cinq ans de prison, pour avoir donné des leçons privées de religion et s'être occupé de la jeunesse.

Trois jeunes prêtres, qui étaient au nombre des clercs qui furent expulsés du Séminaire central de Budapest à cause de leur fidélité à l'Eglise, ont également comparu devant un tribunal: deux d'entre eux ont été condamnés à deux ans de prison, tandis que le troisième a été condamné à quatre ans de la même peine.



M. Armand Lalonde est réélu maire du village de Zenon Park

ZENON PARK — Le lundi soir 23 octobre avait lieu à la salle municipale, l'assemblée annuelle des contribuables du village. M. Armand Lalonde a été réélu par acclamation pour un quatrième terme, maire du village.

Réunion de la Division Scolaire

Le mardi soir 24 octobre se tenait dans une des salles de classe de l'école du village l'assemblée annuelle de la division no 6 de la grande unité de Tisdale no 53. M. Etienne Potié, commissaire de la division no 6 et réélu par acclamation pour un troisième terme présidait cette assemblée. M. W. J. Elliott, secrétaire de l'unité de Tisdale, agissait comme secrétaire. A peu près 60 personnes s'étaient rendus pour entendre les rapports financiers et comptes rendus de l'administration de l'unité au cours de l'année 1961, et discuter les problèmes à résoudre à l'ordre du jour.

Ça et là

M. et Mme Gérard-A. Leblanc en voyage à Prince-Albert, se sont rendus à Domremy visiter MM. et Mmes Edouard Bernier et Eugène Leblanc, Mme Marie-Ange Demong et ses enfants, ainsi que d'autres parents.

Etaient en visite en fin de semaine, M. l'abbé Arthur Marchildon, de l'évêché de Prince-Albert, et Mlle Thérèse Marchildon, institutrice à Albertville, chez leur mère, Mme Anna Marchildon et famille; M. Léo Sirois, de Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Jos. Sirois.

M. et Mme Wilfrid Valois et leurs enfants, Richard, Aimé, Rémi et Céline sont allés en promenade à Bonnyville, Alta, récemment où ils ont rendu visite à M. et Mme Harvin Baril et leurs deux fillettes et à Mme Anna Valois.

Mlle Marguerite Chamberland qui travaillait au bureau de la centrale du téléphone, est partie dernièrement à Regina où elle a accepté un emploi dans un hôpital de cette ville.

M. et Mme Maurice Courteau sont allés à Prince-Albert visiter leurs enfants, MM. et Mmes Napoléon Courteau et Léonard Houle et leurs familles.

Mlle Marie Samson, de St-Front, de retour d'un récent voyage de deux mois en France avec ses parents est maintenant employée à l'hôpital Notre-Dame.

M. et Mme Rémi Lalonde, Mlle Odile Bernard et M. Aurel Perras se sont rendus à Edmonton, Alta, où Aurel a prit le train pour se rendre à Prince-George, C.-B. A leur retour ils se sont arrêtés à Vegreville, Alta, visiter deux cousines de M. Lalonde, les Rév. Srs Yvonne Laforge et Aline Sirois, de N.-D. de la Charité d'Evron.

Mme Amable St-Amant est de retour d'une promenade d'environ deux mois chez ses filles et gendres: M. et Mme Bertrand Beaulieu et famille, d'Estevan, et M. et Mme Ed. Gerlinski et leurs enfants, de Melville.

Le jeudi 19 octobre, M. et Mme Fernand Favreau et Mme Eugène Favreau sont allés à Saskatoon voir leur fils et petit-fils, Jean, à l'hôpital St-Paul; Mme Alex. April qui a aussi fait le voyage a visité un petit neveu et une tante hospitalisés ainsi que ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Gérard April, et des neveux et nièces.

M. et Mme Roger Sirois, leurs trois enfants et leurs amis, M. et Mme Normand Laplante, tous de Saskatoon, visitaient il y a quelque temps, MM. et Mmes Louis et Wilfrid Carpentier et familles.

M. et Mme Jos. Bussière et leurs enfants et Mlle Doreen Vaillancourt sont allés passer le dimanche 22 octobre à Hudson Bay, chez M. et Mme Alfred Bussière.

Mme J.-B. Wassill et ses filles et gendre, M. et Mme Edgar Hill, d'Aylsham, et Mme Norman St-Amand se sont rendus à Humboldt visiter M. et Mme Wassill et leurs enfants.

M. et Mme Ernest Parent, de Vonda, visitaient il y a quelque temps la mère de Mme Parent, Mme Marie Moyen, ses frères et soeur et leurs familles, MM. et Mmes Emilien et Lucien Moyen et Jean Courteau. Mme Parent a ramené sa mère chez elle pour un séjour assez prolongé.

Mme Alex. Guimond, de Pré-Ste-Marie, est présentement chez sa fille, Mme Olivier Tremblay, où elle passera quelque temps.

Mlle Suzanne Leblanc, de l'institut pédagogique de Saskatoon, fait en ce moment de l'enseignement pratique à St-Louis et Mlle Paulette Normand, qui a suivi un cours d'été à l'université, est retournée au collège de Regina pour sa deuxième année de cours en laboratoire.

Mme Onésime Roy est venue dernièrement de Medicine Hat, Alta, visiter sa belle-soeur, Mme Yvonne Poulin, ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Charles et Jos. Roy et leurs familles; M. et Mme Laurier McCrea et autres neveux et nièces, et son amie, Mme Victoire Lareau.

M. André Lalonde est parti récemment à Saskatoon où il s'est trouvé un emploi.

M. Gustave Archer est allé à Prince-Albert le vendredi 27 octobre, chercher son fils, Marc, ainsi que Georges et René Moyen au Collège Notre-Dame pour un congé de quatre jours à l'occasion de la fête de la Toussaint.

M. et Mme Eugène Favreau et leurs deux fils, sont allés passer le dimanche 29 octobre à Prince-Albert chez leurs fils et bru, M. et Mme Denis Favreau. Mme Jos. Hudon, qui les accompagnait, passera quelque temps chez ses enfants à Prince-Albert et Victoire.

M. Louis Chartier est de retour d'un voyage de deux semaines à Haney, C.-B., où il a visité son frère, Joseph, et sa famille; il se rendait en auto avec M. et Mme Denis Bachand et leur petit garçon qui retournaient chez eux à Prince-George, C.-B., afin de visiter la soeur de M. D. Bachand et belle-soeur de M. L. Chartier, gravement malade et décédée le vendredi 27 octobre à l'âge de 44 ans. Mme Joseph Chartier (Claire Bachand) était autrefois de Zenon Park. Sincères condoléances aux familles touchées par ce deuil.

Sept jolies nouvelles maisons sont presque achevées, dont quatre dans le village et trois à la campagne; celles de Mme Pearl Favreau, Mme Louis Rodier, MM. et Mmes Jos. Roy et Jos. Duperreault au village, et celles de MM. et Mmes L.-Philippe Hudon, Raymond Poulin et Alphonse Lacroix plus éloignées. Des travaux importants ont aussi été faits à l'aréna au cours de l'été.

Jackfish

Ça et là

M. et Mme Jos. Ethier, accompagnés de Mme Elphège Carignan et de M. Aurèle Arcand, sont en visite à Prince-Albert pour quelques jours.

M. Auguste Bandet, de Saskatoon, est à faire une autre campagne en faveur de la radio française.

Il y eut une bonne assistance aux messes de la Toussaint et du jour des morts, malgré la température un peu maussade.

Mme Elisa Gérard passe quelque temps chez sa fille, Mme Damase Arcand.

Redvers

Baptême

Le 27 octobre: Félix-Edwin-Joseph, fils de Gérard Moreau et de Florida Mailhot, né le 21 octobre. Parrain et marraine: Roger et Jeanne Moreau.

Ça et là

M. Richard Bauche a eu le malheur de renverser son auto, le lundi 23 octobre. L'accident se produisit à quatre milles au sud de Redvers. Les dommages à la voiture étaient considérables, mais M. Bauche et son compagnon, M. Francis George, s'en sont tirés indemnes.

M. et Mme Théo Landry et leur fille, Vivianne, accompagnés de M. et Mme Henri Carrier, de Cantal, sont allés à Ponteix dernièrement pour rendre visite à Mme Landry, mère, âgée de 93 ans.

M. le Dr et Mme Paul Martine sont partis le 29 octobre pour trois semaines de vacances. Le Dr Pickard, d'Oxbow, remplace le Dr Martine durant son absence.

M. et Mme André Lamotte, M. et Mme Maurice Lamotte, Mme Lamotte, mère, et Mme Alphonse George, de Bellegarde, ont passé une fin de semaine à Ponteix chez leurs parents récemment.

Mme Eva Thibault, de Québec, était en voyage chez M. Georges Bauche et M. Cyrille Bouchard la semaine passée.

Mme Bériault est revenue chez sa fille, Mme Cyrille Bouchard, après avoir rendu visite à ses enfants à Alida pour quelque temps.

M. Henri Gagnon est allé passer un mois à St-Jérôme, Québec, y rendre visite à ses parents.

M. et Mme Léo Martel se rendaient à St-Lazare samedi dernier pour assister à un mariage. Dimanche ils ont assisté à un souper à Ste-Marthe où ils ont eu le plaisir de visiter plusieurs parents et amis. Ils sont revenus dimanche soir.

Mme Bégin a rendu visite à sa fille à Regina, dernièrement.



La cause de béatification du R. P. Maximilian Kolbe, mis à mort par les nazis en 1941, a été soumise au procès apostolique par Son Exc. Mgr Girolamo Bortignon, O.F.M., cap., de Padoue. Le Père Kolbe, franciscain d'origine polonaise, fut arrêté par les nazis en Pologne moins d'un mois après le début de la deuxième guerre mondiale. Mis en liberté, puis arrêté une seconde fois en 1941, on l'envoya au fameux camp d'internement Auschivitz où il fut volontairement mis à mort comme remplaçant d'un de ses confrères prisonniers. (Photo NC)

Vawn

Ça et là

Une cinquantaine d'enfants participèrent, le mardi 31 octobre, à une soirée d'Hallowe'en, organisée par les dames du club communautaire. M. l'abbé G. Pouliot, Mlle C. Boudreau et Mme Smith étaient juges et les gagnants pour les costumes les plus originaux furent Denise Sylvia, Lee Blanchette et Claudette Casavant.

Des bonbons, des pommes, etc., furent distribués; après une heure de jeux, un goûter fut servi.

M. et Mme E. Blanchette ont accompagné leur fils, Léo, ainsi que Marcel Beaudoin et Claude Blanchette au collège Notre-Dame de Prince-Albert. Ceux-ci avaient passé une longue fin de semaine chez leurs parents. M. et Mme Blanchette sont allés visiter leur parenté à Prud'homme.

Willow-Bunch

Ça et là

MM. et Mmes Maurice et Alphonse Durand, ainsi que MM. et Mmes Roger Bruneau et Philippe Cayer et M. Denis Bruneau, sont allés, dernièrement, visiter leur mère, Mme Emile Bruneau, patiente à l'hôpital d'Assiniboia depuis plusieurs semaines.

Mme Euclide Bruneau et ses filles, Mmes Adrien Marcil et Armand Lalonde, allèrent voir leur époux et père, M. Euclide Bruneau, patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis plusieurs semaines.

M. J. Bonneau est revenu de l'hôpital de Moose Jaw, dernièrement.

M. l'abbé J.-A. Latendresse, qui était patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina depuis quelques semaines, est revenu dans sa paroisse, le 1er novembre. Ses paroissiens continueront de prier pour lui et lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. et Mme Walter Winslow sont allés visiter leurs filles et gendres, M. et Mme G. Fafard, de Stoughton, et M. et Mme J. Linstrum, de Hume, Sask., dernièrement.

M. et Mme Gérard Rodrigue et leurs trois enfants, de Calgary, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme François Rodrigue, récemment.

Mlle Gabrielle Granger, garde-malade enregistrée, de Winnipeg, vint aussi visiter des parents et amis, et traiter quelques affaires.

Mlle Robin Beaudin, de Winnipeg, vint passer quelques temps chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Robert Dionne.

MM. Gérard Roy, Roger et Léo Vezina, Robert Mondor, Donald Benoit et Roger Laberge, étudiants au collège de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, récemment.

Mlle Marie-Anne Lemieux, accompagnée de Mme Chauvin, de Cantal, ainsi que M. et Mme J. Beattie, de Moose Jaw, et MM. Gilles et Michel Duperreault, de Regina, sont venus pour les funérailles de Mme L. Lemieux, le jeudi 26 octobre.

M. et Mme Jean-Paul Piché, de Bengough, sont venus chez leurs parents, M. et Mme Dollard Piché, le dimanche 5 novembre.

M. l'abbé Lucien Rodrigue, de St-Victor, vint aider à M. l'abbé A. Bouchard pour les confessions du 1er novembre. A cette occasion, il rendit visite à ses parents, M. et Mme François Rodrigue.

C'est avec plaisir qu'on souhaite la bienvenue à M. le Dr Cardew et à sa famille, nouvellement arrivés. Actuellement, ils demeurent dans la maison de M. Iréné Granger.

Mme A. Lizaire est allée, avec son bébé, passer quelque temps chez ses parents, à Montréal, pour aider à sa mère qui est malade.

Election

Le vendredi 27 octobre eut lieu l'assemblée annuelle de la Grande Unité Scolaire, au cours de laquelle eut lieu l'élection des nouveaux commissaires, M. Gérard Granger, Mme R. Vezina et Mme Alice Clute. M. Bruno Deschamps n'a pas terminé son terme d'office et M. Léonard Bourdage fut réélu pour un autre terme.

Décès

Mme E. Paquette (née Irene Beaulne), de St-Hyacinthe, P.Q., autrefois de Willow-Bunch, est décédée dernièrement. Elle est la tante de Mme Sylvio Sylvestre, de cette paroisse.

Mme Aurore St-Laurent, de Ferland, est décédée

FERLAND — Le mardi 31 octobre est décédée à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg Mme Aurore St-Laurent (née Vallières), à l'âge de 68 ans et 8 mois, après une longue maladie endurée avec patience et esprit de foi.

Née à St-Bernard, comté de Dorchester, P.Q., le 15 mars 1893, elle a vécu 45 ans dans la paroisse St-Alphonse de Thetford. Elle vint ensuite s'établir dans l'Ouest chez sa fille, Mme Joseph Couture, à Ferland, où elle demeurait depuis huit ans. Elle passa les trois derniers mois de sa vie au Foyer d'Youville de Gravelbourg.

Le service funèbre fut chanté le vendredi 3 novembre par Mgr G. Couture, P.D., curé de Ponteix. M. l'abbé J. Bernier assistait au choeur. Lionel Fauchon, Léopold et Joseph Morin et M. Couture servaient la messe de Requiem, tandis qu'André Morin portait la croix.

Les porteurs étaient MM. Jos. et Paul Morin, Jos. Nogue, Charles Fournier, René Fauchon et Rosaire Chabot.

Mmes E. Tardif, Hector Massé, Médelger Chabot et Alex. Laberge, membres de la congrégation des Dames de Ste-Anne, portaient les rubans, tandis que Mmes Paul Morin et Sylvio Clermont firent la quête.

La défunte était membre du Tiers-Ordre et Dame de Ste-Anne depuis nombre d'années.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Béatrice (Mme Jos. Couture), de Ferland; 8 petits-enfants; un fils, Henri-Louis, de Thetford Mines, P.Q.; une soeur, Antoinette Vallières; un frère, Edouard, de Thetford Mines; un beau-frère et soeur, M. et Mme Alphonse Drouin, de Valleyfield, P.Q.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Remerciements

La famille Joseph Couture, de Ferland, désire remercier bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par des visites, offrandes de messes ou cartes lors du décès de Mme Aurore St-Laurent.

Ça et là

M. et Mme Aristide Fournier sont allés à Saskatoon par avion visiter leurs fils et bru, M. et Mme Raymond Fournier, et leur bébé, pour quelques jours.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur fils, Daniel, sont allés reconduire leur fille et soeur, Adrienne, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où cette dernière subit une opération. M. et Mme Alex. Laberge les accompagnaient jusqu'à Moose Jaw, où ils visitèrent la famille Armand Laberge. En revenant de Regina, M. et Mme Rosaire Chabot visitèrent aussi M. et Mme Armand Laberge.

M. et Mme Louis Fournier ont passé quelques jours chez leurs enfants, M. et Mme Albert Marcotte, et leur famille, d'Assiniboia, et chez M. et Mme E. Kupchyk et leur famille, à Regina.

M. et Mme Gaston Fournier et leur famille visitaient M. et Mme Léonard Bouffard, à Vanguard.

Mlle Denise Boutin, de Gravelbourg, visitait M. et Mme Ephrem Bouffard, le dimanche 5 novembre.

M. et Mme Marcel Thibault, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme E. Bouffard.

Sont venus aux funérailles de Mme A. St-Laurent, les Rév. Srs Beaudoin et Drouin, de l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, Mme Léda Préfontaine, du Foyer d'Youville, M. et Mme Hector Hébert, de Gravelbourg, Mme Jos. Braconnier, de Regina, M. et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg, et Mlle Liliane Couture, de Ponteix.

Congrès de l'A.F.C.I.S.

Sont allés à Prince-Albert, Sask., pour le congrès de l'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan, les religieuses enseignantes, les Rév. Srs Marie-Majella, Marie-Gabriel et Marie-Robert, ainsi que Mlle Noëlla Morin, institutrice à Gravelbourg, Mlle Monique Boivert, institutrice à Lac Pelletier, M. et Mme Jos. Morin et leur fille, Madeleine, M. et Mme Paul Morin et leurs filles, Hélène et Alfreda, ainsi que Mlle Jocelyne Couture.

Congrès de l'Action Catholique Rurale

M. l'abbé J. Bernier et MM. Alfred Chabot, René Couture et Aimé Fournier sont allés au congrès de l'Action Catholique Rurale à Gravelbourg.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

- 9.55—Ouverture
- 10.00—Radio-Journal et le monde parle au Canada
- 10.30—Messe Dominicale
- 11.45—Musique d'orgue
- 11.55—Revue des nouvelles
- 12.00—Radio-Journal et Oratorio
- 1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
- 1.30—Terre Nouvelle
- 2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
- 3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Musique en dinant
- 4.30—Match intercité
- 5.00—Radio-Journal et tour des capitales
- 5.30—Récital du dimanche
- 6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
- 6.30—Petit Concert de Québec
- 7.00—Radio-Journal hors série
- 7.30—Le Cabaret du soir qui penche
- 8.00—Radio-Journal
- 8.10—Le cabaret du soir qui penche
- 9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Chez Miville
- 8.00—Prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Le Soleil Brille
- 9.15—Vie de femme
- 9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
- 9.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 10.15—Coeur à Coeur
- 10.30—Un homme et son péché
- 10.45—Chansons et Succès
- 11.00—Radio-Journal
- 11.15—Les visages de l'amour
- 11.30—Une demi-heure avec . . .
- 12.00—L'Angélus
- 12.02—Pot Pourri Musical
- 12.15—Nouvelles
- 12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
- 1.30—Miss Music Hall
- 2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
- 2.15—Le Club des Autographes
- 2.45—Nos Malades
- 3.00—Requêtes et Refrains
- 3.30—Carnet Mondain
- 3.45—Commentaires
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—Nouvelles agricoles
- 4.22—Variétés
- 4.30—Radio-Sacré-C.
- 4.45—Actualités économiques
- 4.45—Reminiscences
- 5.00—Coin des Tout-Petits
- 5.30—Club 710
- 6.00—Domicile Adoré
- 6.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 6.30—En Vedette
- 6.45—Le Chapelet en famille
- 8.00—Radio-Journal et Rond Point
- 10.30—Nouvelles
- 10.40—La Pensée du soir

LUNDI

- 1.00—Rien qu'une Chanson
- 1.45—Club Photographie
- 7.00—En Sourdine ou Continental
- 7.30—Université 1961
- 8.30—Orchestre de Chambre
- 9.00—Festivals Européens
- 10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

- 1.00—Chansons de la maison
- 1.45—Fantaisies Musicales
- 7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 7.30—Des idées et des hommes
- 8.30—Concerts symphoniques
- 9.30—Anthologie de la mélodie
- 10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

- 1.00—Paysage de la chanson
- 1.45—A votre santé
- 7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 7.30—Hommes de Science
- 8.30—Festival du mercredi
- 10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

- 1.00—Chanson de la maison
- 1.45—Entracte Musical
- 7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
- 7.30—Place Publique
- 8.30—Les Petites Symphonies
- 9.00—Les grandes premières
- 10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

- 1.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 1.45—Fantaisie Musicale
- 7.00—En Sourdine
- 7.30—L'aventure de l'homme rouge
- 8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
- 9.00—Orchestre de Radio-Canada
- 10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

- 7.00—Radio-Journal
- 7.05—Soleil Levant
- 8.00—La prière du matin
- 8.15—Nouvelles
- 8.20—Variétés
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Chansons et Succès
- 10.00—Radio-Journal et Canadiana
- 10.30—Convertis du 320e siècle
- 11.00—Radio-Journal
- 11.10—Au Hasard
- 11.30—En sortant de l'école
- 12.00—Radio-Journal et Opéra
- 3.55—Carnet Mondain
- 4.00—Radio-Journal
- 4.15—La langue bien pendue
- 4.30—Musique en dinant
- 5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
- 5.30—Jazz Club
- 6.00—Radio-Journal et Jazz Club
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Soirée de Hockey
- 8.30—Orchestre de l'aérogare
- 9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
- 9.30—Orchestre du Skyline Hotel
- 10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

- 11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède et promotions
- 12.25—Communiqués
- 12.30—Terre Nouvelle
- 1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
- 1.15—Refrains de France
- 1.45—Vers demain
- 2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
- 2.30—Petit lexique de l'humour français
- 3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
- 4.45—Programme russe
- 5.30—Match-intercités
- 6.00—Heure du Rosaire
- 7.00—Musique continentale
- 7.15—Le chapelet
- 7.30—Récital du dimanche
- 8.00—Nos missions sur nos ondes
- 8.15—L'Amérique latine
- 8.30—Le petite concert de Québec
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—Cabaret du soir qui penche
- 10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
- 10.10—Cabaret du soir qui penche
- 11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

- 7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
- 7.25—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles et météo
- 7.40—Bonjour Compatriotes
- 8.00—Chez Miville
- 9.00—Radio-Sacré-C.
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.15—Vie de Femmes
- 10.30—Au fil de l'heure
- 11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
- 11.15—Psychologie de la vie quotidienne
- 11.30—Un homme et son péché
- 11.45—Musique Continentale
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Intermède
- 12.15—Les visages de l'amour
- 12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
- 12.50—Intermède
- 1.00—Chronique sportive
- 1.05—Touches d'ivoire
- 1.31—Réveil rural
- 1.55—Nouvelles locales
- 2.00—Rien qu'une chanson
- 2.30—Miss Music Hall
- 2.45—Prince-Albert sur nos ondes
- 3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
- 3.15—J'aurais voulu danser
- 3.45—Le quart d'heure des malades
- 4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Nouvelles agricoles et Musique en dinant
- 5.45—Pour les enfants
- 6.00—Nouvelles et sports

LUNDI

- 6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
- 6.30—Coeur à coeur
- 6.45—Le chapelet
- 7.00—En vedette
- 7.15—Fémina
- 7.30—Radio-Magazine
- 8.00—Continental
- 8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
- 8.30—Universités 1961
- 9.00—Radio-Journal et Rond Point
- 9.30—Orchestre de Chambre
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor
- 11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

- 11.45—Chansonnettes
- 12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
- 1.05—Un peu de tout
- 2.00—Chanson de la maison
- 6.15—Qu'en pensez-vous?
- 7.00—En vedette
- 7.15—Echos Marials
- 7.30—Radio-Magazine
- 7.45—Programme hollandais
- 8.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.30—Concert symphoniques
- 10.30—Les musiciens et leurs poètes
- 11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

- 11.45—Musette
- 12.30—North Battleford sur nos ondes
- 1.50—Eventide Memorial Studios
- 2.00—Paysages de la chanson
- 6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
- 7.00—Porgramme culturel russe
- 7.30—Fémina
- 7.45—En vedette
- 8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 8.30—Hommes de sciences
- 9.30—Festival du mercredi
- 11.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

- 11.45—Détente musicale
- 12.30—Debden sur nos ondes
- 12.45—Piano Populaire
- 1.05—Artiste de Concert
- 2.00—Chansons de la maison
- 6.15—Méli-mélo
- 7.00—Programme allemand
- 8.00—Omer Dumas ou Variétés
- 8.30—Place Publique
- 9.30—Les petites symphonies
- 10.00—Les Grandes Premières
- 11.00—Musique de danse

VENDREDI

- 11.45—Musique sud-américaine
- 12.30—Fémina
- 12.45—Fanfare
- 1.05—Quelques danses
- 2.00—Quand l'opéra se donne des airs
- 6.15—Aventures
- 7.00—Programme ukrainien
- 7.45—A votre santé
- 8.00—Hier et aujourd'hui
- 8.30—L'Aventure de l'homme rouge
- 9.30—Oeuvre de Bach
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Musique de danse

SAMEDI

- 7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
- 8.00—Radio-Journal
- 8.05—Prière du matin
- 8.10—Bonjour Compatriotes
- 8.30—Le Wheat Pool
- 8.45—Radio-Sacré-C.
- 9.00—Nouvelles
- 9.15—Bonjour Compatriotes
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Visite à la discothèque
- 11.00—Radio-Journal et Canadiana
- 11.30—Réveil rural
- 11.59—Signal Horaire
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Communiqués
- 12.15—L'A.C.F.C.
- 12.30—Présence Missionnaire
- 1.00—Radio-Journal, Opéra
- 4.55—Intermède
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Musique en dinant
- 6.00—Bienvenue Saskatchewan
- 7.00—Nouvelles et sports
- 7.15—Musique de danse
- 7.30—Le chapelet
- 7.45—Joute hockey
- 9.15—Succès de la chansonnette
- 9.30—Orchestre de l'aérogare
- 10.00—Radio-Journal, Orchestre du Skyline Hotel
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—Musique pour toi
- 11.30—Nouvelles

Saint-Front

Mariage Plamondon-Gyselinck

Le samedi 21 octobre, en l'église de Carrot River, avait lieu le mariage de Mlle Kamillia Gyselinck, fille de M. et Mme Camille Gyselinck, de Carrot River, à M. Emile Plamondon, fils de feu Philémon Plamondon et de Rose-Anna Bureau, de St-Front. M. l'abbé E. Forestier, curé de cette paroisse, était le célébrant.

Un bon nombre de parents se rendirent à Carrot River pour la cérémonie, puis revinrent à St-Front pour le souper qui fut servi dans le soubassement de l'église par les Dames de Ste-Anne à environ 50 invités. Il y eut ensuite une soirée dansante à Naicam.

Au grand désagrément de plusieurs, une tempête de neige s'éleva pendant la nuit et les obligea à rester en panne dans un banc de neige.

Va-et-vient

M. et Mme M. Bussière sont revenus enchantés de leur voyage dans la province de Québec et à Windsor, Ont., où ils ont rencontré de nombreux parents.

M. et Mme Jean-Paul Lanouette, de Richer, Man., sont venus voir leurs parents, MM. et Mmes J. Lanouette et Jules Plamondon, et leurs frères et soeurs. Ils se sont arrêtés à Bellsite, Man., pour saluer d'autres parents.

Prince-Albert

Résultat des élections municipales

Pour l'échevinage: MM. Bert Wyllie, réélu, 3,360 votes; R. E. Spencer, réélu, 3,083; Stan Turner, réélu, 2,794; Henry Hogeweider, réélu, 2,624; Jos. Cochran, défait, 1,745; Frank Chester, défait, 1,560; W. E. Kostiuk, défait, 512.

Pour la commission scolaire des écoles publiques: élus, MM. Dave L. Dalziel, 2,663 votes, H. J. Barton, 2,591; Thomas Agnew, 2,255, et W. Giles; défait, M. W. E. Cutt, 2,139.

A la commission scolaire des écoles séparées, MM. George Slater, 738 votes, Daniel Rooney, 710, et V. Baker, 595, furent tous réélus. M. J. E. McGuire, secrétaire-trésorier de la Municipalité rurale de Buckland, se présentant pour la première fois, n'obtint que 558 votes. Les autres membres ayant encore un an à servir sont MM. Louis Moker, M. le Dr N. J. Dust, Jos. Ward et Cyrille S. Bazeele. Le nombre de voteurs pour les écoles séparées étaient de 3,980 pour cette élection. Le pourcentage des voteurs qui enregistrèrent leurs votes était de 30.8 pour cent, soit 12,000 sur 36,992.

Le règlement autorisant un emprunt de $160,000 pour la construction d'un réservoir d'eau, dans le but de fournir plus de pression aux propriétés situées sur la colline, fut approuvé par un vote de 2,072 contre 565. Cela ne causera aucune augmentation de taxes. Son Honneur le Maire Jean-M. Cuelenaere servira encore un an avant de finir son terme de deux ans.

Décès

On vient d'apprendre la mort d'un ancien Prince-Albertain, Me Arthur C. March, le mercredi 1er novembre. Résidant à Ottawa, Ont., depuis 1939, alors qu'il fut assigné commissionnaire au département des "Anciens Combattants", poste qu'il occupa jusqu'en 1960.

Natif de la Nouvelle-Ecosse, il fit ses études à l'Université Acadia. Puis il vint résider à Regina, Sask., où il enseigna pendant quelques années. Il obtint son baccalauréat en Droit à l'Université de la Saskatchewan.

Durant la deuxième grande guerre mondiale, il s'enrôla dans le régiment "P.P.C.L.I." à Regina, Sask., et fut fait prisonnier de guerre au cours d'une bataille.

La guerre terminée, il vint résider à Rosthern, où il s'associa en 1919 avec la firme de Me J.-E. Lussier. En 1927, il ouvrit un bureau à Prince-Albert et continua sa pratique légale avec Me J.-E. Lussier jusqu'à ce que celui-ci fut nommé magistrat provincial. M. March fut un ami intime du fameux Indien, Grey Owl. Il fut aussi président du Club Kiwanis en 1930.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Yvonne; deux filles, Eloise, d'Ottawa, et Mme Yvonne Coady, de Vancouver, C.-B.; un fils, le Dr Raymond March, de Prince George, C.-B.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Natif de Paris, M. J.-L. Souchotte est décédé à Wolseley, âgé de 79 ans

WOLSELEY — Le dimanche 22 octobre 1961, s'éteignit après quelques jours de maladie, M. Joseph-Léon Souchotte, âgé de 79 ans. M. Souchotte est né à Paris, France, le 25 février 1882 et passa les premières années de son enfance à Selaincourt, Meurthe-et-Moselle, France, jusqu'en 1893 où sa famille émigra au Canada et vint s'établir sur une ferme à 3 milles à l'ouest de Wolseley.

En 1901, il établit résidence à Mutrie sur un "homestead" et c'est là qu'en 1905 il épousa Mlle Marie-Anne Legault. Elle le précéda dans la tombe le 27 janvier 1946.

En 1924, le jeune couple et sa famille revinrent sur la ferme à Wolseley et y demeurèrent jusqu'en 1942 où ils se retirèrent au village.

De cette union naquirent cinq enfants qui leur survivent: Emile, de Wolseley, Julienne (Mme Oscar Collette), de Middleborough, Man., Thérèse (Mme Marcel Poels), de Calgary, Léonie (Mme Albert Cormack), d'Abbotsford, C.-B., Joséphine (Mme Pete Demetrioff), de Winnipeg.

Les funérailles de M. Souchotte eurent lieu en l'église Ste-Anne, le mercredi 25 octobre. M. l'abbé H. Poirier, de Forget, fit la levée du corps et M. l'abbé L. Savoie chanta le service funèbre.

Deux petits-fils, Roméo et Raymond Souchotte, servaient à l'autel. Les porteurs étaient six neveux du défunt, MM. Marcel et Robert Souchotte, Antoine, Albai et Oscar Legault et Philippe Brisson. L'enterrement se fit au cimetière local.

Les parents venus de l'extérieur étaient Mme Marcel Poels et son fils, Ralph, de Winnipeg; Mme Pete Demetriuff, de Winnipeg; MM. et Mmes Léo Roberge et Philippe Brisson, de Ponteix; M. Oscar Legault, de Dumas; MM. Albai et Oscar Legault, d'Elie, Man.

Ça et là

La semaine dernière, les paroisses Ste-Anne de Wolseley et Ste-Hélène de Sintaluta furent privilégiées d'avoir le R. P. J. Simon, O.M.I., supérieur des Oblats à Saskatoon, pour leur prêcher une très intéressante retraite. Un cordial merci au Révérend Père.

Le 28 octobre, les Dames de Ste-Anne donnèrent leur thé-bazar annuel qui eut un grand succès.

M. et Mme Daniel Sarich (Josephine Charnish) sont de retour après leur récent mariage à la cathédrale St-Paul de Saskatoon et leur voyage de noces en Californie. M. Sarich et son frère, Henry, sont co-propriétaires de l'hôtel Leland, de Wolseley.

Mme Léonie Couckyt est hospitalisée à l'hôpital local.

M. et Mme Gabriel Cloutier, de St-Norbert, visitaient la famille Albey Dureault la semaine dernière.

M. et Mme Roméo Tourigny, de Storthoaks, visitaient les familles Langlois et Tourigny au cours de la semaine dernière.

M. l'abbé A. Chabot, de Vanguard, et M. Morris Marcotte, d'Assiniboia, étaient en visite chez M. et Mme Emile Tourigny, dernièrement.

Sincères voeux de sympathie à Mme Irma Souchotte qui vient de perdre un frère en France.

Fairholme

Ça et là

M. l'abbé Gérald Pouliot, de Vawn, et les RR. PP. J.-G. Lachance, C.J.M., de St-Louis, et C. Provencher, de St-Isidore-de-Bellevue, ont pris le dîner chez M. et Mme Ernest Thibault, le 23 octobre.

La retraite prêchée par le R. P. G. Kuckartz, O.M.I., de North Battleford, en l'église Ste-Croix à Fairholme, la semaine du 22 octobre, fut très bien suivie des paroissiens.

M. Laurent Dorval, de Saskatoon, a passé la fin de semaine du 28 octobre chez ses parents.

M. et Mme Arthur Tanguay sont allés passer une semaine à Ponteix, où ils ont visité MM. et Mmes Henri Lallier, Edouard Carignan et René Legault, un oncle, M. Napoléon Lemay, qui réside au Foyer St-Joseph, la Rév. Sr Marie-de-la-Croix, aussi du Foyer St-Joseph, qui fut la première maîtresse de classe de Mme Tanguay (née Emma Lallier) au couvent de Notre-Dame d'Auvergne, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Ils retournèrent le 30 octobre, accompagnés de M. Alphonse Roberge qui visita son frère, Georges, au Manoir, et autres parents à Ponteix et Meyronne.

La température est plus froide et une mince couche de neige a tombé.

Périgord

Bazar annuel

Le bazar annuel et le souper à la volaille eurent lieu dans la salle paroissiale, le dimanche 15 octobre. Comme la température fut idéale, plusieurs sont venus des environs. Il y eut aussi du bingo et la pêche pour les petits. Les recettes furent satisfaisantes. Merci à tous ceux qui ont coopéré.

Va-et-vient

M. Gérard Langlois est parti visiter son père, M. Ovide Langlois, à Sherbrooke, P.Q. M. G. Langlois est un des pionniers de la paroisse.

M. Alphonse Mathieu, fils, est revenu chez ses parents après avoir été employé à Churchill près d'un an.

Mme Médéric Paza est revenue d'un voyage à Regina, où elle a visité son fils, Emile, et sa famille, ainsi que sa soeur, Mlle Edna DesRoches.

M. et Mme Alfred DesRoches sont déménagés à Kelvington, où ils ont acheté une maison.

M. Léon Dubé, de St-Lazare, Man., accompagné de ses deux filles, est venu, dimanche dernier, chercher sa mère, Mme Philomène Dubé, pour passer l'hiver avec sa famille.

MM. et Mmes Maurice Durette et Philippe Jean, ainsi que le petit Denis Durette, de Debden, sont venus, en fin de semaine, visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Laurent Patenaude, et leur famille.

Naissance

A M. et Mme Willie Langlois est né un fils, le 9 octobre.

Malade

Mlle Marie Senez est revenue chez elle après avoir été hospitalisée à Kelvington. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.



NOTRE PREMIER CONCOURS

Chers cousins et cousines,

Saviez-vous que dans six semaines ce sera la grande fête de Noël? Eh bien oui, déjà le parfum des fêtes flotte légèrement dans l'air et l'on a accroché ici et là quelques affiches représentant la plus belle fête de l'année.

Certaines gens croient que c'est trop tôt pour se préparer, mais n'est-ce pas un temps si beau et si joyeux qu'on ne se lasse jamais de sa durée?

Alors, Cousine Josette a décidé de ne plus attendre et annonce cette semaine un concours de compositions de Noël pour tous les cousins et cousines.

Vous vous souvenez de celui que Cousin José avait lancé l'an dernier, n'est-ce pas? La coopération et le talent des jeunes prouvés par leurs nombreuses et intéressantes compositions, ainsi que les beaux prix donnés aux gagnants ont fait de ce concours un véritable succès.

Et de même cette année, on vous présente un concours semblable, mais avec une nouvelle correctrice qui, l'année dernière, était l'une des participantes attendant avec anxiété l'annonce des résultats.

Vous êtes tous invités à y participer; on promet des prix aux meilleures compositions, ainsi que la publication dans **La Liberté et le Patriote** de plusieurs d'entre elles.

Alors, pensez-y bien, et je vous donnerai plus de renseignements la semaine prochaine.

COUSINE JOSETTE.

LES TROIS REGARDS

Si je veux réagir en face des "autres" comme réagit le Seigneur, il faut longuement m'entrainer à les regarder d'un regard de foi.

Or, sur les hommes qui m'entourent, je porte d'abord mes yeux de chair; je vois la nuance de leur teint, les traits de leur visage. J'entends l'intonation de leur voix, je touche la peau de leurs mains. C'est le "regard" de mes sens. Si je me borne à ce contact, mon jugement sur les personnes se trouve être souvent faux et, en tout cas, toujours superficiel.

Mais le Seigneur m'a donné un autre "regard", celui de mon intelligence. Il me permet de dépasser l'épiderme des êtres. Je sais mettre un nom sur les visages, une histoire. Et mon esprit, par la parole, peut entrer en contact avec l'esprit de l'autre. Ce deuxième regard, pourtant, ne me permet qu'une rencontre d'homme sujette à bien des médiocrités et des erreurs.

Par le baptême, Dieu m'a offert un troisième "regard", celui de la foi. Il est tout autre que les deux premiers, mais non moins véritable. Il me fait connaître l'intériorité infinie de la personne. Par la foi, je vois l'autre comme Dieu lui-même le voit.

Quel que soit l'homme qui est devant moi, c'est une créature du Père, modelée par Lui à Son image, c'est-à-dire esprit autant que chair, capable de liberté et d'amour. Même si la vie et le péché l'ont abîmé, il reste forcément en lui ce reflet de divinité qui est empreinte digitale de Dieu, appel éternel du Tout-Puissant à se dépasser, amour infini du Père qui invite.

En face de moi, l'autre est aussi presque toujours un baptisé, c'est-à-dire un homme qui a été promu à l'infinie dignité de la race divine, un fils de Dieu.

Fils de Dieu, il est donc également frère de Jésus-Christ. C'est en Lui, membre de son Corps mystique, qu'il obtient la vie divine et le lien de vraie fraternité qui l'unit à tous les autres hommes.

La seule étiquette que l'on puisse épingler sur la poitrine de tout homme, pour en annoncer la valeur, est celle-ci: "prix de cette personne: le sang du Christ, la rédemption".

* * *

C'est ainsi que Jésus regarde et aime chaque homme, comme un de ses membres, et, si ce membre n'est plus vivant, mort par le péché, Son amour se fait, s'il est possible, plus fort encore!

Donne-moi, Seigneur, d'accueillir les autres comme je T'accueillerais. Donne-moi de leur serrer la main,

de les écouter,

de les comprendre,

de les aimer,

Comme je Te serrerais la main, T'écouterais, Te comprendrais, T'aimerais.

Car les autres, c'est TOI, Seigneur.

Alors je pourrai suivre TON commandement: les aimer comme Tu nous a aimés.

Michel Quoist,
Panorama chrétien.

Le Cinéma — Ma responsabilité

"La meilleure façon de lutter contre le mauvais cinéma, c'est de ne pas manquer les bons films à l'écran."

Signification des cotes morales

A I — **Pour tous:** Films visibles par tous, y compris les enfants.

A II — **Pour adultes et adolescents:** Films qui peuvent être vus sans danger par les spectateurs qui fréquentent ordinairement les salles de cinéma (16 ans et plus).

A III — **Pour adultes:** Films qui ne conviennent qu'aux gens possédant une certaine expérience de la vie et ayant atteint un degré moyen de maturité intellectuelle, morale et spirituelle. Ces films ne conviennent généralement pas aux adolescents.

B — **A déconseiller:** Films ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société. Même les adultes avertis doivent s'abstenir de voir de tels films.

C — **A proscrire:** Films nettement condamnables aux points de vue moral et religieux.

THIEF OF BAGDAD, THE — A II.

Franco-italien. 1961. 89 min. Cinémascope, Eastmancolor. Conte fantastique réalisé par Arthur Lubin et Bruno Vailati avec Steve Reeves, George Moll et Georges Chamarat.

La fille du sultan de Bagdad est fiancée au prince Osman, mais c'est de Karim, le voleur, qu'elle est amoureuse. Son amour contrarié lui fait promettre la main de la princesse à celui qui rapportera une fleur merveilleuse. De tous les prétendants, seul Karim aura le courage et l'ingéniosité nécessaires pour franchir les sept portes sur le chemin menant à la rose bleue. Après avoir triomphé de maintes épreuves, il reviendra à temps pour délivrer la princesse des mains d'Osman qui l'avait enlevée.

Le sujet du film se prête fort bien à la fantaisie et aux trucages; malheureusement, la réalisation manque souvent de finesse et de goût. On a tablé sur le spectaculaire dans les décors, les costumes et les bagarres. Steve Reeves a plus de vigueur dans ses biceps que dans son interprétation.

Appréciation morale: Dans un ensemble inoffensif et distrayant on a malheureusement inclus une séquence où se trouvent une danse et des costumes suggestifs. Adultes, des réserves.

VIRGIN SPRING, THE — A III, Adultes.

Suédois. 1959. 87 min. Légende dramatique réalisée par Ingmar Bergman avec Max Von Sydow, Birgitta Petersson et Gunnel Lindblom, d'après une ballade du XIVe siècle.

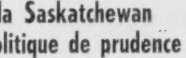
Karin, fille d'un riche fermier, va au village offrir des cierges à la Madone avec sa soeur adoptive, Ingeri. Ingeri s'attarde en route laissant Karin continuer seule. Trois bergers, dont un enfant, l'arrêtent. Fascinés par sa beauté, les deux hommes la violent et la tuent. Le soir, les bergers demandent l'hospitalité aux parents de Karin. Le père découvre qu'ils sont les meurtriers de sa fille. Il les tue et part à la recherche de son enfant. Rongé par le remords, il se repent et au moment où il soulève le corps de Karin, une source jaillit du sol.

D'une profondeur d'inspiration spirituelle incontestable, ce sujet a reçu de Bergman un traitement remarquable de dépouillement et de beauté formelle. Mouvements de caméra, éclairages, cadrages sont parfaitement adaptés et l'interprétation est excellente.

Appréciation morale: Le film met en relief la victoire de la grâce et du christianisme sur le paganisme et sur le mal. La scène, extrêmement réaliste, du viol, présentée toutefois sans complaisance, et le massacre des bergers, appellent des réserves.

A Prince-Albert

Les jeunes de la Saskatchewan adoptent une politique de prudence



(Spécial)

Le grand "congrès-survivance", congrès des jeunes de la Saskatchewan, eut lieu conjointement avec le congrès de l'AFCIS. Il en était à la fois un complément, une partie, un témoignage et un sujet d'enquête.

Ils étaient là, 175 jeunes de tous les coins de la province, pour s'interroger sur leur avenir, pour dire leur inquiétude, leurs besoins et leurs ambitions. Et leurs discussions sérieuses ont grandement impressionné un visiteur de l'extérieur, expérimenté dans les mouvements de jeunes.

Si le congrès portait comme thème "L'avenir est à la jeunesse", l'on mit plusieurs conditions pour assurer la véracité, la réalisation de cet idéal. Les jeunes ont constaté, au cours de leurs délibérations, la gravité de la situation et ont conclu que leur enthousiasme n'y pourra rien si on ne leur assure du secours, bien organisé et permanent. Pareille prudence ne se constate pas à tout congrès de jeunes, mais leurs délibérations comme les conseils des orateurs adultes se rencontrèrent sur ce point commun qu'on déclara fondamental.

Progrès prudent

Si cette atmosphère de prudence et ces conclusions réalistes marquèrent le congrès, il n'étouffèrent pas l'enthousiasme ni ne défendirent de beaux espoirs, au contraire. On n'a seulement pas voulu rien lancer sans y assurer la meilleure préparation possible. Ainsi, on n'a pas lancé de "Relève" comme mouvement provincial, mais on a formé un comité d'adultes qui étudiera davantage la situation et les moyens à prendre pour fonder un tel mouvement.

Programme du congrès

Pendant que les instituteurs discutaient les problèmes de leurs organisations, les jeunes, divisés en équipes, étudiaient un questionnaire bien préparé.

Questionnaire

1. Etes-vous convaincus qu'il faut intéresser les jeunes à la cause française? Raisons.
2. Est-il possible de les engager?
3. Sur qui tomberait la responsabilité de cette Association?
4. Ceux-ci seraient-ils prêts à accepter leur responsabilité?
5. Quelles difficultés prévoyez-vous?
6. Etes-vous tout de même en faveur de fonder un mouvement de Relève?

Ils furent aidés dans ces discussions par M. A. Gaborieau, responsable de la Relève manitobaine.

L'après-midi, les deux groupes de jeunes et d'instituteurs se réunirent pour une discussion générale dans le soubassement de la cathédrale. Il fallut se réorganiser d'urgence, car les jeunes étaient beaucoup plus nombreux que prévu. Ferland, Bellegarde y étaient représentés tout comme les centres plus rapprochés. Surprise encourageante.

"L'heure est grave"

Le président de l'AFCIS, M. R. Caron, souhaite la bienvenue. Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, conseille d'étudier la question en profondeur avant de donner dans l'éclat. Deux visiteurs donnèrent ensuite une conférence sur les expériences en ce domaine dans les provinces voisines.

Le R. P. Joseph Forget, O.M.I., parla de l'expérience albertaine. Après des années de vigueur, la Relève albertaine s'inquiète actuellement de sa survivance. Il souligna les beaux produits de ce mouvement et lança le défit aux "responsables" de la Saskatchewan: "L'heure est grave, dit-il; voudrions-nous que nos jeunes nous disent plus tard: qu'avez-vous fait de la culture que vous deviez nous transmettre?". Il conclua: "Il doit y avoir d'autres de Margerie!".

Expérience manitobaine

L'orateur invité était M. Antoine Gaborieau, professeur à l'école Provencher de St-Boniface, membre du comité du fonctionnement scolaire et responsable de l'Association des Instituteurs manitobains auprès de la Relève. Le distingué et dévoué conférencier parla de la vie et de l'organisation de la Relève manitobaine.

Il développa d'abord l'idée que les éducateurs manitobains avaient pris conscience de leur vocation, que c'était à eux d'assurer à la jeunesse l'avenir désiré, une culture française et chrétienne.

"Ils ont compris que l'éducateur canadien-français se doit de lancer les étudiants à la conquête non seulement des sciences et mathématiques, mais surtout à la conquête du goût des richesses d'une culture qui lance un défi à notre société anglicisatrice et matérialisante."

Merveilleux organe

Pour y arriver il faut que les éducateurs acceptent "d'aider l'étudiant, de l'orienter". "Il faut aussi se soumettre à certaines lois pour assurer le succès. Il faut aimer les jeunes, les respecter, les écouter, les prendre au sérieux, leur confier des responsabilités".

Il expliqua qu'en retour, la Relève est un merveilleux organe d'éducation .

Il détailla ensuite à ses auditeurs les nombreuses activités de la Relève manitobaine, qui, un an seulement après sa fondation, maintient huit genres d'activités; par exemple, 4,500 participent à un concours de bonnes expressions, 2,400 livrets de chansons françaises ont été vendus, programme de chant à la radio, etc.

Puis il expliqua les différents rouages de l'organisation manitobaine.

Il conclua en assurant ses confrères de la Saskatchewan du succès s'ils s'appuient sur la vitalité de la jeunesse, s'ils exploitent ses talents. Il leur répéta le conseil d'une religieuse manitobaine: "Confiez-leur la Relève" et "je suis sûre que vous aurez le succès".

Le secrétaire de l'ACFC, M. Descôteaux, adressa aussi quelques mots. Bien que nouveau en Saskatchewan, il saisit déjà la situation et comprend bien les problèmes.

Office national du film

M. Desmarteaux, représentant de l'Office national du film, fit un vibrant discours dans lequel il martela certains points, négligés dans le passé, qui pourraient avoir une forte influence sur les jeunes. Il assura d'abord que Québec est prêt à aider. Puis il claironna sur l'importance de cultiver le domaine économique. Les réalisations matérielles, voilà un premier et très important facteur pour cultiver la fierté chez les jeunes. Il insista sur l'union des efforts, la collaboration dans le domaine économique. Puis, contrairement à d'autres, il se dit fort impressionné du fait français dans l'Ouest. "1,300 instituteurs de langue française dans l'Ouest. Ça parle!"

C'est donc dans l'optimisme que se termina cette journée de sérieuses délibérations. Une soirée récréative y ajouta quelques heures de gaieté.

Le premier rassemblement de jeunes Franco de la Saskatchewan fut donc un beau succès, et chose plus précieuse, il augure d'importants résultats pour l'avenir.

Priez sans cesse (I Thess. V, 17) pour les autres hommes, car il y a en eux espoir de repentir pour qu'ils arrivent à Dieu. Permettez-leur donc au moins par vos oeuvres d'être vos disciples. En face de leur colère, vous, soyez doux; de leurs vantardises, vous, soyez humbles; de leurs erreurs, vous, soyez fermes dans la foi (Col. 1, 23); de leur sauvagerie, vous, soyez paisibles, sans chercher à les imiter. Soyons leurs frères par la bonté et cherchons à être les imitateurs du Seigneur (1 Thess. 1, 6): — qui davantage a été l'objet d'injustice? Qui dépouillé? Qui repoussé? — pour qu'aucune herbe du diable ne se trouve parmi vous, mais qu'en toute pureté et tempérance, vous demeuriez en Jésus-Christ de chair et d'esprit.

Saint Ignace,
Lettre aux Ephésiens.



La peinture devient de plus en plus un passe-temps favori chez les gens de tous les âges. Même les plus jeunes qui ne fréquentent pas encore l'école s'y intéressent, surtout s'ils ont leurs propres crayons, peintures et, pour épargner à la maman une corvée de plus le jour du lavage, une blouse d'artiste en matière plastique décorée de bouts de rubans de couleur. C'est un amusement attirant et pratique auquel très peu d'enfants résistent.



La charité fraternelle parmi les jeunes dans les milieux scolaires

"L'Amour n'est pas aimé". Partant de cette assertion, nous voudrions vous entretenir du "Aimez-vous les uns les autres"; commandement suprême du divin Maître, commandement duquel dépend le salut de l'humanité.

Pour les jeunes de nos milieux scolaires que représente exactement ce "aimez-vous les uns les autres"? Comment dans le concret vivent-ils ce précepte que seul un Dieu peut exiger et récompenser? Car n'oublions pas que la charité est une vertu infuse qui demande d'être cultivée. Nous, éducateurs, veillons-nous suffisamment sur la lampe qui fume encore?

Vous est-il arrivé un jour de poser cette question à des enfants: qu'est-ce que la charité? Spontanément, nous en avons la conviction, les jeunes ont répondu: "C'est aimer Dieu pardessus toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes pour l'amour de Dieu." Tout ébahis de la réponse reçue, vous vous êtes dit: Comme ces enfants connaissent bien l'essentiel de la vie! Mais un doute ayant surgi, vous décidez d'aller vérifier sur place comment cette charité se concrétise.

Et vous voilà dans une cour de récréation . . . sans être pessimiste, vous constatez que l'égoïsme règne en maitre. Si petits et déjà si conscients de leur MOI, si avides de paraitre! Des scissions se font jour: ici, les sous-doués, les malchanceux, les infirmes, les pauvres; là, les fils et filles à papa toujours à l'affût de la suprématie. Ces enfants savent nous réciter une belle définition de la charité — mais à cela se borne l'exercice de cette vertu.

Educateurs, notre responsabilité est lourde. Le Christ nous redit par Son Evangile: "Allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à garder ce que j'ai enseigné: "Aimez-vous les uns les autres." Déployons-nous toutes les ressources mises à notre disposition pour combattre l'ennemi? Regardons autour de nous et voyons les loups ravisseurs accaparer la jeunesse. Le moyen le plus efficace pour amener nos jeunes à vivre comme des frères est de les attacher à la personne de Jésus. Sa vie est un drame toujours actuel. Il prend sa source dans la haine d'Hérode, le massacre des innocents et la fuite en Egypte. Il se continue dans l'opposition faite par les Scribes et les Pharisiens à sa doctrine d'amour. Il atteint son apogée dans la mort ignominieuse de la croix. Cependant, par ses miracles et sa bonté, Jésus se gagne les âmes des enfants. Cette sympathie suscite l'amour, l'enthousiasme, l'imitation dans le sacrifice.

Il importe souverainement que notre jeunesse apprenne à s'élever au-dessus des formules pour vivre concrètement le message du Christ dans le milieu où elle évolue.

Le Révérend Père Derély, S.J., disait: "Il faut apprendre à nos jeunes baptisés, à vivre en plénitude leur vie chrétienne . . . La méthode, ce sera de leur donner le désir, le besoin, la passion de faire comme Jésus et de leur montrer en même temps comment continuer ici-bas le Christ-Enfant et le Christ-Adolescent." Où nos jeunes verront-ils le Christ penser, parler, aimer, agir, grandir, souffrir, réparer et racheter, sinon dans l'Evangile?

Donnons à nos étudiants une connaissance pratique du "Aimez-vous les uns les autres" de telle sorte qu'on puisse dire d'eux comme des premiers chrétiens: "Voyez comme ils s'aiment!"

Soeur Thérèse-Marie, F.M.A.

Centre de la Bible,
Edmundston, N.B.

Il est une espèce de maturité de la pensée dans laquelle l'esprit devient si subtil, si pénétrant, si ouvert à toute réalité, qu'il tient pour ainsi dire lieu de coeur. La connaissance alors supplée l'affection: on comprend si bien les hommes qu'on les traite avec autant de tact et d'indulgence que si on les aimait.

Gustave Thibon.

Partage avec eux qui ont moins que toi.

Si tu laisses en ce monde des larmes couler, des corps trembler de froid ou périr de faim, de fatigue, de désespoir quand tu pourrais les aider, prends garde! Le désespoir que tu méprises retombera sur toi.

Fais-moi comprendre la joie de partager.

Mgr Duval.

Ce qui crée la saturation rapide de nos facultés de connaissance, c'est que nous allons vers les choses pour les prendre, au lieu d'attendre qu'elles viennent à nous pour se donner. Nos capacités de conquête ont des limites, nos capacités d'accueil n'en ont pas.

Gustave Thibon.

Le monde du sport

Les Stampeders parviendront-ils à briser le monopole Winnipeg-Edmonton?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

A l'approche des séries éliminatoires pour le championnat de l'Ouest du pays on se demande si les Stampeders de Calgary parviendront à briser le monopole exercé sur la série finale par Edmonton et Winnipeg? Les Eskimos jouent le plus gros jeu puisqu'ils se lanceront dans la série semi-finale avec l'imposant record de 11 participations consécutives à la finale. En effet, au cours des 11 dernières saisons, les joueurs d'Edmonton se sont enrichis individuellement et collectivement en recevant les boni distribués aux joueurs dont l'équipe atteint la finale dans l'Ouest. Le record des Blue Bombers est un peu moins impressionnant, mais ils participent à la série finale depuis quatre ans et ils sont assurés de participer à celle de cette saison, ce qui portera à cinq leur record, dirait monsieur de la Palice.

Les experts favorisent toujours les Blue Bombers pour triompher de toute opposition dans la série finale. Que ce soit Calgary, ce qui est moins probable, ou Edmonton, Winnipeg possède une artillerie assez complète pour détruire tous les efforts de l'adversaire. Winnipeg après un début incertain a connu une belle fin de saison, tandis qu'Edmonton, après avoir débuté en lion a terminé le calendrier régulier avec plus d'échecs que de victoires. Toujours dans le domaine du football, notons que les Bulldogs de St-Vital repartent à la conquête du championnat intermédiaire du Canada, titre qu'ils remportaient de façon si convaincante la saison dernière. Avec Winnipeg en finale, St-Vital dans la course aux honneurs, les amateurs du Manitoba sont bien servis dans le domaine du football, tant amateur que professionnel.

Pas de hockey?

Il est difficile de croire qu'il n'y aura pas de hockey professionnel cette saison à Winnipeg. La métropole de l'Ouest canadien est une trop grande ville pour demeurer longtemps en dehors des cadres du hockey organisé et on espère qu'on parviendra à inscrire un club dans une ligue professionnelle d'ici la saison prochaine. Dire qu'on a déjà mentionné Winnipeg comme un site probable pour une franchise dans la Ligue Nationale! Les choses peuvent cependant changer en une saison et nous serons en mesure, d'ici peu, de renseigner les amateurs locaux sur ce qui mijote dans l'organisation des Warriors, car la marmite est en pleine ébulition, même si on entend que très faiblement ses sifflements. On est loin de la période où les tribunaux étaient saisis des affaires de cette équipe . . . le temps passe et après avoir semé le vent, on récolte la tempête. Tout n'est peut-être pas perdu et Winnipeg, avec son magnifique stadium, est capable de voir le hockey connaître encore de beaux jours.

Il fut un temps où la majorité des bons joueurs de hockey de l'équipe des Rangers et de plusieurs autres clubs de la Nationale étaient originaires de Winnipeg et des environs. C'est peut-être ce qui a manqué par les années passées, une vedette locale capable de soulever l'imagination populaire et de faire accourir les foules aux joutes locales. L'intérêt pour la Ligue de l'Ouest n'est pas très grand à Winnipeg, reconnaissons-le. Souhaitons tout simplement qu'une solution puisse être trouvée. Il reste le hockey amateur qui pourra peut-être reprendre ses droits. Attendons donc pour voir ce qui se produira d'ici quelques semaines. Si tous les papas et les mamans qui ont des fils qui jouent au hockey dans les petites ligues vont les encourager, le sport du hockey sera plus florissant que jamais, et l'avenir sera aussi brillant que le passé l'a été.

Partira-t-il?

La tenue décevante des Eperviers de Chicago depuis les débuts de la saison pourrait coûter très cher à l'instructeur Rudy Pilous. On dit même que son poste est en jeu et qu'il recevra d'ici quelques jours une "promotion" qui lui enlèvera du même coup le difficile travail de pilote. Rudy avait été menacé de la même manière la saison dernière quand son club a connu des jours malheureux au beau milieu de l'hiver. Un sursaut de fin d'année a redonné confiance à ses patrons et la victoire dans la série pour la coupe Stanley lui méritait un autre beau contrat. Mais les choses se gâtent d'une drôle de façon à l'heure actuelle.

On analysera le jeu de l'équipe et on ne trouvera pas la véritable réponse aux malaises des Eperviers. Nous croyons que c'est Dollard St-Laurent qui a mis le doigt sur la blessure quand il nous disait au début de la saison: "A Chicago il est difficile de créer un véritable esprit d'équipe. Les joueurs demeurent loin de la patinoire. Ils ne se voient à peu près pas en dehors des heures de pratique et des voyages. Il n'y a donc pas cette fraternité qui existe par exemple au sein de l'équipe des Canadiens et au sein de celle des Leafs de Toronto par exemple."

Il est certain que Chicago peut faire mieux. Les joueurs n'ont pas pris de l'âge si rapidement qu'ils se trouvent maintenant paralysés. Est-ce à dire que les Eperviers peuvent gagner uniquement quand leurs adversaires sont affaiblis par les blessures? Nous refusons de croire cela car il y a trop d'étoiles, de véritables étoiles, au sein de ce club pour justifier une telle accusation. Les Eperviers vivent encore de leurs souvenirs. Ils croient qu'ils parviendront à reprendre le terrain perdu, ce qui n'est pas improbable, mais comme, jusqu'ici, ils n'ont pas paru devoir tout renverser sur leur passage la direction est impatiente, sans parler des partisans qui préfèrent demeurer à la maison jusqu'à ce que l'équipe se soit remise sur le chemin de la victoire. Cela ne devrait pas tarder, surtout dans l'intérêt de Pilous.

Les problèmes des jeunes étudiés par 350 éducateurs à Prince-Albert

PRINCE-ALBERT — Le 4 novembre dernier eut lieu au sous-sol de la cathédrale de Prince-Albert, l'ouverture officielle du 7e congrès de l'A.F.C.I.S. Après le chant de l'hymne national, le président de l'association, M. R. Caron, demanda à Son Exc. Mgr L. Morin de bien vouloir souhaiter la bienvenue aux congressistes.

Son Excellence invita le corps enseignant à donner une judicieuse attention aux "Problèmes des Jeunes" . . . qui sont de la "Génération des Généreux", mais qui ont besoin d'être "aidés" et "aimés".

A son tour, M. le Président souhaita une chaleureuse bienvenue aux instituteurs ainsi qu'aux étudiants. Il demanda aux éducateurs de regarder le passé, de scruter l'avenir, afin d'amender leur enseignement et de préparer les jeunes à la "Relève".

M. J. Champagne, représentant de l'Office National du Film, voulut bien, à l'occasion du congrès, énumérer les précieux avantages du cinéma français.

Divers rapports furent présentés par les deux visiteurs des écoles, par M. le Président de l'A.F.C.I.S., ainsi que par les responsables des affaires culturelles et professionnelles.

Après une période de questions sur l'enseignement, M. J.-P. Descôteaux, nouveau chef du Secrétariat de l'A.C.F.C., adressa la parole aux nombreux auditeurs. Il les assura de son entière collaboration à la noble cause religieuse et française.

La Rév. Sr M. Vianney, principale de l'école de Prud'homme, dévoila ensuite le secret de M. le Président, en faisant l'éloge du si dévoué et distingué M. A. de Margerie, et une salve d'applaudissements prouva une fois de plus la haute admiration, la grande estime ainsi que la profonde gratitude que lui porte tout le corps enseignant de la Saskatchewan.

C'est avec un peu d'émotion que M. de Margerie remercia les congressistes pour leur beau geste d'attachement à son endroit.

Me M. Denis, président de l'A.C.F.C., félicita les congressistes d'être venus si nombreux à ce 7e congrès, malgré la température inclémente. Il les invita à "Vouloir" tous ensemble le développement de la cause française.

Dans l'après-midi, M. R. Delurme, président de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, voulut bien adresser quelques mots sympathiques au sujet des jeunes, en disant que "l'avenir est à eux".

M. A. Gaborieau, représentant de la Relève manitobaine, intéressa vivement ses auditeurs en leur parlant des bienfaits de la "Relève", qui peut grandement intéresser les jeunes à prendre en mains leurs responsabilités aux points de vue religieux et français. "La jeunesse qu'il vous faut doit être: Une jeunesse qui prie, une jeunesse qui pense, un jeunesse qui veut, une jeunesse qui lutte, une jeunesse qui rayonne."

Le R. P. P. Forget, O.M.I., visiteur des écoles en Alberta, voulut bien donner quelques mesures de prudence à prendre avant de fonder la "Relève". Sa sage expérience fut d'un précieux secours.

M. Gustave Dubois, du collège de Prince-Albert, fit un rapport très intéressant sur "l'Etude des jeunes". Tous furent émerveillés du sérieux que les jeunes ont mis dans leur travail de l'avant-midi. Ces jeunes ont pour mission de conserver leur riche héritage et le droit de le répandre. Ces jeunes veulent rayonner; aux éducateurs de les guider.

Un forum dirigé par M. R. Delurme fit suite aux rapports des jeunes.

M. C. Desmarteaux, de Montréal, félicita le corps enseignant pour le bon travail qu'il accomplit dans l'ombre et le silence, et l'invita à présenter ses requêtes aux responsables de l'Education du Québec qui désirent être mis au courant des problèmes des braves gens de l'Ouest.

Pour clôturer cette lourde mais féconde journée d'étude, il y eut, à 7 h. 30 p.m., une agréable soirée récréative afin de permettre à tous les congressistes de se détendre un peu.

Le dimanche 5 novembre, à 9 h. a.m. précises, on tint les élections annuelles de l'Association. Le nouvel exécutif pour l'année 1961-62 se compose comme suit: le R. F. Philippe-John, E.C., président; la Rév. Sr Claire-de-Ste-Marie, P.M., vice-présidente du nord; M. Nelson Boyer, vice-président du sud; Mlle Gisele Lemieux, secrétaire.

Les deux représentants de l'A.F.C.I.S. à l'A.C.F.C. sont M. l'abbé J.-B. Pouliot, de Prince-Albert, et le R. F. Alexis, S.C., principal de l'école de Bellegarde.

Les différentes propositions faites par le corps enseignant furent discutées à cette assemblée.

Après cette belle et fructueuse rencontre, les 350 congressistes retournèrent à leur poste, désireux encore plus que jamais de continuer leur beau travail d'éducation auprès de la belle jeunesse canadienne-française. Ils savent qu'il appartient à eux de rayonner d'abord, afin que les jeunes puissent rayonner plus tard. Seul le Bon Maitre peut former des "Hommes".

Au lendemain du congrès

Habituellement, les jeunes étudiants vivent des heures uniformes obscures dans un labeur monotone, mais fécondes dans l'expérience austère des disciplines classiques.

Cependant, cette année, à l'occasion du "Congrès Survivance", leur vie écolière a connu quelques-unes de ces heures extra-scolaires plus intenses qui font jaillir l'enthousiasme et réveillent dans leur âme de "jeunes", des sentiments jusque là insoupçonnés.

Au lendemain de ce congrès, on peut donc dire qu'ils veulent être dignes de leurs chefs qui comptent sur eux pour "La Relève". Ces chers jeunes ne manquent pas de courage, puisqu'ils mènent de front les deux langues. Mais il faut qu'ils soient des entraineurs — une troupe d'élite au coeur d'or, à la main de fer et à l'âme de feu, afin de porter fièrement leurs grandes responsabilités, dès aujourd'hui.

Au lendemain de ce "Congrès Survivance", le coeur des jeunes de la Saskatchewan est débordant de reconnaissance. Ils désirent transmetttre leur plus vive gratitude à M. l'abbé J.-B. Pouliot, de Prince-Albert, ainsi qu'à leurs distingués visiteurs du Manitoba, MM. A. Gaborieau, représentant de la Relève manitobaine, ainsi que R. Delurme, président de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba, pour leur magnifique geste patriotique à l'endroit de la jeunesse étudiante de la Saskatchewan.

Certains croyaient assister à l'agonie de la langue française, et voilà que lors du "Congrès Survivance", tous ont assisté à sa glorieuse résurrection, grâce aux animateurs dynamiques du congrès.

Remerciements

M. Raymond Caron, président sortant de charge, désire remercier sincèrement les Révérendes Soeurs de la Présentation pour leur magnifique décoration exécutée avec tant de bon goût, ainsi que les Révérends Pères du collège pour leur chaude hospitalité, en un mot tous ceux et celles qui ont aidé à faire de ce congrès un succès.

Merci bien reconnaissant à tous les foyers si hospitaliers qui ont accueilli avec tant de plaisir les chers jeunes. Félicitations, braves gens de Prince-Albert, vous faites bien les choses. Les 150 étudiants visiteurs vous conservent un souvenir reconnaissant.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La dernière chance

Une femme seule dans l'enfer d'un piège

par Enzo Di Luca

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 3

Le moteur tournait au ralenti. Chantal prit place au bout de la carlingue, entre Dunois et un inconnu que le sous-officier lui présenta:

— Maurice, un mécano d'hélicoptère. Il va sauter avec nous. Il doit essayer de renflouer une "Alouette" qui demeure en panne dans un coin perdu de la brousse. Ce même hélicoptère devait en principe emmener l'infirmière-chef qui doit remplacer le docteur Le Guen, mais comme l'appareil a eu cette défaillance, et comme l'infirmière-chef n'arrive pas à distinguer un "pépin" d'un sac de noix, on a dû faire appel à une infirmière-para, une vraie.

Le Dakota prenait de la vitesse sur la piste de ciment. Le sentiment d'orgueil qui gonflait la poitrine de Chantal l'aida à passer avec plus de calme le moment d'appréhension du décollage.

— Heureusement qu'il nous reste un sacré vieux "Dak", sinon il y aurait peu de chances de sauver les blessés du Block 308.

Des kilomètres de montagnes broussailleuses défilaient sous les ailes argentées. Chantal ne détaillait ce paysage chaotique que pour échapper au cycle infernal de l'angoisse: "Et s'"il" ne s'ouvre pas? Et s'il s'ouvre en "twist"? Et si je perds conscience?"

De temps à autre, elle jetait un regard oblique vers Dunois. Il fumait en silence; il y avait sur son visage hâlé une expression de sérénité qui n'était pas surfaite comme celle de Chantal.

Pour elle, rien n'avait changé depuis ses premières expériences: dès que l'avion s'élevait, on n'avait qu'une hâte: sauter, le plus vite possible, sans avoir le temps de réfléchir.

Mais, ce jour-là, il ne s'agissait plus d'un saut d'entraînement. Le trajet dura plus d'une heure.

Quand Dunois se pencha vers le pilote, Chantal comprit que le moment était venu et tout, dès lors, se passa très vite.

Devant la porte ouverte, elle fixait le ciel d'un regard aveugle.

— Tu pars la première, Jacquelin.

Elle demeurait inerte sur le banc.

— Cou-ou-oupe! hurla Dunois.

Elle ne tourna pas la tête vers lui. Elle avait saisi dans ses mains gantées l'encadrement de la porte. Un mur d'air lui barrait la route. Le bleu du ciel était froid, hostile.

— A toi, go, Chantal!

Suicide, les yeux fermés. Un . . . Elle avait oublié de se cambrer. Deux . . . Tout son corps, transi de peur, bascula en arrière. Trois . . . La main sur la poignée! Quatre . . . Le sol, là-bas, à travers des kilomètres de vent sauvage qu'elle tranchait comme une balle de plomb. On ne le voyait pas venir vers soi.

Il dut y avoir encore quelques secondes de battement, puis la claque gigantesque arriva d'un seul coup et quand Chantal se rendit bien compte de ce qui se passait, elle vit qu'elle était presque à l'horizontale. Il y eut encore un long balancement, et alors elle distingua les deux autres corolles blanches. Sauvés, sauvés tous trois!

Dunois était parti le premier. Elle le reconnaissait à son style et, dès lors, elle copia sur lui le travail des suspentes. Il y a des gens qui ne sont à l'aise qu'aux commandes d'un avion, au volant d'une automobile. Pour Dunois, l'élément, c'était le ciel: il s'y dirigeait en travaillant sa voiture comme il l'eût fait à un concours de régates.

Chantal comprit pour la première fois, avec une qualité d'émotion encore jamais éprouvée, combien elle était engagée avec lui. Qu'ils se fussent retrouvés après un an dans le même avion, dans le même stick et, à partir de maintenant, dans la même aventure, elle voyait là un signe du destin. Ce destin les expédiait côte à côte au bout du monde. Il ne les séparerait plus. "Mon archange Michel, maintenant, je suis sûre que je vous aime."

Le sol se rapprochait à une vitesse vertigineuse. Chantal tendit les jambes avec vigueur. La découverte qu'elle venait de faire la plongeait dans une exaltation extraordinaire, lui donnait une assurance et une force dont elle se serait crue incapable une heure plus tôt.

Elle lova méthodiquement, mais très vite, les suspentes et la voilure, partit vers lui en courant.

— Très bien, mon petit. Juste une seconde de trop. Ça prouve que tu te contrôles bien.

Chantal le regardait droit dans les yeux.

— Non, ça prouve que vous m'avez donné les conseils qu'il fallait; je les ai suivis à la lettre. J'ai l'impression qu'avec tout autre que vous, je n'aurais pas eu cette qualité de confiance.

Dunois retira son casque et passa sa main libre sur ses cheveux drus.

— Il ne faut pas dire ça, mon petit, observa-t-il d'un ton réticent. Parce que si tu as l'occasion de recommencer avec un autre, tu vas faire des bêtises. Un para, ça doit garder la tête froide, les réflexes durs, instantanés. Et pas de sentiment!

— C'est vrai, Michel, vous avez raison.

Son pas résolu écrasait la végétation étique du plateau. On voyait à cent mètres la toiture de tôles ondulées du Block 308. Des militaires venaient à leur rencontre.

— D'ailleurs, ajouta Dunois, jusqu'à présent ça a été la partie amusante du travail. Maintenant, on va commencer à jouer à la petite guerre.

Et cette petite guerre paraissait déjà le remplir de joie.

CHAPITRE IV

Chantal était la seule Européenne à cinquante kilomètres à la ronde. Elle comprit ce que cela représentait pour tous ces hommes, isolés depuis des semaines sur le plateau, au milieu d'une brousse où chaque arbuste, chaque ravin dissimulait un danger sournois. Dès son arrivée au Block 308, chacun l'entoura de prévenances, d'attentions délicates. Le médecin-lieutenant Le Guen lui abandonna immédiatement sa "chambre", une étroite cabine qui avait pour seul mérite d'être la plus aérée du camp. Tous s'efforçaient de plaire et de mettre la jeune fille à l'aise. Et cependant, elle ne se sentait pas comprise.

Tandis que l'on passait à table, Chantal observait Michel Dunois. Il était manifeste que cette vie de cantonnement était, au même titre que le ciel, son élément de prédilection. Cet aspect de sa personnalité, auquel Chantal aurait pu s'attendre, n'était nouveau pour elle que dans la mesure où elle le refusait, comme elle refusait les paroles dures qu'il avait prononcées une heure plus tôt: "La tête froide. Et pas de sentiment".

On les plaça l'un auprès de l'autre devant la table rustique — des planches de bois blanc assemblées avec de grosses pointes — et le docteur Le Guen leur porta un toast. C'était pour tout le Block 308 une grande journée, une journée dont ils étaient, avec le mécano, les héros incontestés.

Chantal eût été heureuse de se voir fêtée avec Michel, de demeurer à ses côtés, si elle n'avait senti quelle distance les séparait en réalité. Il parlait guerre avec le lieutenant Fradier, l'un des convalescents, il parlait technique avec le mécano. Avec le docteur Le Guen, il mettait au point l'opération qu'ils entreprendraient ensemble quelques heures plus tard. Mais de Chantal, il ne s'occupait que pour échanger avec elle les locutions rituelles du savoir-vivre le plus strict: "Servez-vous. Je vous en prie".

Elle était déçue. Depuis l'instant où elle l'avait rejoint après l'atterrissage, elle avait eu l'impression vague qu'elle ne comptait plus à ses yeux.

— Encore un peu de vin, Chantal?

C'était la première fois qu'il prononçait son prénom devant "les autres". Chez Fradier et Le Guen — Chantal s'en aperçut par hasard — il y eut les signes visibles de la surprise: Fradier relevait brusquement la tête; chez le médecin, c'était une simple crispation des doigts sur son couvert. L'incident ne correspondait à rien, vraiment à rien, mais la jeune fille comprit immédiatement que l'attitude de Michel avait un sens caché.

— Non, merci, Michel, répondit-elle en souriant. N'oubliez pas que je vais avoir une très lourde responsabilité dans quelques heures.

Elle eût éclaté de rire si tous les regards n'avaient été en cet instant fixés sur elle. Elle était délivrée de son doute et tout, brusquement, devenait clair.

Les conversations, autour de la table, reprenaient. Chantal parvenait à s'isoler dans ce brouhaha incessant comme si elle eût été à l'autre bout du monde. Elle se souvenait que Michel avait abandonné le tutoiement avec elle à l'instant précis où le docteur Le Guen était venu à leur rencontre; suivi de Fradier et des autres. Il avait voulu que cette sorte de familiarité restât leur secret. S'il avait décidé: "Pas de sentiment", cela signifiait: pas de sentiment apparent.

Est-ce qu'elle inventait, ou est-ce que tout cela était vrai?

Tous les convives se levèrent en même temps que Chantal. Dunois alla rejoindre le lieutenant Le Guen au Poste de commandement du Block 308. Elle comprit que s'il s'écartait, c'était dans le dessein, une fois de plus, d'échapper à la curiosité des autres. Elle le suivait des yeux. Dans le contre-jour — il marchait tout droit vers la lumière — sa carrure athlétique dessinait l'image de la force. Son béret rouge écrasé de soleil s'inclinait avec insolence sur sa nuque blonde. Le balancement de sa démarche évoquait la lutte acceptée avec courage, avec sérénité, la "belle bête de guerre", dont avait parlé le commandant. Chantal admirait que ce guerrier invincible pût se montrer devant elle aussi démuni de confiance en soi. Car la dureté affectée de son attitude n'avait pas d'autre cause, aux yeux de la jeune fille, qu'une certaine timidité, cette timidité commune aux hommes d'action placés par le hasard devant des problèmes qui échappent à leurs compétences.

A mesure qu'elle les rappelait à sa mémoire, tous leurs souvenirs communs venaient la persuader un peu plus qu'elle avait deviné juste.

— Les paras sont les chevaliers des temps modernes, dit une voix derrière elle.

Avant qu'elle eût reconnu la voix suave du lieutenant Fradier, Chantal s'était brusquement détournée vers lui. Sur son visage grave avait d'abord passé une expression de surprise, comme si elle s'éveillait brutalement d'un rêve. A présent, elle souriait.

— Je ne comprends pas.

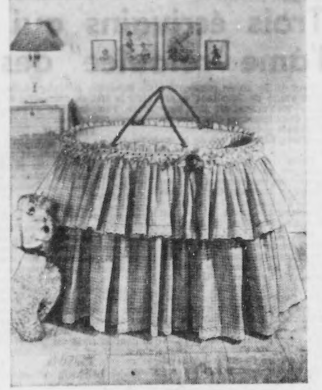
Dans les yeux clairs de l'officier étincela une petite flamme d'ironie.

— Mais si, insista-t-il, les chevaliers des temps modernes. C'est un ministre qui l'a dit, ça doit être vrai.

— Pourquoi vous moquer de nous, lieutenant Fradier? reprocha-t-elle doucement. Croyez-vous que je saute en parachute pour le plaisir? Croyez-vous que ma mission soit complètement inutile?

Le lieutenant éclata d'un rire agréable.

(A suivre)



Ce ravissant berceau mettra une note de luxe dans la chambre de bébé. Il est garni de volants de guingan, de broderie anglaise et d'un galon passe-ruban.

Je vais être maman

Maman! ce mot de rêve écrit hier soir a gonflé les voiles de mon sommeil d'une brise délicieuse, et ce matin je le redis, tremblant de voir s'évanouir avec ce sommeil une merveilleuse illusion.

Mais non, je ne dors plus. Le soleil rit déjà aux fentes des persiennes; j'entends, dans la cuisine proche, le petit remue-ménage du compagnon qui a voulu me laisser reposer encore un peu. Aujourd'hui renforce la certitude d'hier et bientôt je pourrai crier à tous mon cher secret: dans quelques mois je serai maman.

Oh! la merveilleuse aventure.

En vain je m'efforce de l'imaginer, l'inconnu qui sommeille en moi. Homme ou femme? Brun et fort ou blondin et tendre? Quels seront ses dons, ses faiblesses, et le sillon qu'il tracera parmi les autres hommes? Mystère profond et redoutable, quelle sera son éternité?

Je rêvais de voyage? Aujourd'hui j'appareille, je tends mes voiles de batiste et de laine pour une traversée qui n'aura pas de fin, et voici que déjà une petite barque se met à l'eau dans mon sillage. O mon enfant, vers quels rivages merveilleux voguerons-nous de compagnie, quelles terres allons-nous conquérir ensemble, quels fruits goûterons-nous, quels dangers vaincrons-nous? Le port est lointain, d'accès difficile et j'ai mission de t'y conduire: Oh! le beau, l'enchanteur et le redoutable voyage . . .

Je rêvais d'art? Durant des mois je vais pétrir et orner comme le plus précieux des vases cette merveille d'équilibre, de précision, de grâce qu'est un corps humain sans défaut. Je m'efforcerai d'entrouvrir cette intelligence appelée dans le ciel à comprendre, à posséder Dieu. Je marquerai de mon empreinte cette âme elle-même, cette âme humaine avec ses nuances profondes, ses tonalités riches et subtiles . . .

Un homme! Seigneur, à mes plus ardentes heures d'enthousiasme aurai-je jamais pensé signer un jour oeuvre pareille?

Je rêvais d'apostolat: je ne savais pas que, par la maternité, devait m'être conférée une sorte de sacerdoce.

Devenir maman, c'est trop beau, c'est trop grand; je suis éblouie, parfois effrayée, confondue . . .

Ah! Je pense que sur la tombe de toutes les mères dignes de ce nom on devrait graver ces simples mots: "Elle mit au monde et forma un HOMME". Cela suffirait à sa gloire.

Et c'est cette gloire là, mon Dieu, que je vais connaître.

Louise ANDRE-DELASTRE.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Une bonne bonne

Trois jeunes filles habitent le même appartement; elles ont eu la chance de trouver une bonne, c'est plaisir en rentrant le soir du travail de trouver la cuisine faite. C'était au printemps, tout alla bien jusqu'à l'été; un soir d'une journée accablante les jeunes filles rentrent et ne trouvent pas la bonne, aucune trace de dîner, mais sur la table de la salle à manger elles trouvent ce mot: "Il fait trop chaud pour faire la cuisine, je vous paye un repas au restaurant, voici l'argent de votre dîner". Un billet de banque accompagnait ce mot! Pas banal, n'est-ce pas?

✦ ✦ ✦

Quand deux personnes parlent au téléphone, c'est celle qui a appelé qui doit prendre congé la première. Dans le cas où un monsieur téléphonerait à une dame, celle-ci peut très bien interrompre la première la communication.

✦ ✦ ✦

Il n'y a guère de différence entre une reine de beauté et un lauréat de prix littéraire: les deux ne doivent-ils pas leurs succès à leurs volumes.

✦ ✦ ✦

Si vos cossetardes ou d'autres desserts ne goûtent pas exactement comme ceux que vous avez faits les jours précédents, la qualité des oeufs en est peut-être responsable. Elle influe en effet sur la saveur d'un mets.

✦ ✦ ✦

Saviez-vous que les jeux olympiques de 1964 doivent se tenir à Tokyo, au Japon.

✦ ✦ ✦

Au lieu de vous pencher pour séparer votre linge sale en piles, servez-vous donc de la table de cuisine sur laquelle vous aurez étendu un journal.

✦ ✦ ✦

Les gens ont des automobiles parce qu'ils ne peuvent se procurer des billets d'autobus à crédit.

✦ ✦ ✦

La femme n'est pas seulement le charme de la famille, elle est aussi dans beaucoup de cas, sa conscience et sa dignité.

✦ ✦ ✦

Pour enlever les fêlures à un plat de porcelaine ou de faïence, faites bouillir ce plat dans du lait, pendant quarante-cinq minutes.

✦ ✦ ✦

Pour faire fondre le chocolat, placer un morceau de papier d'aluminium sur de l'eau chaude et fondre les carrés de chocolat sur le papier flottant. On peut aussi former un petit bol avec le papier et le placer sur la chaleur directe.

✦ ✦ ✦

A mesure qu'une femme s'avance vers l'âge mûr, elle doit prendre de plus en plus soin de sa personne, afin de conserver un charme certain. Ses cheveux doivent être impeccables, ses vêtements d'une propreté irréprochable, et des gants et un chapeau accompagneront le plus souvent ses toilettes, même l'été. Un chapeau avantage toujours une personne mûrissante.

✦ ✦ ✦

Pic de la Mirandole avait déjà beaucoup d'esprit dès son enfance. Il n'était âgé que de 7 ans, lorsqu'un gentilhomme sexagénaire s'avisa de dire devant lui:

— Ah! les jeunes gens qui ont tant d'esprit deviennent stupides en grandissant.

— Ah! monsieur, répliqua Pic de la Mirandole, vous deviez avoir bien de l'esprit dans votre jeunesse.

✦ ✦ ✦

Après avoir pelé des oignons, frottez vos mains avec de la moutarde sèche; lavez-les ensuite. Toute odeur disparaît.

Petits pains de blé entier

(Donne 2 douzaines de petits pains)

- 1 tasse de lait
- 2 c. à table de sucre granulé
- 2 c. à table de mélasse
- 2 c. à thé de sel
- $\frac{1}{4}$ de tasse de beurre ou de margarine
- $\frac{1}{2}$ tasse d'eau tiède
- 2 c. à thé de sucre granulé
- 2 sachets de levure sèche active
- $2\frac{1}{4}$ tasses (environ) de farine tout-usage prétamisée
- 2 tasses de farine de blé entier

Amener le lait à ébullition; ajouter en brassant les 2 c. à table de sucre, la mélasse, le sel et le beurre ou la margarine. Laisser tiédir.

Entre temps, mesurer l'eau tiède dans un grand bol; y faire dissoudre les 2 c. à thé de sucre. Répandre la levure sur le dessus. Laisser reposer 10 minutes, puis bien brasser. Ajouter en remuant le mélange de lait tiédi et 2 tasses de la farine tout-usage. Battre en pâte lisse et élastique. Incorporer la farine de blé entier et suffisamment de farine tout-usage pour obtenir une pâte lisse — soit $\frac{1}{4}$ de tasse en plus. Renverser l'appareil sur une planche ou une toile enfarinées et pétrir jusqu'à ce que lisse et élastique. Déposer la pâte dans un bol graissé. Graisser le dessus. Couvrir. Laisser lever au double du volume, dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air — soit $1\frac{1}{4}$ heure environ. Abaisser la pâte avec le poing. Renverser sur une planche ou une toile légèrement enfarinées et pétrir en pâte lisse. Diviser en 2 pâtons égaux. Couvrir d'un linge et laisser reposer 10 minutes. Façonner chaque morceau de pâte en un rouleau de 12 pouces. Détailler chaque rouleau en 12 morceaux d'un pouce. Donner à chacun la forme d'une boule. Disposer les boules, soit dans des plats à four peu profonds, graissés en les espaçant d'un demi-pouce, soit dans des moules à gâteaux ronds ou carrés, en les espaçant d'un quart de pouce. Graisser les dessus et saupoudrer d'un peu de farine de blé entier. Couvrir. Laisser lever au double du volume, dans un endroit chaud, à l'abri des courants d'air — environ 45 minutes. Cuire à four modérément chaud (375° F.) de 20 à 25 minutes pour les petits pains dans les plats à four, ou à four chaud (400° F.) de 20 à 25 minutes pour les petits pains dans les moules à gâteaux.

Atteindrez-vous cette année, l'âge adulte?

Mme X vient de se chicaner avec la voisine, parce que la chatte de cette dernière est venue s'étendre sur la galerie de sa maison.

Le jeune Untel a fait une déclaration d'amour à sa petite amie. Bah! c'était uniquement pour voir comment elle prendrait ça!

Il y a Bozo qui frise la cinquantaine ce qui ne l'empêche pas de courir après tous les jupons. Il sait choisir, figurez-vous. Seulement des "jeunesses"!

A quel âge est-on un homme ou une femme? A quel âge peut-on dire qu'on est un adulte? Les avis diffèrent. Il y a des tests qui déterminent l'intelligence ou les aptitudes des gens. Il serait amusant d'en faire passer à notre entourage pour déterminer leur degré de maturité.

Les parents, souvent ne dépassent pas beaucoup leurs enfants en ce domaine. "Ces pauvres choux, on les aime tellement qu'on ne peut s'empêcher de les gâter", dit fièrement la maman. Alors chaque fois que le petit trésor veut un cornet de crème glacée ou un "chips", il fait une bonne crise, tape du pied tant qu'il peut et les parents au coeur tendre cèdent. Personne n'oserait songer aux conséquences dans vingt ans. Non, la maturité, pour vous, ce n'est pas encore cette année, qu'elle viendra.

Une semaine avant son mariage, Monsieur Z. sortait encore avec les jeunes filles. Fallait qu'il se marie, pour faire comme les autres. Monsieur Z. n'est pas prêt d'être un adulte.

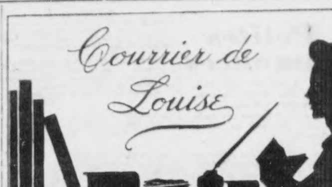
Pour plusieurs, l'âge adulte n'est atteint que vers la quarantaine ou même la cinquantaine. Ce qui est plus désespérant c'est que plusieurs meurent vieux sans avoir atteint cet âge!

La reconstitution de la plus ancienne traduction latine de la Bible

BONN — Le nouveau bâtiment, destiné à abriter l'Institut "Vetus Latina" de l'abbaye bénédictine de Beuron, située dans la vallée du Danube, a été inauguré récemment. Le terme "Vetus Latina" désigne la plus ancienne traduction latine de la Bible.

Cette antique version a été perdue dans son ensemble et l'institut s'efforce de la reconstituer à partir des fragments qui sont conservés dans les manuscrits ou sous forme de citations chez les écrivains des premiers siècles.

Le but de cette entreprise, à laquelle collaborent également des spécialistes non catholiques, est l'établissement d'un texte authentique de l'ancienne Bible latine. Celle-ci permettra de suivre sans interruption pendant deux mille ans la filiation des textes en usage aujourd'hui.



Q. — Que pensez-vous des personnes qui n'ont aucun sens de la ponctualité et qui font de leurs pieds et de leurs mains pour toujours remettre à demain les tâches qui doivent être accomplies sans tarder? Je n'arrive pas à les comprendre. Comme je dois vivre avec une telle personne, cela me fatigue et m'énerve beaucoup, car je ne me couche jamais sans avoir terminé le programme de travail que je m'étais tracé pour la journée. — ANTI-MAÑANA.

R. — J'ai l'impression que chacune de vous pèche par l'excès contraire et franchement je ne vous envie pas ni l'une ni l'autre d'être obligées de vivre ensemble. Celle qui ne s'en fait pas tombe certainement sur les nerfs de celle qui s'en fait trop et vice versa. Je connais d'excellentes personnes dans les deux camps et franchement, celles qui prennent la vie avec plus de souplesse me semblent les plus heureuses elles-mêmes, de même que ceux qui les entourent. Par contre, celles qui se rendent esclaves du programme tracé sont souvent nerveuses et irritables et leurs proches s'en ressentent. Il faut essayer de mettre de l'équilibre dans les deux cas. Une personne, qui, par insouciance néglige ses devoirs de père ou de mère de famille ou autres, chemine sur la route qui mène à la plus grande confusion et fait preuve d'un manque de volonté grave. L'autre, qui, par une rigidité excessive dans sa manière d'envisager son devoir tient les siens dans un état d'alerte perpétuelle, se révèle intransigeante. Que faire? Eh bien, il faudrait, puisque vous devez cohabiter, avoir un entretien sérieux et essayer chacune de mettre un peu, ou même beaucoup d'eau dans votre vin. Bonne chance et souvenez-vous qu'il y a plus de jours que de semaines. Vous vivrez plus longtemps si vous ralentissez un peu.

• • •

Q. — Je lis régulièrement votre courrier et viens à mon tour vous demander de bien vouloir me renseigner. Les dames peuvent-elles entrer dans l'église sans avoir la tête recouverte? Est-ce permis pour une courte visite en passant?

J'AIMERAIS SAVOIR.

R. — Une coutume établie dès les premiers temps de l'Eglise selon le conseil de saint Paul veut que les femmes se couvre la tête pour entrer dans l'église. Cette coutume existe encore généralement de nos jours. Pendant la dernière guerre mondiale, en Europe surtout, les fidèles qui pouvaient se rendre à l'église le faisaient comme ils le pouvaient et souvent les femmes n'avaient rien pour se couvrir la tête. Beaucoup d'étrangers ont immigré au Canada depuis et il arrive que, surtout peu après leur arrivée, les femmes ne se coiffent pas pour assister aux services religieux. Elles mettent peu de temps, cependant, à prendre nos habitudes.

Pour une courte visite, au cours d'un voyage, ou plutôt que de se priver de faire sa prière à l'église, on peut, sans inconvénient y entrer sans chapeau, mais on vend de tout petits voiles dans étuis en plastique ou en métal qu'on peut très bien porter dans son sac à main. Ils ne sont pas plus encombrants que les capuchons-parapluie que vous connaissez sans doute.

• • •

Q. — Notre grand-père, qui habitait chez nos parents, est mort il y a un mois. Depuis ce temps, ma soeur et moi qui travaillons à l'extérieur, avons porté des robes noires avec cols blancs. Il nous semble que maintenant, nous pourrions reprendre nos vêtements ordinaires. Mon père dit que si nous le faisons, nous lui manquerons de respect. Qu'en pensez-vous? Nous ne voulons pas lui faire de la peine, mais nous croyons qu'on ne porte plus le deuil pour des grands-parents. Merci. — DEUX JEUNESSES.

R. — Puisque vous vivez dans une grande ville, vos parents, votre père surtout, a dû remarquer à son travail, qu'on porte très peu le deuil de nos jours. Certaines personnes ne le portent plus du tout, même pour leurs père et mère. La coutume est changée, surtout à cause du prix très élevé des vêtements de deuil. Vous n'êtes pas tenu de le faire pour votre grand-père. Pour vos parents ou un frère ou une soeur, vous devriez certainement le faire pendant quelques mois, mais pas pour d'autres. Vous pouvez reprendre vos habitudes normales, sans toutefois recevoir chez vous pour des soirées bruyantes pendant quelques mois, par respect pour le chagrin de votre père.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Les conseils des ignorants peuvent devenir dangereux

par le Dr Adrien Plouffe

"Je me sentais toujours fatiguée. J'ai pris ce tonique. Je ne digérais plus, j'ai pris ces pilules. Je toussais, j'ai pris ce sirop et en deux semaines, j'étais guérie. Faites comme moi, madame Chose, et vous n'aurez pas besoin ni du médecin ni du pharmacien!"

Et la pauvre madame Chose a suivi naïvement les conseils de sa voisine. Mais le même tonique, les mêmes pilules et le même sirop ont eu des effets déplorables pour elle. Et quand elle est arrivée à un point de faiblesse tel qu'elle ne pouvait plus se tenir debout, son mari a appelé le médecin qui a diagnostiqué **un cas de tuberculose pulmonaire au deuxième degré.**

On est surpris ensuite quand les médecins hygiénistes s'insurgent contre les commères qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas en conseillant à leurs voisines "des remèdes merveilleux qui vont vous guérir comme ils m'ont guérie!"

Ces commères sont des femmes dangereuses qui parfois mettent la vie des autres en péril! Elles s'excusent en disant: "Ben! je ne savais pas!"

Eh bien, quand on ne sait pas, c'est qu'on ne connaît pas la médecine, et dans ce cas, il vaut mieux, infiniment mieux ne pas se mêler de donner des conseils à des malades qui peuvent en mourir! On est alors responsable moralement d'une aggravation de maladie, aggravation qui ne serait pas survenue, si au lieu de prescrire tel ou tel remède, on avait plutôt conseillé à la patiente de voir un médecin!

"Je ne savais pas!" Belle explication devant cette tuberculose au deuxième degré dont le cas s'est aggravé pendant qu'une malade se soignait à l'aveuglette par votre faute, par votre très grande faute, madame Chose!

— Ça ne doit pas arriver souvent!

— Quand bien même cela ne serait arrivé qu'une fois, ce serait une fois de trop. Mais, hélas, ce fait est plus fréquent qu'on pense!

Le monde est plein de ces ignorants qui s'arrogent le droit de commettre des sottises impardonnables et trop souvent irrémédiables!

Les hygiénistes passent leur vie à prodiguer des conseils salutaires et bienfaisants, pendant que des malhonnêtes gens — malhonnêtes sans le savoir! — prodiguent des conseils dont le moindre que l'on puisse dire est qu'ils sont indiscrets quand ils ne s'avèrent pas malfaisants.

Si tous les gens du monde entier se donnaient la main pour s'occuper de ce qui les regarde les choses iraient mieux sur la terre.

La conclusion, c'est qu'il convient de se méfier des commères qui ne connaissent rien en médecine. En ayant recours aux praticiens on met toutes les chances de son côté, on barre la route à l'aggravation d'une maladie et on ne risque pas d'aller passer deux ans au sanatorium avec la perspective de ne pas en sortir vivant.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 31

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

AVEC PEU DE CAPITAL, vous pouvez établir votre propre commerce. Les profits augmenteront avec votre travail. Vendez dans votre voisinage: Produits culinaires, nettoyeurs, nécessaires de toilette. Excellente commission, boni, 30 jours d'essai. FAMILEX, Dept. N.2, 1600, Delormier, Montréal.

DEMANDEE DAME DOUCE ET CONSCIENCIEUSE qui désire un foyer. Pour prendre soin d'une personne âgée. Serait comme chez elle à la maison. 2 jours de congé par semaine. Maison complètement moderne. Chambre privée. Autres avantages non spécifiés. Bon salaire. Pour 11 décembre ou plus tôt. S'adresser ou écrire à 782, rue Hamel, ou téléphoner à WHitehall 3-1131. 31-471-32C.

ON DEMANDE

Technicien en télévision. Bilingue. Trois à quatre ans d'expérience. Situation d'avenir. Pourrait devenir associé. Pour rendez-vous, signaler: ALpine 3-4482. 30-445-32C.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT — Ménagère qui garderait enfants et préparerait repas pendant que parents travaillent. Appareils modernes, pas de lavage. 5½ jours par semaine. Chambre privée. Très bon salaire. Signaler: GLobe 2-3292 ou écrire à Boîte 472, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 31-472-31C.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boîte 437, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 30-437-6M.

ON DEMANDE REPRESENTANT DE LANGUE FRANCAISE

Nous avons besoin d'un représentant pour le district du Grand-Winnipeg. Doit être marié, posséder une automobile et pouvoir être cautionné. Excellent système pour paiement de commissions. Entraînement complet. Tous bénéfices supplémentaires, plans de pension, d'assurance-vie, etc. Pour plus d'informations, s'adresser à "Garden of the Holy Sepulchre Ltd.", 707 édifice Great Western, 356, rue Main, Winnipeg, Man., ou signaler: WHitehall 3-7425. 31-456-34C.



PERSONNEL

VIEUX EPUISE? Les Tablettes toniques Ostrex aident à ravigoter des milliers d'hommes, femmes après 40. Seulement 89c. Toutes pharmacies.

CENTRE DE MUSIQUE, 241, Rideau, Ottawa — Instruments rythmiques: Recorders, Mélodicas, Harmonicas, Chants et Disques français. (Commandes postales) au prix de $2.25. 28-396-31C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre. Signaler: CEdar 3-2142. 27-370-32C.

A LOUER — St-Boniface, rue Taché. Logis: 3 pièces, 2e étage. Salle de bain privée. Nouvellement décoré. Facilités de cuisine. $65 par mois. Pour adultes. Signaler: GLobe 3-6731. 28-398-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 180 avenue Provencher. Place d'affaires dans immeuble moderne. Central. Signaler: GRover 5-4798 ou SPruce 2-9610. 11-6-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublé: 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Pour adultes. S'adresser à 471, rue Dumoulin. Signaler: CHapel 7-7738. 30-433-31C.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 2 pièces. Près autobus. Signaler: CEdar 3-1193. 30-434-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 2 pièces. Entrée et salle de bain privées. Nouveaux poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 30-449-33C.

A LOUER — St-Boniface, rue Deschambault. Logis non meublé: 3 pièces. Très propre. Libre: 15 novembre. $55. Signaler: CEdar 3-3182. 30-443-31C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Grande chambre meublée. Pour 1 ou 2 hommes. Pension si désiré. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-5268. 30-452-32C.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler: CHapel 7-6964. 31-474-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 369, rue Desautels. Près autobus et magasins. Logis: 3 pièces meublées. Entrée et salle de bain privées. Très tranquille. Couple âgé de préférence. Signaler: CHapel 7-2548. 29-412-31C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Libre immédiatement. Près autobus. Signaler: CEdar 3-2751. 30-441-31C.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Grande chambre meublée. Facilités de cuisine. Conviendrait pour 2 personnes qui travaillent. Signaler: CEdar 3-4737. 27-382-32C.

A LOUER — St-Boniface, 402, Place Cabana. Logis: 2½ pièces. Salle de bain privée. Poêle et réfrigérateur. Stationnement. Libre: 1er décembre. $55. Signaler: CEdar 3-5943. 31-464-31C.

CHAMBRE, PENSION ET BLANCHISSAGE POUR HOMME. Signaler: CHapel 7-8488. 28-402-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 606, rue St-Jean-Baptiste. Logis meublé, 2 pièces. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain privée. Usage de lessiveuse. Stationnement. Signaler: CHapel 7-4518. 31-489-31C.

A LOUER — St-Boniface. Dans immeuble appartement. Logis: 3 pièces. Libre: 15 novembre. Signaler: CHapel 7-4404. 31-463-31C.

EMMENAGEZ IMMEDIATEMENT

A LOUER — St-Boniface. Logis coquet: 3 pièces. Près église, autobus et magasins. $45 par mois.
Penn Agencies, SPruce 2-2445 31-482-31C.

A LOUER — St-Boniface, rue Hébert. Maison: stuc, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement ¾ fini. Chauffage automatique: huile. Téléphone: Elm Creek 326-22. 31-460-32C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Poêle. Entrée privée. Premier étage. Soubassement. Nouveau décor. Antenne de télévision. Libre: 15 novembre. Signaler: CHapel 7-8153. 31-459-31C.

A LOUER — Norwood, 199, Enfield Crescent. Logis: 3 pièces. Meublé. Couple âgé de préférence. Près autobus et église du Précieux-Sang. 31-458-31C.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue, catholique pour l'école St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, Delmas. Grades 5 et 6. Salaire d'après l'échelle établie par le North Battleford School Unit. S'adresser le plus tôt possible à M. Bernard Blais, sec. local, ou à M. W. H. Braley, surintendant, North Battleford School Unit, North Battleford, Sask. 31-461-32C.

ON DESIRE LOUER GARAGE aux environs de 213, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Signaler: CHapel 7-6074 après 5 h. 31-466-31C.

ON DEMANDE — Porcs pour engraisser. S'adresser L. Lambert Hog Ranch, Ste-Anne, Man. Téléphone: GArden 2-3417. 29-415-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Archibald, en face école Archwood. Lot: 34' x 110'. Zone amendée permettant construction d'une résidence avec 3 pieds de cour chaque côté. Signaler: WHitehall 2-0038. 19-207-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Près basilique. Grande maison, 2 salles de bain. Signaler: CHapel 7-2449. 30-432-31P.

MAISON A VENDRE

Au centre de St-Boniface. Près écoles, collège, basilique et autobus. 7 pièces, plus salle de jeu au soubassement. Chauffage à l'huile. Chauffe-eau au gaz. Lot: 40 pieds, bien ombragé. Rue résidentielle tranquille. Possession immédiate. $15,000.00. Signalez CHapel 7-2316. 23-300-T.F.

A VENDRE — Aubigny, Man. Grand lot: 118' x 350' avec maison, étable, poulailler et hangars. Prix: $1,000. S'adresser à Laurent Hébert, St-Adolphe, Man. 31-470-31P.

A VENDRE — Parc Windsor. Près église et école canadiennes-françaises. Maison d'un an. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. $8,000 comptant, ou moins avec 2e hypothèque. Signaler: ALpine 3-0765 ou ALpine 3-5509. 31-457-32C.

A VENDRE

Prix fixés pour vente immédiate — Limousines "Dodge" et "Chrysier". Idéales pour transportation de groupes sportifs, orchestres ou famille nombreuse. Serviraient aussi comme petits autobus scolaires d'une capacité de 9 à 13 élèves selon leurs tailles. Toute offre raisonnable acceptée. Ecrire ou s'adresser à Yellow Cab, 46, rue Harriet, Winnipeg 2. 31-465-32C.

A VENDRE

Rue Dumoulin — Duplex: 4 et 4. Complètement séparés. Stuc. Lot: 33'. Comptant requis: $1,000. Balance assumée par propriétaire à 6%. Près église St-Eugène. Très belle propriété. 4 chambres à coucher. $500 comptant. Balance facile.

Appelez R.-G. Lavigne
Téléphone: ALpine 3-0546
ou
M. Jos. Grenier CHapel 7-9184
31-473-31C.

A VENDRE

Cherchez-vous un placement avec revenu garanti?

Voici une maison de rapport: $1,680 par année, comprenant 2 logis: 4 pièces, 2 salles de bain, 2 réservoirs à eau (cuivre garanti 20 ans). Planchers: tuiles et bois dur. Chauffage: air chaud, climatisé, système "Stoker Fairbanks". Entrée complètement privée. Située rue Eugénie, Norwood. Près églises, écoles, magasins et autobus pour transport facile à Winnipeg. Comptant requis: $5,000, balance: paiements mensuels comprenant capital, intérêts et taxes.

Pas d'agents, ni curieux. Pas de commissions de vente à payer en s'adressant directement au propriétaire. Signaler: ALpine 3-4752 ou écrire à Boîte 426, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 1D

A VENDRE

St-Boniface — Près basilique. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Garage. $11,900. Termes faciles.

Grande-Pointe — Maison neuve, 3 chambres à coucher. ½ acre de terre. Prix: $7,800. $2,500 comptant.

St-Boniface — Bungalow: 3 chambres à coucher. Propriétaire transféré. $16,900. $2,000 comptant. Trudeau, ALpine 3-1555.

Norwood — Couple âgé désire échanger maison: 6 pièces, pour petite maison, 3 ou 4 pièces. Poirier, GRover 5-1876.

Ile-de-Chênes — ½ acre avec bungalow: 3 grandes pièces. Garage. $4,600. $900 comptant. Trudeau, ALpine 3-1555.

Grande Pointe — 80 acres sur grande route. $75 l'acre. Trudeau: ALpine 3-1555.

Ile-de-Chênes — 280 acres de terrain. Toutes en culture. Seulement $e75 l'acre. Propriétaire prendrait maison de ville en échange.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
70, De Baurmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
30-453-31C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital. Prix: $11,000. Bungalow: 5 pièces. Grand lot. Chaufafge: eau chaude, huile. Garage. Comptant requis: $3,000.

Norwood — Immeuble appartement: 8 logis de 3 et 4 pièces. Tous avec bail. Chauffage: gaz. Stationnement. Comptant requis: $30,000. Balance comme loyer.

St-Boniface — Près basilique. Triplex. Revenu annuel: $2,580. Entrée privées. Chauffage: huile. Comptant requis: $10,000. Balance à termes.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. Revenu annuel: $1,480. Plomberie et garage doubles. Comptant requis: $1,200. Balance à termes.

Carman, Man. — 96, rue Fournier. Bungalow: 4 pièces. Lot: 60' x 130'. Garage. Eau et égouts. Libre. Prix: $2,800. Comptant ou à termes.

N. Bernier, 384, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1432
30-448-31C.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 433, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5030. 31-489-T.F.

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desauniers, CHapel 7-6964. 45-586-T.F.

Selon M. Bessette —

Trois écrivains qui révèlent l'âme "refoulée" des Québecois

Pour la 7e année consécutive l'Université de Manitoba a organisé un Festival des Arts; pendant deux semaines elle présente différents auteurs, chorales, expositions, films qui on. de la valeur.

Parmi les deux personnages étrangers au Manitoba invités à donner des conférences, il y a un Canadien français, Gérard Bessette, Professeur de français à l'Université Queens, il est en plus un romancier de marque.

Mercredi soir, il donna la première conférence sur "la société canadienne-française telle que vue par les romanciers contemporains". Le Rév. P. Guy Fortier, S.J., le présenta à l'auditoire d'environ 200 personnes de la gent universitaire surtout. Il mentionna que M. Bessette est un des écrivains canadiens-français en vedette actuellement. Il le qualifia de romancier "engagé", c'est-à-dire qui se donne un rôle à jouer dans la société, contrairement à d'autres artistes ou écrivains qui ne se meuvent que dans les mondes platoniciens.

Les 200 auditeurs comprirent tôt ce rôle que se donne ce genre d'écrivains. Dans certaines précisions préliminaires, le conférencier situa le rôle du roman dans la vie quotidienne, dans l'esprit du lecteur ordinaire puis il opposa les romanciers réalistes (G. Roy, Ringuet, etc.) aux romanciers de l'heure qui délaissent le cadre habituel de vie des Canadiens français pour en décrire les aspirations intérieures même si le roman se passe en pays hindou ou esquimau. Ces nouveaux romans décrivent davantage l'âme de notre peuple et ses tendances.

Thériault

Il limita son étude à trois écrivains les choisissant parce qu'ils sont jeunes, écrivent encore et ont une réputation établie: Yves Thériault, Jean Filiatrault et André Langevin. En étudiant les personnages de leurs romans, il tente d'y trouver les traits de l'auteur et ainsi un reflet de l'âme canadienne-française. Ainsi Thériault, et donc le Canadien français, est un écrasé par son milieu; son éducation autoritaire et hypocrite, son état de minorité, sa religion janséniste le met en défensive, le refoule, l'empêche de s'épanouir, d'aimer réellement.

Filiatrault

Jean Filiatrault manifeste encore plus le refoulement affectif. L'autoritarisme des parents, de la mère surtout mène à une attitude sexuelle pathologique. Le conférencier croit que cette tendance à l'inceste dans les personnages de Filiatrault reflète bien une attitude canadienne-française par le rôle historique de la mère canadienne, jamais copartenaire, mais reine possessive et aussi par l'éducation séparée des sexes dans des maisons religieuses. Le conférencier avoue qu'il essayait là la première interprétation des oeuvres de cet auteur qui toutefois est notre plus profond écrivain et dont le style est pur et classique.

Langevin

André Langevin est un autre refoulé, toujours selon les caractères de ses romans. Ce qui l'opprime lui, c'est la solitude. Ses héros sont des orphelins. La terre, la société sont rudes. La justice divine n'existe pas. Dans la réalité comme dans le roman l'homme n'est pas important, il est partie d'un problème et il refuse toutes les réponses qu'apportent la science, la religion, la société.

Cette solitude de Langevin serait un reflet de l'écrasement canadien-français dont la grande manifestation serait la révolte générale depuis la mort de Duplessis, le séparatisme, la demande d'écoles neutres, etc.

Voilà ce qu'a développé M. Bessette dans sa conférence soignée, humoristique où l'irritation du monde anglais lui faisait parfois interpeler son auditoire comme "foreigners". Il avoua n'être pas un diplomate, ne tenter qu'une interprétation du monde canadien-français d'après les trois écrivains mentionnés dans une conférence à des universitaires.

Il faut donc reconnaître à cet éminent écrivain du talent, de la sincérité. Les longs applaudissements ont témoigné du brio de la conférence.

Toutefois l'auditeur franco-manitobain peut regretter l'emploi du terme "canadien-français" quand le l'aveu même du conférencier, cette situation n'était pas la même chez les minorités canadiennes-françaises non québecoises. On peut regretter ce dénigrement de son peuple, même s'il est fait de façon savante, devant un auditoire, qui bien qu' "universitaire" est un quart de siècle en retard dans sa connaissance du monde québecois. Un exposé plus objectif et complet eut sans doute cultivé davantage le milieu de Winnipeg déjà fort porté à ne savourer que les avaries du Québec. M. Bessette toutefois, dans ses réponses aux questions, n'a pas manqué de pointer à ses auditeurs, la plupart anglo-saxons unilingues, leur ignorance du monde canadien-français, leur faux complexe de supériorité au moins dans le domaine culturel.

Peut-être même que les auditeurs auront soupçonné qu'il doit y avoir un autre côté à la médaille, un côté très important pour les collèges et universités québecoises où M. Bessette a fait toutes ses études produisant tant de culture et tant de cran.

Les écoliers de la France connaîtront mieux le Canada

La Documentation Française, éditions du secrétariat général du gouvernement de France, lance sans cesse de nouveaux ouvrages destinés aux établissements scolaires et aux bibliothèques comme à ceux qui désirent connaître les réalisations françaises. Or cette Documentation offre à ses lecteurs un service photographique qui est une vraie petite encyclopédie géographique, par le texte et par l'image, du Canada actuel. Ce document, édité à 60,000 exemplaires, sera un élément d'étude dans les écoles de France.

C'est Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France au Canada, qui lancera cet ouvrage lors d'une conférence de presse dans les Salons des Services Officiels du Tourisme Français, à Montréal, le lundi 13 novembre, à 5 h. 30 p.m., à l'occasion de l'inauguration de l'exposition de la Documentation Française placée sous la présidence d'honneur de l'hon. Georges Lapalme, ministre des Affaires Culturelles de la Province de Québec. Cette exposition durera du 14 au 25 novembre.

Le document photographique sur le Canada contient des renseignements sur la population, l'agriculture, l'industrie, le commerce extérieur, la voie maritime du St-Laurent, et aussi une série de planches sur: les Rocheuses canadiennes, la prairie au Manitoba, la pêche à Terre-Neuve, Montréal et Vancouver, l'énergie hydro-électrique, l'industrie du bois, l'extraction minière, le raffinage des métaux, le Grand Nord, etc.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALBERT NAULT, late of the Village of St. Pierre in the Province of Manitoba, Farmer, deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at 1-147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 19th day of December A.D. 1961.

DATED at St. Boniface in Manitoba, this 3rd day of November A.D. 1961.

LOUIS P. ROY,
Solicitor for the Administratrix.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of ALPHONSE GRENIER, late of the Village of St. Labre, in the Province of Manitoba, Farmer, Deceased.

ALL claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned, Messrs. Grafton, Deniset, Dowhan, Betournay & Muldoon, at 4-431 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 18th day of December, A.D. 1961.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 4th day of November, A.D. 1961.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, BETOURNAY & MULDOON,
Solicitors for the Administrator.

A VENDRE

St-Boniface — Rue Des Meurons. Maison: 6 pièces. Pour famille ou revenu. Chauffage: huile: Taxe: $180. $11,500. $1,500 comptant.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 7 pièces pour famille ou revenu. chauffage: huile. Taxe: $173. $2,000 comptant. Balance: termes.

St-Boniface — Epiceries et viandes. Logis attenant: 6 pièces. Loyer mensuel: $105. Chiffre d'affaires mensuel: $3,500. Marchandises: environ $2,500. Equipement, etc.: $3,950.

St-Boniface — Près hôpital. Triplex moderne. Logis: 3 pièces. Parfaite condition. 3 garages. $23,000 à termes faciles.

St-Boniface — Maison: 8 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage moderne: huile. $7,000 à termes faciles.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
CHARLES JAMAULT
CEdar 3-4281
31-467-31C.

Aubaines de la semaine de Jean Collieu

Ritchot — Belle maison propre: 6 pièces. 15 ans. Soubassement complet. Chauffage: air forcé. Garage. $14,900.

Triplex — 3 logis complètement privés. 10 ans seulement. Au coeur de St-Boniface, $22,900.

Berry — 3 pièces, soubassement partiel. Près hôpital. Garage. $4,950.

De la Morénie — 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle et très propre. Site idéal. $15,900.

Pour
SERVICE ET SATISFACTION
VENTES OU ACHATS
Appeler Jean Collieu
CEdar 3-5290
R. W. Wilson Realty Limited,
851, avenue Manhattan
LEnnox 3-7463
31-468-31C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

St-Boniface — Près école. Maison moderne: 7 pièces. Chauffage: huile. $15,000.

St-Boniface centre — Maison ultra-moderne. 6 pièces. 2 salles de bain. Chauffage: gaz. Prix réduit à $13,700.

St-Boniface — Cottage moderne. 15 ans. $8,950.

St-Boniface — Près écoles. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile. Garage. $14,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 2 logis, 4 pièces. 4 ans. $21,000. Comptant requis: $6,000.

St-Boniface — Cottage moderne: 6 pièces. $12,600.

Près Grande-Pointe — Sur route pavée. Maison presque neuve: 5 pièces. Complètement finie. $8,200 ou échangerait pour maison à St-Vital.

Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-8178
A.-J. Boulanger: WH 3-2134
30-446-31C.

A VENDRE

Norwood — Avenue Hill. $13,900. Maison: 1½ étage, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Lot: 40'. Comptant requis: $4,000.

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison: 15 ans. 1½ étage. 7 pièces. 4 chambres à coucher, plus 1 pièce finie au soubassement. Chauffage: huile. Grand lot. Belle localité. Comptant requis: $3,500.

Norwood — Rue Braemar. Maison spacieuse en stuc. 1½ étage. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Salle de récréation au soubassement. Chauffage: huile. Age: 12 ans. Garage. Prix très raisonnable. Comptant requis: $2,500. Balance à termes faciles.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desauniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
30-454-31C.

A VENDRE

Cherchez-vous un placement avec revenu garanti? $3,480 par année.

Voici deux maisons côte à côte, duplexées: 2 logis de 3 pièces et 2 de 5. 4 salles de bain, réservoirs à eau chaude (cuivre avec garanties de 20 ans), 2 brûleurs à huile (automatique), entrées privées. A proximité d'églises, écoles, magasins et sur route d'autobus pour transport facile à Winnipeg et centre de St-Boniface. Idéale pour propriétaire résidant. Comptant requis: $7,000 chacune, balance en paiements mensuels de $63 chacune, plus $165 par année de taxe chacune.

Pas d'agent ni de curieux, s.v.p. Pas de commission de vente à payer en s'adressant au propriétaire. Possession sur arrangement. Signaler: ALpine 3-4752 ou s'adresser à Boîte 420, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 1D

Exposition d'art à la Galerie de Winnipeg du 11 au 30 novembre

Il y aura une exposition de peintures, de sculptures et de dessins à la Galerie d'Art de Winnipeg, du 11 au 30 novembre. C'est la septième exposition du genre, sous le patronage du comité féminin de la Galerie, mettant en vedette des artistes de Winnipeg. Le professeur John Russell en présidera l'ouverture à 3 h. p.m. le 11 novembre. La Galerie sera ouverte tous les jours de 2 h. à 5 h., mais il y aura congé le 13 novembre, au lieu du jour du Souvenir.

Décès

MME LOUIS PROULX

Mme Louis (Olga) Proulx, de 427, avenue Jarvis, est décédée à l'hôpital général de St-Boniface le mercredi 1er novembre, à l'âge de 39 ans.

Née à Arness, Man., elle demeurait à Winnipeg depuis 35 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, Louis; un fils, Pierre; une fille, Louise; sa mère, Mme Max Raik; trois frères, Mike, Steve et John Lusenko, et quatre soeurs, Mmes R. Klatt, Jenny Plouffe et Helen Walker et Mlle Annie Lusenko.

Le service funèbre de Mme Proulx fut chanté en l'église du Sacré-Coeur le lundi 6 novembre et l'enterrement eut lieu au cimetière Chapel Lawn.



